

ANNALES

de

**La Faculté des Lettres
et Sciences Humaines**

Université de Nouakchott

Numéro : 2

1990 - 1411

Prix : 200 UM

Présentation.....	P.5
Mohamed Saïd Ould Ahmedou : Département d'Histoire F.L.S.H.	
La Mauritanie, Saint-Louis et la gomme au XIX ^e siècle	P.7
Mohamed Ould Khattar, Mohamed Bathily, Sylvie Amblard et Michel Tauveron C.N.R.S. Negib Ferhat et Ginette Aumassip C.N.E.H.	
L'occupation humaine et les formations géologiques récentes du Tijirit méridionale (Mauritanie Nord-Occidentale).....	P.34
Ghadoury Ould Semane Département d'Anglais	
Learning English in Mauritania : Obstacles and advantages.....	P.54
Mohamed Ould Bouleiba Docteur de l'Université de Paris III Sorbonne Chef du Département de Langue et de Littérature Françaises	
L'influence marxiste chez Yumna I-Id	P. 58
Ahmed Ould Gaouad Docteur de l'Université de Paris XII Val De Marne et de Lyon II Lumière	
Pédagogie et enseignement	P.70
Christian Rocques Agrégé de Philosophie	
Le débat sur les futurs contingents et la question de la liberté	P.77

«Les Annales» de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Nouakchott présente son deuxième numéro aux chercheurs, aux étudiants et à son public de lecteurs, et ce pour la deuxième année consécutive.

L'occasion en est saisie pour réaffirmer l'attachement à la continuité d'une recherche scientifique sereine.

En effet si l'objectif premier de cette revue demeure de faire émerger, de développer et de consolider la connaissance de notre pays et de ses valeurs culturelles, les études qui y sont publiées tentent de contribuer à combler certaines carences évidentes touchant d'autres domaines du savoir.

Car si la préoccupation majeure de certains de nos chercheurs semble être d'étudier des phénomènes sociaux locaux - ce qui est légitimé aussi par l'existence d'une sensibilité donnée et d'une attente au niveau national - d'autres par contre abordent un champ d'investigation plus vaste, dégagé des contraintes conjoncturales et touchant par là même d'autres sphères culturelles.

Ce numéro comporte diverses études présentées en langue arabe, en langue Française ou en anglais, et regroupées en deux rubriques :

- La première rubrique est constituée d'un ensemble d'analyse portant sur la société mauritanienne, son histoire, sa sociologie du développement et sa littérature.

Un groupe de chercheurs s'est attaché à étudier la préhistoire de notre pays à travers des données archéologiques recueillies au cours d'une mission de recherche menée dans la région de Tijirit.

Une période plus récente est présentée par Deddoud Ould Abdellah, qui traite de la propagation de l'Islam en Afrique de l'Ouest au cours des XVII^e et XVIII^e siècles et du rôle joué par les « ghénaglitas » dans cette propagation. Mohamed El Mokhtar Ould Saad quant à lui, s'est intéressé à la naissance du système des Emirats en Mauritanie et à ses aspects territoriaux et humains pendant le XVIII^e et le XIX^e - en servant du cas de l'Emirat du Trarza comme modèle - Mohamed Said Ould Ahmedou, pour sa part, a axé son travail sur le rôle du commerce de la gomme au XIX^e siècle dans les rapports entre les Emirats de Mauritanie et la colonie française de Saint-Louis au Sénégal, tandis que Mohamedou Ould Mohamedien réécrit cette histoire en s'appuyant sur les récits faits par les voyageurs européens à la même époque.

Dans le domaine de la géographie, Moustapha Tahar a traité du problème de l'aménagement du territoire et de son impact sur le développement économique du pays. Sur le plan éducatif, Ghadoury Ould Semane analyse l'enseignement de l'anglais en Mauritanie et les difficultés qu'il pose.

Ce dossier "Mauritanie" s'achève par une étude sur le roman mauritanien dans ses diverses formes et auteurs par Mohamed Ould Abdal Hove.

généraux touchant la littérature la langue et la pensée en général.

Dans le domaine de la littérature comparée, Mohamed Ould Boulelba traite des influences marxistes sur la critique libanaise en prenant comme modèle l'œuvre de Yumna I-Id.

Une approche philosophique du problème de la pédagogie et de l'enseignement est présentée par Ahmed Ould Gaouad à partir de l'analyse de la notion de Dérision telle qu'elle se développe dans l'œuvre de l'écrivain français Louis Guilloux.

Christian Roques rappelle le débat qui a eu lieu chez les philosophes grecs autour du "Maître Argument" de Diogène Cratone et soutient, contrairement à l'Interprétation habituelle, que ce débat n'a pas opposé partisans et adversaires de l'idée de liberté.

Sur le plan linguistique, Yahya Ould El-Bara étudie les formules grammaticales "INVA ALA" et "VTA ALA" en adoptant une perspective inspirée des théories linguistiques modernes.

Ensuite, Mohamed Salem Ould Salah traite de la place impartie à la langue dans la classification des connaissances chez Ibn Hazm.

Enfin, Seyd Ould Bah, étudie la théorie du Discours chez Althusser.

Notre espoir est que le lecteur trouve ici ce qu'il est en droit d'espérer d'une revue dont l'ambition est d'obéir à des critères académiques, universitaires et scientifiques.

La Rédaction

Par Mohamed Saïd Ould Ahmedou

Département d'Histoire

Cet essai a pour but de jeter davantage de lumière sur une question sur laquelle, à notre avis, il reste beaucoup à dire : «les relations entre le Sénégal et la Mauritanie (1) pendant les périodes précoloniale et coloniale»

La littérature historique traitant du thème est assez importante mais profondément marquée par le subjectivisme et l'humeur. Ne voit-on pas par exemple certains auteurs (Lamiral...), résistant mal à la tentation donner, exprès, une image fausse de la Mauritanie, qu'ils n'ont pas visitée, d'autres (Raffenel...) parler de crise dès que les vendeurs de gomme, avec lesquels on ne cherchait pas à mieux se comprendre, étaient en bonne position, d'autres (Cultru...) donner à certains des acteurs du jeu (Faidherbe) plus que ce qui leur appartient...? Malgré tout cette littérature nous est indispensable, et des travaux plus récents comme l'imposante œuvre d'Abdelwedoud Ould Cheikh nous aideront à mieux l'exploiter.

Pourquoi «la Mauritanie, Saint Louis et la gomme au XIX^es»? Cela se comprend. La Mauritanie, à la fois partenaire et adversaire de taille, dispute à la France le contrôle de la région. L'analyse pouvant être entreprise dans un cadre régional nous mettrons l'accent sur le Trarza, pays le plus impliqué dans ces relations, en contact avec les autres «Etats» de la zone, et région que nous connaissons le moins mal.

Saint-Louis, limitrophe du pays maure, est un symbole. Il représente le Sénégal non seulement sur le plan politique (centre de décision) mais aussi sur le plan économique car point de rupture des produits africains et centre de ventilation des articles européens.

La gomme est le produit qui a rythmé, plusieurs siècles durant, les relations entre les deux partenaires et au-delà avec la France que Saint-Louis représentait. Son contrôle a fait la force ou la faiblesse des uns ou des autres.

Le XIX^es interresse à plus d'un titre. La gomme, et par conséquent le pays maure, passe d'une période d'apogée à une crise qui permettra à la France de dominer la région, longtemps inexplorée et réputée «rebelle».

Le sujet évoque non seulement un problème de complémentarité, mais il soulève aussi plusieurs questions que ce travail tentera, dans la mesure du possible, d'élucider : Pourquoi la gomme, et comment s'est-elle imposée ? La gomme et l'hégémonie maure ? Le Sénégal «sous», «contre» et «sans» la gomme ? La Mauritanie et la crise de la gomme ? etc.

Il ne peut être question ici que de voir dans une esquisse rapide les grandes lignes. Pour ce faire nous essayerons dans un premier point de parcourir rapidement les relations entre Saint-Louis (et l'Europe) et la Mauritanie, et ce jusqu'à la fin du XVIII^es pour voir comment ces relations s'établirent et donnèrent sa forme au commerce de la gomme. Le second point aborde la première moitié du XIX^es, époque de la grandeur de cette gomme. Après avoir étudié les mécanismes de la traite nous verrons en quoi la conjoncture favorisait les Maures, et comment Saint-Louis cherchait à devenir maître dans la région. Enfin une dernière partie traite de la région en crise. La gomme est «malade», ce qui sera lourd de conséquence tant au niveau de Saint-Louis qu'au niveau de la région en général et du pays

«pacification», décidée et obtenue plus ou moins facilement par la France, répond au vœux d'une grande partie de la population.

I LES RELATIONS JUSQU'AU SEUIL DU XIX^eS.

Cette partie quoique excentrique en apparence par rapport à notre sujet en est en fait indissociable puisqu'elle annonce et prépare le XIX^es et montre qu'à une période de recherche sans objectif précis (période des «pré-découvertes») (Mauny, 1961 p XIV) succède une ère de relations suivies et d'échanges fructueux avec pour toile de fond le commerce de la gomme.

A) Découverte et Desserte : L'ère de la gomme

1) La rencontre Mauritanie-Europe : La découverte

La question de l'origine des relations entre l'Afrique (La Mauritanie) et l'Europe nous mène assez loin. Sans remonter aux périles de Néchao (-600 env.) (Mauny, 1961 p 85) ou d'Hannon (V^e av. J.C.) (Hardy, 1937 p1), et sachant que les deux ensembles ne s'ignoraient pas et que la rencontre n'est donc point fortuite ou accidentelle, nous pouvons dire que les contacts ne furent effectifs qu'à partir du XVI^es. Mais pourquoi seulement au XVI^e? Plusieurs éléments de réponse expliquent ce retard.

La superstition, qui fut un rempart quasi infranchissable à l'époque et «important facteur d'inhibition jouant à l'encontre de tous les mobiles» (Mauny, 1961, p 80) économiques, politiques, religieux etc.

L'activité maritime, encore hésitante et peu préparée ne peut affronter cette partie du monde réputée «lieu naturel des monstres et des prodiges : Africa Protentosa»), malgré le poids du risque qui tentait chacun pour contourner l'obstacle turco-musulman et aller cueillir sur place les produits d'Asie.

Sur le plan politico-religieux la conjoncture n'était guère favorable. Avec l'effondrement de la civilisation romaine et byzantine et la montée du monde arabo-musulman, tenant en échec la Chrétienté, et contrôlant le commerce centré à l'époque sur la Méditerranée, l'Europe proie à la piraterie, aux luttes et, par dessus tout la Guerre de Cent Ans, se détourne de l'entreprise commerciale. Le résultat est que «la nuit qui recouvrail l'Afrique se fait plus épaisse encore» - (Hardy, 1937, p3).

Cependant ces «pré-découvertes» (car n'ayant pas donné naissance à une installation définitive), malgré la modicité de leurs résultats, permirent aux peuples de la péninsule ibérique, mieux placés et profitant du «chaos» en Europe, de se lancer dans cette nouvelle phase de reconnaissance de l'Afrique.

Les Portugais, bien que les Français (Normands) leur disputent le «droit d'ancienneté» sur les côtes ouest - africaines, sont les véritables artisans de cette expansion. Avec la prise de Ceuta en 1415, œuvre de l'Infant Henri, et montrant que l'initiative publique (le Portugal) y est désormais impliquée, (2), l'ère de la «véritable découverte» commence, cette fois-ci à un rythme plus rapide et avec une détermination sans précédent. Pourquoi une tel changement? Cela demande de nous un regard sur les parties en présence à l'époque.

L'Afrique, du moins celle de l'Ouest (3) qui nous intéresse connaît encore, et le terme «Moyen Age» qu'on lui applique est mal à propos, une période de splendeur fruit d'une organisation politique solide soutenue par une assise économique certaine. Ne trouve-t-on pas par exemple chez certains auteurs (Braudel, Mauny...) qu'à l'époque «l'Afrique Occidentale fut le principal pourvoyeur en or du monde»? Seulement cette grandeur connaîtra un terme à la fin du XVI^es avec l'invasion marocaine (1591), les luttes politiques internes et les troubles de divers ordres engendrés par la naissance du commerce côtier. Autant de facteurs qui feront donc de la région et de son or un pôle d'attraction et une zone

médiévale, l'armature féodale se désagrège, l'individu se libère de plus en plus, l'emprise du pouvoir s'assouplit, et ce à la faveur d'un net développement économique (les progrès techniques ont permis une expansion de l'agriculture). Au XVI^e siècle elle est donc prête à inaugurer sa «véritable révolution planétaire». Et si certains privilégièrent le mobile religieux (endiguer l'Islam, et pour cela chercher l'appui du mythique empire du Pape Jean en Ethiopie), le facteur économique prit rapidement le pas et poussa les navigateurs sur les côtes sahariennes car il fallait arriver au «fameux Rio de l'or d'où le métal jaune était transporté par terre par les caravanes arabes vers le Maghreb» (4) (Mauny, 1961 p. 58). D'ailleurs les deux facteurs vont de pair, et le désir de dominer le monde, de conquérir des marchés pouvait aisément se camoufler derrière des motifs de «propagation de la foi».

Cette longue phase préparatoire annonce l'établissement de relations désormais plus suivies parce que plus profitables.

2) L'établissement des relations, la «Desserte»

Au XVI^e siècle les Portugais installés sur les côtes sénégalo-mauritanienes entrent en contact avec les tribus de l'intérieur, et leurs ports de relâche deviennent des comptoirs (1455 déjà une forteresse est construite à Arguin). Aussi s'ouvre la période du «bras de fer caravelle-caravane», la balance finira par pencher en faveur de la première offrant plus et à des prix plus compétitifs.

Très rapidement donc l'Europe, prête à exporter hommes, produits et capitaux trouve en Afrique un partenaire privilégié et une terre qu'elle pourra facilement dominer. Une complémentarité s'installe faisant du continent noir la «périphérie» de l'Europe et même «la périphérie de la périphérie de l'Europe» (l'Amérique, à travers laquelle l'Afrique développe l'Europe). Cette «intégration» est rendue possible grâce à la découverte de nouveaux produits - l'esclave et plus tard la gomme - indispensables à une Europe en expansion, et qui imprimeront à ses relations avec les Africains une dimension toute particulière. En fait l'esclave et la gomme ne sont pas appris au même moment, le premier dominant les XVI^e et XVII^e, marchant ensemble avec le second au XVIII^e siècle avant qu'il ne soit totalement ou presque écarté au XIX^e.

Mais pourquoi l'esclave et pourquoi la gomme?

L'Europe au XVI^e siècle possède des colonies. Mais se pose le problème de leur mise en valeur que ni les Européens eux mêmes, ni les autochtones ne peuvent assurer. On trouva pour ce faire, et sans le vouloir au début, du moins sans qu'il soit prémedité l'*«homme africain»*, ce qui donna rapidement naissance à un commerce à la fois humiliant et rentable, longtemps, mais timidement critiqué sans être combattu.

Pendant plusieurs siècles (XVI^e - XIX^e siècle) l'Afrique assistera impuissante à la sortie de plusieurs millions de ses bras pour mourir en pleine mer ou développer des contrées tout à fait étrangères. On peut même avancer que l'Afrique a favorisé la traite par son intégration dans l'économie mondiale devenue à l'époque une «économie négrière». Ainsi pour ce qui est des côtes mauritanienes, et l'implication des Maures, Ca da Mosto nous rapporte que les Portugais qui s'installent à Arguin au milieu du XV^e siècle arrivent «à tirer de leur commerce avec Wädàn» tous les ans sept à huit cent têtes (esclaves) pour les mener en Portugal» (cité par Abdelwedoud, 1985, p 425).

C'est dire donc que ce commerce prit dès le début une allure inquiétante. Les Portugais poussent en sorte plus loin vers le sud. Le «syndrome» de l'esclave s'empare de tous, et l'Afrique n'est plus qu'une «pépinière d'esclaves», une «fabrique d'hommes» (Gaffarel 1892 p 19) et par conséquent volée et violée inconsidérément (5).

Mais qu'il nous soit permis de faire ici quelques précisions et signaler quelques lacunes. D'abord la traite arabe ou orientale, contrairement à ce qu'avancent certains n'a jamais été

que les maures étaient «graines pourvoyeuses en esclaves» ne résiste guère à l'analyse. Ils en livrèrent certes à l'Europe et à l'Afrique du Nord, mais contrairement à ce que rapportent des auteurs tels Cultru (1910, p 273), Carrère... (1904, p 313) la part maure n'a pas été déterminante dans le mouvement d'ensemble. Enfin et c'est ce qui appuie cette idée, le Sénégal n'a jamais été une grande région productrice, de la «graine noire» mais plutôt une porte de sortie (Gorée).

Cette réalité a quelque peu échappé à l'époque à tous, même aux plus hautes autorités administratives. . Ne voit-on pas J.B.L.Durand parler sans preuve d'un nombre considérable fourni par les Azounas» (Abdelwedoud, 1985 p. 428), et même le gouverneur Faïdherbe (1889, p 31) tomber dans la même erreur en parlant de l'esclave comme le premier produit d'exportation du Sénégal »? Le fait est que ce pays «ne fournit jamais un grand nombre d'esclaves noirs» (Delcourt, 1952, p. 46), et Cultru (1910n p. 245) revient à la raison et reconnaît «que la traite de la gomme a toujours été la plus importante de celles qui se faisaient dans nos comptoirs d'Afrique Occidentale».

Mais quelle que soit son origine, sa source ce commerce ne tarda pas à dominer les échanges,, l'économie européenne et même mondiale depend désormais de l'esclave africain.

Cette activité donna naissance à une forme de commerce, qui lui est propre, dont le fait marquant est la naissance des «Compagnies de Commerce» (6), vecteur de ce qu'il fut convenu d'appeler le «Commerce triangulaire». Les Européens jalonnèrent la côte de comptoirs d'échange (Arguin, Portendick... (7)). Les relations commerciales Afrique - Europe connaissent aux XVII^es et XVIII^es leur apogée d'autant plus qu'à cette période apparaît en plus de l'esclave un nouveau produit qui «sauvera» le Sénégal : la gomme.

Apportée par les Dieppois (1364), les Portugais (1449), la gomme Ouest-africaine ne fut véritablement révélée à l'Europe qu'au XVIII^es par les Hollandais. Indispensable à l'industrie occidentale rayonnante (apothicairerie, teinturerie, confiserie...) elle ne tarda pas à attirer plus de clients avant de transformer la région surtout à partir du XVIII^es, en véritable «colonie de la gomme», ce qui nous amène à laisser de côté l'esclave et «son» XVII^e.

Ayant pris naissance officiellement sur le fleuve la traite de la résine se transféra rapidement sur la côte. Son commerce - dans le but de tirer plus de profit et assurer plus de sécurité - renforça le système d'association à une époque où les pouvoirs publics s'y intéressent de plus en plus, la charte qu'ils accordent aux Compagnies «équivalait à un véritable brevet d'invention» (Delavignette 1931, p 49). Seulement il faut signaler qu'à cette époque les peuples de la péninsule ibérique laissent place à de nouvelles puissances (France, Hollande, Angleterre) qui prendront désormais en main les destinées de la région.

Sans sousestimer le rôle joué par l'esclave au XVIII^es «grande époque de la côte et de la traite» (Delavignette 1931 p. 47) nous pouvons dire que la «ruée» vers la gomme, les efforts pour la contrôler engendèrent une lutte âpre ouvrant l'ère de la «convoitise» pour la «mainmise».

3) Convoitise et mainmise, la France sur scène

Au XVIII^es la traite de la gomme achève de prendre sa physionomie et modèle à sa façon la région. Seulement en impliquant plusieurs nations elle fit renaître les inimitiés et les vieilles rancunes en Europe, chaque pays cherchant le monopole. La Mauritanie devient plus que jamais d'actualité. Quelle explication à une telle importance ?

Si la côte mauritanienne fut objet de convoitise pour une mainmise ce n'est pas fortuit. Se trouvant sur la route maritime France-Sénégal, beaucoup de navires s'y rendaient (Delcourt, 1952, p 92). De plus la Mauritanie, représentée par le Trarza, occupe une position stratégique capitale car carrefour des commerces transsaharien et côtier, largement ouverte sur l'Atlantique (600 km environ), sur le fleuve, et contrôlant les régions productrices de résine ce qui en fait un partenariat assez étroit avec le Sénégal.

Français revendiquant «l'appartenance» de la région, considérant le Sénégal «comme une colonie et se croyant chez eux» (Georges Tuaillet, 1936, p 7) se trouvent en compétition serrée avec les puissances de l'époque, la Hollande et surtout l'Angleterre.

Ce conflit, que Delcourt appelle (Guerre de la gomme) (1713-1763) se déroule en deux temps:

- une première guerre menée contre la Hollande, de 1717 à 1727. Le traité de la Haye (13-1727) y met fin éliminant les Hollandais qui abandonnent toute prétention sur la côte sénégalo-mauritanienne.

Le second épisode est la guerre contre l'Angleterre, la grande rivale de la France. Ce conflit qui dure officiellement de 1737 à 1758 se poursuit en fait jusqu'au traité de Paris (1763).

Mais la signature des traités transforma les Hollandais et les Anglais en contrebandiers dangereux, en (interlopes) offrant plus aux Maures. La France, à défaut de les éliminer essaya «d'attirer aux escales du fleuve le commerce de la gomme» (Barry, 1985, p151) tout en cherchant à gagner la sympathie des Maures. Elle ne réussira pas à écarter ses rivaux. Golberry, cité par Cultru (1910, p254) rapporte que pendant les années 1785 - 1786 les «Maures trarza portaient annuellement... environ quatre cent milliers (de gommes) à Portendick qui y étaient achetées par les Anglais, environ la moitié de ce qui était porté aux escales du Desert et du Coq».

Sans nous attarder sur cette période (nous renvoyons à Cultru, Delcourt, Barry, Abdelwedoud...) nous dirons seulement que les rivalités autour des escales maures conduiront «à un contrôle exclusif de la France sur la côte mauritanienne» (Abdelwedoud, 1985, p570) bien que les Anglais continuent à «fourrager la concession» avant de l'occuper effectivement jusqu'en 1817.

La France pour assurer sa mainmise, les Anglais et les Hollandais pour maintenir leur présence cherchèrent à conclure des accords avec les producteurs de gommes de plus en plus exigeants puisque conscients de l'importance de leur marchandise. Nous entrons donc dans une nouvelle phase de ces relations.

C) Pouvoir et comptoirs, les Maures sur scène

1) L'émergence du partenaire

L'importance grandissante de la gomme donna aux relations entre les Maures et les compagnies de commerce, représentant l'Etat, une allure non seulement commerciale mais désormais politique aussi. Les Maures vont l'utiliser pour imposer leurs conditions à des Européens sûrs que quelque soit le fardeau ils auront beaucoup à gagner. Cela demande de jeter un coup d'œil sur la Mauritanie d'alors, en choisissant comme pôle représentatif l'emirat du Trarza.

Sur le plan spatial il est difficile de cerner avec précision les limites du pays maure à l'époque. En effet les frontières n'étaient pas fixes comme le serait un Etat aujourd'hui «avec un «espace» «dépersonnalisé» géométrique, rationnel, un espace exclusif frontière, clos (Baduel, 1988, p135). Cela se comprend quand on évoque quelques constantes du monde nomade.

La mobilité spatiale imposée par un nomadisme transhumant défiant les frontières et les distances à la recherche des pâturages et de l'eau.

L'absence d'une occupation effective du sol et la nature même du pouvoir émarial, de plus en plus fictif à mesure qu'on s'éloigne du «centre».

D'ailleurs on ne peut parler d'un centre unique mais de plusieurs centres (Les Emirats) ce qui fait que l'espace est ici, tout comme au Maghreb, «aussi flou et dynamique et d'autant plus complexe que la société d'alors était paradoxalement tout réalisable à

s'exerce plus sur les hommes que sur le territoire. Néamoins la délimitation est possible, elle existe, mais nous préferons la faire sur le plan socio-politique.

Sur le plan humain et sans vouloir faire une analyse de la mise en place de la société maure (nous renvoyons aux travaux de Ould Hamidoun, Abdelwedoud ould Cheikh...) nous pouvons dire que celle-ci est, avec ses articulations verticales et horizontales, le fruit d'un long processus où se mêlent le politique, l'économique, le religieux... Plusieurs temps forts dont entre autres le mouvement almoravide (XI^e s) l'invasion hassane (XV^e s), la Guerre de Churbubba (1671-73-1677) dans le sud ouest mauritanien, connu sous le nom de (Guebla), expliquent cette lente formation, surtout à partir de la guerre de Churbubba où la stratification est désormais plus nette. Mais un fait retient l'attention, c'est le «bicéphalisme» (branche guerrière et classe maraboutique) qui désormais va commander la société maure, la première composante assurant la direction politique, la seconde contrôlant le savoir et l'avoir.

Mais on ne peut s'empêcher de souligner ici le rôle de la classe servile, l'esclave, bon à tout faire, joue «un rôle de premier plan dans l'évolution économique et sociale des Bidān» (Abdelwedoud, 1985, p367).. Seulement et puis qu'il s'agit d'assurer la sécurité du commerce, nous nous intéresserons le plus à la branche guerrière en ce qu'elle fut l'interlocuteur direct des Européens, le garant de la bonne marche des affaires et de la défense du pays, ce qui nous amène à parler des emirats et principalement du Trarza.

Amorcée au XVII^e siècle, la formation des Emirats maures ne fut effective qu'au XVIII^e siècle. Cette structure, «embryon de pouvoir centralisé» (Abdelwedoud, 1985, p 639) est la plus adaptée au monde nomade, et désormais la Mauritanie se trouve divisée en Emirats⁽¹⁰⁾ mghafra (trarza, Brakna, Adrar) et «maghfariant» (Tagant). Nous prenons comme exemple, tout en le justifiant, le Trarza.

Ensemble géopolitique le plus puissant de la région⁽¹¹⁾ (notamment au XVIII^e et pendant la première partie du XIX^e s), en relation avec les Emirats maures, les royaumes noirs et Saint-Louis, ouvert sur la côte et sur le Fleuve, bénéficiant d'une direction politique solide et contrôlant le marché de la gomme, le Trarza est donc le mieux placé pour faire évoluer la Mauritanie en phase avec Saint-Louis et l'Europe. Le pays doit son nom à celui de l'ancêtre éponyme du groupe, Terrouz Ould Heddaj O. Amran O. Othman O. Maghfar O. Oudey O. Hassan. Aussi Ahmed ben Deman O. Azzouz O. Massoud O. Moussa O. Terrouz, vainqueur de la bataille de N'Titam (1630-1631) contre les Oulad Rizg, inaugure-t-il la domination du groupe sur la région. La «couronne» se transmettra dans sa descendance, en particulier chez celle de son petit fils Ely Chandhoura (Ould Heddy ould Ahmed ben Deman) (1703-1727) qui nous intéressera le plus ici car le premier chef politique avec lequel les Européens nouèrent des relations politico-commerciales officielles. Cette officialisation se traduira par la signature de traités sanctionnés par le payement de «coutumes» en échange de la protection du commerce et des commerçants.

2) La traite pour tous, les traités avec tous

a) Traité et «coutumes»

La fièvre de la gomme est telle qu'au XVIII^{es} on peut parler d'une «course au clocher» bien avant celle du XIX^{es}. Cette fièvre, avec les implications qu'on lui connaît, les conséquences que nous avions évoquées, renforça la position des Maures. Le résultat fut que toute installation sur le fleuve était «impropre» si on ne tenait pas compte de leur représentativité (Abdelwedoud 1985, p. 547). Les Européens comprirent le jeu et virent dans l'alliance avec l'Emir, qui contrôlait aussi les principautés Ouolof (12) voisines, la seule garantie de l'avenir. Les Français à partir du fleuve, les Anglais et les Hollandais à partir de la Côte rivalisent, chacun offrant davantage aux Maures pour s'assurer, par des traités, l'exclusivité des échanges. Y réussiront-ils ? On peut en douter.

Les traités furent «oraux» au début comme l'affeste l'accord entre l'acourba et l'émir du

par les uns et les autres, oubliés juste après leur conclusion. Cela mettait les Européens, surtout les Français dans une situation peu enviable.

La France, maîtresse - en théorie - de la région, et représentée par une des grandes figures coloniales, Bruë, signa le 29 Juillet 1717 le premier traité avec Ely Chandhora. Renouvelé en 1723 (Cultru, 1910, p. 174) l'accord reconnaît à celle-ci le monopole sur toute la côte mauritanienne et engageait la Compagnie (du Sénégal) à assurer l'approvisionnement du pays smaure.

Le contrat n'est pas rempli. Bruë voulait seulement écarter les Anglais et les Hollandais (ces derniers installés depuis 1685 à Arguin), l'Emir s'intéressait surtout aux coutumes. C'est pourquoi on assista parfois à des malentendus, comme en 1721 quand Duval, gouverneur d'Arguin, tua des Maures; mais il fut massacré le 20 Octobre de la même année par des Trarza.

Le différend fut plus profond, et faillit faire parler encore plus les armes quand, par exemple, l'Emir découvrit que la France cherchait à signer des traités séparés avec ses «adversaires». Comme réplique, et malgré le traité de 1717 ilaida les Hollandais (13) à s'emparer de Portendick.

Cela démontre plus, et comme nous l'avions noté que les traités n'étaient que pure forme, leur respect par l'Européen est fonction de la politique menée sur la côte ou sur le fleuve, le Maure ne s'y intéressant que pour les «coutumes» qu'ils prévoient.

En effet les Maures, maîtres du jeu, concevaient les «coutumes» («Amkubbul») payées par les Compagnies «partout où elles voulaient faire du négoce» (Colombani, sd p. 102) comme une source indispensable à leur stabilité politico-économique. Leur paiement, bénévole à l'origine, ne tarda pas à prendre le caractère d'un «cadeau forcé», un véritable «droit confirmé par la tradition» (même référence) sans lequel la traite ne peut s'effectuer.

Payées vraisemblablement dès le XVII^{es} (voir Abdelwedoud 1985, p. 547 et ss, qui parle aussi des traités) elles l'étaient en produits divers venant d'Europe, et généralement pas de bonne qualité, allant du miroir aux tissus (guinées) en passant par la verroterie, les lames de sabre...» (Cultru 1910, p. 247). Leur importance (bien que représentant peu pour l'Européen) pour une classe guerrière «monopolisant la violence» leur donna rapidement une dimension politique qui les mit au cœur des relations entre Sains-Louis et la Mauritanie et même entre les parties maures qui les reçoivent.

Nous savons à cet effet qu'à la fin du XVIII^{es} et au début du XIX^{es} «elles furent l'enjeu de compétition et de contestation» (Abdelwedoud, 1985, p. 570), qu'elles jouèrent désormais un rôle décisif dans l'évolution de l'Emirat. Pour preuve que la France les utilise comme moyen de pression «on assiste à un élargissement du nombre des bénéficiaires des «coutumes» à des auxiliaires, des parents ou des riveaux de l'Emir, annonciateurs de manipulations et de compétitions» (Abdelwedoud 1985, p. 558). Elles finirent même par devenir, surtout après Mohamed Lehbib un moyen de légitimation, une condition d'allégeance à Saint-Louis. Sur l'enjeu de ces coutumes, sur ceux qui en bénéficient nous renvoyons à P. Marty (1919, pp. 364-371), Abdelwedoud, (1985, T II p. 560 et ss). Mais une mention particulière doit être faite des coutumes payées aux Idewelhadj sur lesquels nous reviendrons, en raison de leur indépendance vis -à-vis de l'Emir et du rôle économique - et diplomatique - qu'ils ont joué.

Toutefois, en parlant de ces «prébendes» on peut se demander pourquoi n'y a-t-il pas eu, du côté maure, les traces du phénomène d'accumulation. Sans aller plus loin nous dirons que cela n'a pu se produire car les coutumes étaient plutôt utilisées par l'Emir pour asseoir sa domination et «s'attacher» une plus grande clientèle. Son poids dépend donc des coutumes qu'on lui paie lesquelles sont fonction de l'importance des échanges, qu'il importe de voir, brièvement, au XVIII^{es}.

b) La traite au XVIII^{es}, le Sénégal sous la gomme

Les relations commerciales entre les Maures et Saint-Louis, représentant l'Europe, connaissent leur apogée pendant le premier tiers du XIX^{es}.

maîtresse, était représentée par une Compagnie ou une société commerçante. Bien plus que les autres produits locaux, tels l'esclave dont le commerce continua, le gomme dominant presqu'exclusivement les échanges au Sénégal. Pour avoir une idée de cette importance de la résine nous procéderons par repères en considérant la traite au début, au milieu et à la fin de ce XVIII^{es}. (nous renvoyons pour plus de détails à Labat - Cultru, Delcourt...)

L'absence d'un contrôle effectif, l'inefficacité du service des douanes, le truchement et la contrebande, l'instabilité des Compagnies sont autant de limites pour camper avec précision le mouvement commercial. Malgré tout, dès le début du XVIII^e s., époque où s'esquisse la mise en place des règles du jeu, nous disposons de données suffisamment éloquentes pour se faire une idée de la période.

Au début du siècle la récolte de la gomme était relativement importante et évaluée à 8000 quintaux soit 800.000 livres (Cultru 1910, P: 248). La production pouvait dépasser ou être en deçà de ce seuil, car fonction des relations politiques et des caprices du climat.

Malgré tout ce fut une période de grande activité commerciale, même si Bruë, écrivant au Ministre de la Marine le 18 Juin 1715, lui demandant les moyens pour écarter les interlopes anglais, parle de crise. D'ailleurs on prit l'habitude de parler ainsi dès que les Maures sont en bonne position ou simplement quand des gommes sont vendues sur la côte. Autre preuve que le commerce était important et que les rapports des Directeurs Généraux de la concession du Sénégal ne donnaient pas une image réelle, Français et Anglais étaient à la fois relativement bien servis.

La demande européenne est portée au double et les profits tirés sont énormes. La course à la côte est telle que la décennie 1730 - 1740 connut une accumulation de gomme dans les entrepôts telle qu'elle dépassa largement les besoins des marchés en Europe, ce qui contraint la Compagnie en 1746 à limiter ses achats en fonction de la demande. Cela sera - t - il respecté?

La limitation affecte les producteurs de gomme, mais pas pour longtemps car dès le milieu du siècle les Anglais réapparaissent. Le passage du Sénégal aux mains des ceux-ci n'affecte que peu ou pas le commerce. Cultru (1910 p. 248) parle de sept millions de gommes traitées au milieu du siècle. Les Français, écartés, se transforment en «interlopes» et ce jusqu'à leur retour à Saint-Louis après le traité de Versailles en 1783. La situation politico-économique est toujours au profit de la gomme.

A la fin du siècle les échanges avec la Mauritanie sont si importants que la «Compagnie de la Guyane» devient «Compagnie de la Gomme». Cette importance est attestée par Golberry (cité par Cultru 1910, p. 254) qui rapporte que «pendant les années 1785 - 1786 - 1787 la quantité de gomme portée annuellement dans les comptoirs du Désert et du Cok s'est élevée à huit cent milliers et en outre les Maures Trarza en portaient annuellement aussi environ quatre cent milliers à portendik qui y étaient achetées par les Anglais». Autre preuve que la conjoncture favorisait la gomme on proclama, en 1791, la liberté du commerce au Sénégal.

Au total après des contacts peu suivis à l'origine l'esclave et la gomme mirent en relation l'Afrique et l'Europe. La gomme, plus que l'esclave devint le produit essentiel d'exportation du Sénégal surtout au XVIII^e s. ⁽¹⁴⁾ Son importance fut telle que les nations européennes venues la chercher se trouvèrent impliquées dans une longue «guerre de la gomme» pour contrôler son commerce. L'alliance avec les producteurs devint la seule voie de réussite et la France ne put écarter les autres rivaux. Malgré tout les règles du jeu furent fixées. Le commerce connaît son apogée surtout au XVIII^{es}, situation qui se poursuivra en gros pendant la première moitié du XIX^e s. .

II) LA PREMIERE MOITIE DU XIX^{es}. LE MAINTIEN EN FORCE DE LA GOMME, MALGRE LES PREMIERS SIGNES DE CRISE

Le Sénégal de cette période est une colonie de la gomme. Le commerce connaît encore

malgré une politique indécise, cherche de plus en plus à contrôler la situation. Mais avant d'aborder ces relations dans leur dynamique il importe de voir le commerce lui-même dans ses mécanismes et sa physionomie, qui n'ont que peu changé depuis les débuts.

A) Le commerce de la gomme : les mécanismes de la traite

1) De la forêt à l'escale

La gomme¹⁵, produite d'une façon aléatoire, par l'exudation de l'acacia «vereck», se localise en pays maure dans trois points, trois forêts: Lebiar au Brakna, Alfetak et Sahel au Trarza, ce qui justifie la prise de ce dernier gomme exemple dans les relations avec Sain-Louis. Indispensable à l'industrie européenne elle révéla rapidement au second plan les autres produits, devenant ainsi «le «palladium» de l'industrie et du commerce sénégalais.... et toute autre conception de l'enrichissement du Sénégal passe pour une hérésie» (Hardy, 1921, p 255).

Les Maures, surtout ceux de la Guebla, y trouvent une activité leur permettant de ne pas entamer leur capital - Le bétail -, et s'y convertissent dès le début, soit directement (Zouaya producteurs) soit indirectement (guerriers, protecteurs).

Produite inégalement deux fois l'an, on prit l'habitude d'appeler «traites» ces deux saisons de rencontre entre acheteurs et producteurs. On distingue à cet effet une grande et une petite traite:

- La petite traite, la moins importante, car la plus courte, s'étend d'octobre à décembre et ne donne par conséquent lieu qu'à une campagne limitée.

- La grande traite s'étale sur six mois avec une période de pointe en Mars. Elle est beaucoup plus importante, d'autant plus qu'à cette période de l'année on assiste à un rassemblement plus important des Maures, qui descendent vers le Sud à la recherche des pâturages, de l'eau mais aussi pour effectuer des échanges. Mais où se déroule justement cette rencontre?

A l'origine le commerce, se faisant dès que possible, ne s'effectuait pas en des points fixes, «seules les marges côtières de l'ouest africain étaient devenues des zones d'économie de traite» (Marc Michel, 1982, p 141). Mais la présence d'interlopes anglais et hollandais sur la côte mauritanienne, et les efforts français pour capter le commerce firent qu'au XVIII^e siècle on assista à «l'établissement permanent des escales commerciales européennes sur le Fleuve Sénégal, motivées entre autres, par le commerce du «bois d'ébène» (Abdelwedoud 1985, p. 427), tendance qui renforce de plus en plus la traite de la gomme. Celle-ci s'effectue désormais officiellement entre Saint-Louis et Podor où s'échelonnent, avec parfois de sérieux problèmes de localisation les escales du Désert, du Terrier Rouge, du Trarza, des Darmancours, du Coq, avant que le traité de 1858 fixant les nouveaux points de traite ne désigne Dagana comme centre d'échange pour les gommes trarza. Cette modification fut-elle ou non appréciée par les uns et les autres qui y étaient impliqués ? modifia-t-elle la conduite et les méthodes commerciales ?

2) La population commerçante, le «Code» de conduite

La traite met en relation un monde relativement important et varié où trois composantes essentielles se distinguent : un Européen, un mulâtre chrétien et un vendeur local. Pour mieux cerner cette composition il faudrait le faire sur la base de l'achat et de la vente, autrement dit voir la population venant de Saint-Louis (les acheteurs) et celle qui vient du pays maure (les vendeurs).

Du côté de Saint-Louis «les commerçants étaient divisés en deux groupes franchement hostiles l'un à l'autre : les «négociants» et les «traitants» (Hardy, 1921 p. 9). Les premiers, dont le nombre est relativement limité (4 en 1818, 30 en 1840 contre 160 traitants) (Raffenel 1940 p. 331), contrôlent le marché puisque «pourvus de capitaux et capables de grandes opérations». Les seconds, divisés «en gros traitants commerçant pour leur compte et en petits traitants mandataires des négociants» (Hardy, 1921, p 9) étaient b

souvent relativement tendues - les négociants mettaient les traitants dans une situation parfois difficile. D'ailleurs la puissance de ces négociants se traduit par l'émergence dès le début du XIX^e de maisons commerciales dont le poids, non seulement sur le plan économique mais aussi politique, comme on le verra, sera de plus en plus déterminant. Celles-ci d'origine bordelaise ou marseillaise, (les deux villes qui se partagent le contrôle du commerce au Sénégal) et dont les plus importantes sont Lacoste, Devès et Chaumet..., et surtout leur doyenne Maurel et Prom disposaient, chacune, d'une «flotte marchande». Elles constituent, malgré leurs rivalités, un «lobby» puissant bénéficiant de l'appui politico-militaire de l'Etat, influant largement sur celui-ci. Ne furent-elles pas les premières qui demandèrent la nomination de Faidherbe et une modification des rapports avec les vendeurs de gomme ?

Du côté maure la spécialisation ou la stratification est moins marquée. En effet hormis les guerriers dont la tâche est d'assurer la bonne marche des affaires politiques, les griots, les forgerons, le reste de la population s'intéresse au commerce de la gomme. Mais une tribu maraboutique mérite une attention particulière, les Idaou El Hajj, appelés «Darmancours» au Sénégal. Cette tribu, quasi - indépendante, passe pour être la première à avoir vendu officiellement la gomme aux Européens, vraisemblablement entre 1600 et 1650. Cette indépendance et cette place dans le commerce en firent des partenaires privilégiés et parfois même du médiateurs en cas de conflit.

Les relations entre les populations commerçantes, les lois qui régissent les échanges donnent à la traite un caractère, une «conduite» tout à fait particuliers. Le commerce obéit à des règles dont les plus importantes sont outre l'absence, en général, de monnaie, la contrebande et la duperie. Le troc était la forme courante dans les échanges. Les Maures ne connaissaient pas l'argent, et la France, évitant la sortie des capitaux, et voulant exploiter au moindre coût la colonie «n'encouragea» pas la circulation monétaire. On utilisa, entre autres moyens de paiement la «barre de fer», mais au XIX^e c'est surtout la pièce de guinée qui devint la «monnaie d'échange», article dont les Maures sont « friands ».

La traite est une période de grand risque ⁽¹⁶⁾ car c'est une époque de rencontre et de grands rassemblements, ce qui parfois est source de conflit. C'est pourquoi, pour tirer le maximum de profits possibles, «quand on partait à la traite on armait les vaisseaux comme si on devoit livrer un combat» (Lamiral, 1789, p. 89). Le lieu de rencontre est le fleuve et «c'est à l'escale que les Français ont nommé le Desert... que se tient principalement la foire de la gomme» (Golberry, cité par Cultru, 1910, p. 252).

S'effectuant à une période fixe de l'année elle est ouverte par un coup de canon, un autre la refermait ⁽¹⁷⁾. Mais avant que les échanges n'aient lieu il faut d'abord s'entendre sur les coutumes» à verser et les prix à payer car «le commerce s'effectue sur la base d'une entente première». Le feu vert donné les opérations commencent. Et très tôt les échanges furent dominés par la guinée et la gomme rappelant le doublet sel - or au temps du commerce transsaharien.

La transparence dans les transactions laissait place à la ruse, à la mauvaise foi, et la contrebande «est admise dans le code tacite du commerce à l'escale» (Désiré Vuillemin, 1962, p. 51). L'anarchie est donc la forme qu'apprécie le traitant, lequel, se dérobant aux consignes administratives pouvait faire, malgré les risques, parfois de bonnes affaires.

Mais la contrebande n'est pas le seul vice. La duperie était aussi une des règles. Elle était en effet présente tant au niveau de la quantité qu'à celui de la qualité. Chacun volait l'autre. Les Européens donnaient un volume plus «élastique» au «Quantar»⁽¹⁸⁾ qui servait de mesure, le transformant en de «véritables tonneaux de Danaïdes» (Faidherbe, 1889, p 34). Les Maures en réplique mélangeant la gomme à du sable, y ajoutant des cailloux de même dimension. Et on était comme d'accord. Mais ce qui était intéressant c'est que l'astuce gagna vite les hautes sphères de l'administration. Ainsi Bruë se vantait d'avoir fait monter le volume du Quantar, «et les Maures étaient incapables de se rendre compte du

empêchent de suivre de près l'évolution du commerce. Malgré ces lacunes les données dont nous disposons attestent que pendant la première moitié du XIX^es la gomme est encore «souveraine», comme cela apparaît à travers le mouvement commercial au cours de cette période.

B) Evolution des relations commerciales pendant la première moitié du XIX^es

1) La perte de contrôle, les ambitions déçues

Le XIX^es commence pour Saint-Louis et le pays maure par une crise qui affecte «sérieusement» le commerce, après une période de faste qu'encouragèrent la Révolution, la Constituante et la Convention.

En effet l'avènement de Napoléon 1^{er} ouvre une période de conflits, notamment avec les Anglais qui réoccupent Saint-Louis en 1809. Ils ne le quitteront qu'en 1817, bien que le Congrès de Vienne (9 juin 1815) leur ait «fait obligation de le rétrocéder à la France» (Abdelwedoud, 1985, p 578); Ils exigent pour ce faire de leur rivale, et comme pour l'affaiblir, qu'elle abolisse l'esclavage, mesure que l'Angleterre a prise en 1807.

Nous ne nous attarderons pas sur cette intermède anglais (nous renvoyons à Barry qui parle d'O'Hara et de la période). A en croire les auteurs français le commerce au cours de cet intervalle était «en pleine décadence» (Hardy, 1921, p 9). Le même auteur parle du chiffre de deux à trois millions avant l'occupation contre 90.000 en 1809, avec un prix de la gomme qui a baissé de moitié. Il justifie surtout la crise par la négligence et «le peu de soin apporté par les commandants anglais au contrôle de la qualité». Mais quel degré de crédibilité accorder à cette assertion quand on sait que son but était entre autres de dire que seule la France se souciait du Sénégal? Sans nous perdre en conjectures intéressons nous à la région après 1817, et même à partir des années 1820.

La rétrocession marque un tournant dans les relations aussi bien entre colonie et métropole qu'entre Saint-Louis et la Mauritanie. La France, libérant à contre-cœur les esclaves, incapable de faire face à l'hégémonie maure dans la région, était contrainte, malgré la crainte engendrée par l'absence d'une «idéé directrice», à revoir sa politique à la lumière de la nouvelle conjoncture. Sa nouvelle vision est qu'en plus du commerce il faut s'installer dans la région, la coloniser et endiguer la montée maure. Encore fallait-il savoir comment s'y prendre.

Ne pouvant au départ essayer des changements sur le plan politico-militaire, et voulant occuper sur leur sol les esclaves libérés, son action se porta essentiellement sur le plan économique, escomptant y trouver un remède à la crise.

La «colonisation agricole» parut la bonne solution, et le Walo, faute de pouvoir obtenir l'accord du Fouta, fut la région choisie. L'administration confia l'exécution du programme à Schmaltz, premier commandant et administrateur pour le Roi du «Sénégal et dépendances».

Le commandant expose son projet dans une lettre adressée au Ministre le 4 septembre 1819, projet qui «consiste à s'introduire dans un vaste pays peuplé de plusieurs millions d'hommes, à les déterminer au travail par les avantages qu'ils ne peuvent y trouver sans nous... à les diriger utilement pour nos intérêts par des exemples tendant à perfectionner leur agriculture, à les ranger insensiblement sous la domination française» (Cit^e par Barry, 1985, p 241). Mais était-ce possible? Le projet, malgré plus d'une décennie d'efforts ne connaît pas de succès, et cela se comprend.

Le manque, sur le plan économique, de soutien matériel efficace, la réticence des milieux commerciaux⁽¹⁹⁾, «l'inadaptabilité» de la région aux méthodes suivies firent que le programme fut dès le départ voué à l'échec. Sur le plan politique, il ne faut guère chercher la solution. En effet l'absence d'une politique claire, les changements trop fréquents concernant les gouverneurs s'ajoutent à la montée, en 1830 des libéraux «auxquels il ne faut pas demander le moindre enthousiasme colonial» (Blet, 1946, p 87). Autant donc de facteurs qui justifient l'échec et qui empêchent «toute politique locale sérieuse, et la colonie

vocation première, la seule à même d'assurer à tous le « travail ». Ce retour à la gomme, renforçant l'hégémonie des Maures, « ulcérés » par les desseins français et voulant y mettre fin, permet une grande reprise comme sociale qui rappelle le siècle précédent.

2) La reconversion, le retour à la tendance

Parler de reconversion et de reprise pourrait induire en erreur si l'on croyait que le commerce allait reprendre sa place des périodes glorieuses. En fait la tendance générale est à la hausse mais le cours de la gomme connaît parfois des troubles. Peut-on parler d'un début de crise ? La deuxième moitié du siècle en dira davantage. Pour le moment la gomme domine sans partage le marché du Sénégal. Il importe de voir les raisons de ce retour en force.

Le retour à la résine « poumon économique » du Sénégal à cette période s'explique par une conjoncture locale et internationale qu'on peut cerner à travers quelques éléments d'analyse. En effet avec le développement industriel de l'Europe la demande en gomme s'accrut, ses prix montèrent tandis que les produits européens connaissaient une baisse à la vente, ce qui donnait au mouvement commercial plus de vigueur. De même l'abolition de la traite négrière et l'échec de la colonisation agricole montrèrent à la fois l'impossibilité de trouver un produit de substitution à la gomme et la faiblesse ou le manque de volonté chez les administrateurs qui « furent incapables ou infidèles » (Cultru, 1910, p 373).

Il n'y a donc de recours que dans le commerce de la gomme. La population s'y reconvertis rapidement et le mouvement commercial retrouve une période de grand développement.

Cette évolution nous la suivrons non pas à partir de 1830 où elle est désormais plus nette, mais à partir des années 1820 où le trafic de la gomme relayant celui de l'esclave est détourné vers le fleuve et où les maisons commerciales « telles des araignées se mirent à reconstruire leur réseau commercial et d'échanges ».

D'une manière générale et sans nous intéresser pour le moment aux signes avant-coureurs d'une crise qui se met lentement mais sûrement en place disons que le commerce, de 1820 au milieu du siècle, accuse une tendance à la hausse, les données quantitatives sur lesquelles nous travaillons ne sont, comme nous l'avions déjà souligné, qu'approximatives.

Ainsi 1820 ouvre cette période « d'euphorie ». Le commerce fit des progrès considérables et continus, comme par exemple en 1821 où il montait à 2.100.529 francs dont 506.954 francs aux importations et 1.593.575 aux exportations » (Cultru, 1910, p 313). Il est à signaler dès le départ que les gommes trarza représentent la part du lion dans ces exportations, ce qui montre que l'état de santé sera fonction de leur production. Une crise de celles-ci entraîne un fléchissement de celui-là, situation que renforcera la concurrence et l'absence d'un code de bonne conduite chez la population commerçante, de plus en plus nombreuse. D'ailleurs ce dernier élément sera repris par les auteurs pour expliquer le malaise commercial. Mais on pourrait supposer qu'en 1823 la grande participation et la concurrence ne sont pas encore nuisibles pour les traitants puisque la campagne, « loin d'être avantageuse », permettait malgré tout « aux traitants de grands bénéfices, et la plupart d'entre eux semblaient devoir y trouver des ressources pour liquider leurs dettes ». (Hardy, 1921, p 204).

Le mal engendré par le nombre, la concurrence et la contrebande, éclate en 1824 où le commerce, écrit Roger, « quoique plus considérable qu'il n'a jamais été, est peu florissant. Trop d'individus prennent part sans qu'on cherche à étendre le cercle des relations ni à introduire aucune espèce nouvelle d'industrie. Les commerçants se ruinent entre eux parce que leur nombre s'accroît dans une proportion qui ne pas suivre l'accroissement moins considérable que reçut le commerce du pays » (cité par Hardy, 1921, P. 205).

Cette crise - elle domine les années 1820 - d'un genre tout à fait particulier mérite qu'on s'y attarde puisqu'on constate une contradiction entre le mouvement commercial et les

des Darmancourts, du Désert et du Coq écartent cette hypothèse. Résiste-t-elle dans une conjoncture politico-économique défavorable ? L'établissement en 1828 de la Société commerciale de Galam et du Oualo, la signature, en 1829, (15 avril) d'un traité avec les Trarza, confirmant celui de 1821 affirment le contraire d'autant plus que cette même année 1829 la récolte les gommes s'est élevée à 1 491 809 kg (Gaffarel, 1892, p. 20). Où faut-il donc chercher la source du mal du moment que celui-ci n'en résulte ni d'un problème de production, ni d'un problème de commercialisation non moins que d'une baisse des prix à la vente ?

A notre avis l'explication se trouve entre autres à deux niveaux :

- Une crise de comportement, renforcée par le nombre, et dont la toile de fond est la concurrence et la contrebande, peu propices au profit.
- L'absence ou la faiblesse d'un contrôle politique à même de faire régner l'ordre et imposer l'harmonie au commerce. Ce manquement de contrôle profite à deux autres parties impliquées dans les transactions : aux interlopes anglais, rivaux dangereux, qui, en 1828 par exemple, et d'après Jubelin ont traité 100 à 115.000 kg de gomme à Portendik, «devenu l'effroi des habitants du Sénégal» (Hardy, 1921, p. 247); aux Maures, sûrs de pouvoir dicter leurs conditions et trouver où écouter leur marchandise.

La réalité du problème est que Saint-Louis, une fois incapable de drainer, pour une raison ou une autre, le commerce de la gomme sur le fleuve, crie à la crise, crise de laquelle nous sommes assez loin pour le moment.

Loin de baisser, les échanges connurent à partir de 1830 une nette reprise et une plus grande participation consécutives à l'échec de la colonisation agricole et à l'afflux des populations vers les escales. Le commerce se chiffrait à 3 004 207 Frs. (Cultru, 1910, p. 313) où exportations et importations s'équilibrent à peu près. Le retour à la gomme fut même encouragé par la promulgation en 1831 d'une loi (4 mars 1831) réprimant la traite des Noirs. Le flétrissement perçu pour la période 1832 - 1836, que l'administration, à travers la libre concurrence, le compromis ou l'association chercha en vain à résorber ne modifia pas la tendance générale du mouvement. La production de 1835 a atteint 1 464 878 kgs (Gaffarel, 1892, p. 20), et dans une lettre adressée le 21 mai 1836 au Ministre on trouve que «jamais le chemin des escales n'a été aussi fréquenté qu'il l'est maintenant par les négociants européens dont le nombre s'accroît chaque jour au détriment des habitants indigènes» (Hardy, 1921, p. 262). N'est-ce pas là une menace pour les traitants qui n'ont d'autre issue hors des escales. En tous cas la lutte et l'opposition entre les deux peuvent encore être contenues en 1837 où le commerce, se chiffrant à 7 154 905 Frs (avec 5 059 605 francs d'exportations) (Cultru 1910, p. 313), dont plus de 6 millions de gommes achetées au Maures, (Hardy 1921 p. 263) donne satisfaction à peu près à tous, au premier chef le gouverneur qui voit «l'avenir de sa colonie sous les plus riantes couleurs». Mais était-ce la réalité ou pure utopie ?

1838, année assez dure, apporte la déception. En plus d'une guerre au Fouta, qui ralentit les échanges, la concurrence refait surface. Les négociants arrivent plus nombreux aux escales, «ils se livrent à la double industrie de négociant et de traitant», avilissant «les prix de change de leurs marchandises» (Cultru, 1910, p. 312), et «il n'y avait plus de traite possible pour les acheteurs de seconde main» (Raffenel, 1904, pp. 91-92). Les traitants desemparés, et misant sur la campagne suivante achetèrent les 300 000 pièces de guinées restés de celle de 1838. Mais la récolte déficiente, l'intervention des négociants, qui fit baisser le prix des guinées (10 à 11 kg par pièce) firent qu'en 1839 les traitants trop nombreux, ne purent payer leurs dettes, et les efforts de l'administration pour y faire face ne connurent pas de succès, le tout bien sûr au grand avantage des vendeurs de gomme qui, au contraire ne connaissent guère de problèmes. Mais parlons seulement de Saint-Louis où en 1840 la crise est nette, profonde et générale. Pourquoi et comment ?

Cette fois-ci la tendance générale sera à la baisse, et ce jusqu'au milieu du siècle. La population commerçante de Saint-Louis est touchée dans son ensemble. Avec une récolte de 3 100 377 (Gaffarel, 1892 p. 21) on se plaint. Le désordre, qui profitait aux négociants - ils l'ont créé - se retourne contre eux. L'une de ses conséquences est qu'il y eut «2 500 000

qui fait baisser leur prix et fait qu'à la colonie «la misère est à son comble». Que faire ? On ne trouva de remède que le retour à la libre concurrence (Hardy, 1921, p. 264). Mais le mal s'amplifie. Cette fois-ci les villes françaises impliquées dans le commerce avec le Sénégal sont atteintes, de même que l'Inde productrice des guinées.

Les années suivantes, la colonie connaît encore plus d'embarras. Le retour à la «société privilégiée» décidé par le gouverneur Montagniès de La Roque (arrêté du 16 avril 1842) et déplaisant aux milieux commerciaux fut loin d'être efficace. Une ordonnance royale rétablit en 1843 la liberté commerciale. Malgré une année (1845) relativement bonne, avec un commerce qui atteint vingt trois millions (Cultru, 1910, p. 313) et une récolte de gomme de 3 656 493 kg la situation ne faisait qu'empirer. Le comble est atteint en 1848 avec l'abolition effective de l'esclavage et la suppression de la corporation des traitants. Le retour en 1849-1850 au compromis, qui d'ailleurs n'apportera pas grand chose, montre que la faille n'est pas encore trouvée. Celle-ci il faudrait la chercher dans la nature même de la politique coloniale peu adaptée aux réalités locales, et dans les rapports souvent flous avec les producteurs, maîtres de la situation, ce qui nous amène à voir ces relations sur le plan politique.

C) La gomme source d'«hégémonie»⁽²⁰⁾ maure : Les relations politiques

1) Saint-Louis, et le Trarza d'Amar Ould Mokhtar (1800-1829)

Arrivés sur les côtes ouest africaines les Européens trouvèrent devant eux des sociétés à structure «plus ou moins centralisée» : les Emirats chez les Maures, les Royaumes chez les Noirs.

Au début ces relations étaient essentiellement commerciales, matérialisées par le paiement des «coutumes». Cette «subordination» du politique à l'économique dura jusqu'en 1817 où la France revenue au Sénégal entreprend les premiers pas d'une domination politique. Mais c'était sans compter avec la présence d'un adversaire de taille : Amar Ould Mokhtar, Emir du Trarza. Les relations entre les deux parties nous les suivrons à travers la crise du Walo en essayant de dégager les raisons pour lesquelles le contrôle de la situation échappait à la France.

En chassissant pour ses essais agricoles la région stratégiquement capitale du Oualo, la France se heurta «à la mainmise que les Trarza avaient progressivement instaurée après la guerre de Surbubbā, sur cette principauté Wolof, et dans une moindre mesure sur ses voisines orientale et méridionale : le Diolot et le Cayor», (Abdelwedoud, 1985, p. 579). Qui contrôle le Walo contrôle la région dans son ensemble, ce à quoi s'attela Schmaltz qui voulait «instaurer une pax gallicana sur la rive gauche du Sénégal» (Abdelwedoud, Ibidem). Les résultats d'une telle attitude furent que les Trarza, jugeant dangereuse l'installation à leur voisinage des Français, entraînèrent le Brakna et les Peuls du Fouta et ouvrirent les hostilités contre Saint-Louis.

La France sachant ses faiblesses au Sénégal opta plutôt pour la solution pacifique: Saint-Louis signa le 7 juin 1821 un traité avec Amar Ould Mokhtar, traité établissant «un condominium franco-trarza sur le Oualo» (Abdelwedoud, 1985, p.584). Celui-ci est considéré comme une dépendance du Sénégal mais en échange les Trarza y gardent leur droits et conservent leurs «coutumes». Seulement l'entente ne fut que de courte durée. En effet Saint-Louis en signant le traité avait prévu, à l'insu du roi, une coutume, égale, à Mohame Vall O. Oumeyr⁽²¹⁾ O. Sidel Mokhtar O. Charghi réputé «pro-français». Ne voit-on pas là les germes de la politique du «diviser pour régner» et l'absence d'une recherche de compromis ou de terrain d'entente entre Sains-Louis et les Maures?

L'Emir, comprenant le jeu manifesta sa désapprobation et courut au devant des événements. Mohamed Val sera assassiné. Les relations deviennent plus terribles, et le seront d'ailleurs jusqu'à la mort d'Amar (début de 1829) malgré quelques traités «mort-nés» qu'il signa essentiellement pour obtenir les «coutumes». La crise est donc profonde avec pour toile de fond à la fois le contrôle du Oualo, la traite des gommes à Portendik le nnhlème des «coutumes» et l'absence d'autorité⁽²²⁾

serieux problèmes limitaient son entreprise.

Parmi les avantages nous savons que Saint-Louis avait en face de lui un adversaire fragile, un Etat cloisonné où les amitiés et les alliances se font et se défont au gré de l'humeur. Le terrain était facilement exploitable eu égard aux scissions internes et à «la multiplication des pôles de pouvoir politique et des appareils de contrôle social sur la scène de l'emirat» (Mohamed El Moktar Ould Saad, 1990, à paraître p.8). Par exemple nous savons que la France s'attira l'amitié des marabouts (Idewelhadj), encouragea l'opposition entre Amar et le lignage des Ehel Sidel Mokhar O. Charghi influents au sud du fleuve, à une période où le pays connaissait de sérieux problèmes «consécutifs à la mort de Muhamad Val O. Umayr» (voir Abdelwadoud Ould Cheikh, 1985 p.590 et suivantes). Mais ces atouts la France ne saura les mettre à profit en raison des sérieux problèmes qui sévissaient.

Les handicaps sont multiples et lourds de conséquence et se resument dans l'absence d'une vision politique cohérente soutenue par une assise matérielle et une couverture militaire à même d'endiguer la poussée maure et contrôler le commerce. Ainsi les administrateurs se relayaient à un rythme tel qu'entre 1817 et 1854 il y eut 31 gouverneurs, ce qui rendait «précaire la situation dans nos établissements» (Henri Biet 1946, p. 195). La colonie est administrée non par une politique locale mais le «pouvoir central se réserve jalousement la décision» (Hardy, 1921, p. 356). Sur le plan économique et financier les moyens d'exécution étaient insuffisants, les aptitudes économiques de la région ne sont pas bien étudiées. Sur le plan social et politique enfin la centralisation et l'assimilation étaient source d'excès. L'emprise des Anglais est certaine et «dans toutes les difficultés que nous créent les Trarza on retrouve la trace de leurs intrigues» (Hardy, 1921, p.3).

Il n'est donc pas étonnant à la lumière d'une telle politique de voir voués à l'échec les programmes d'un Shmaltz et sa colonisation agricole, plus tard d'un Bouet Willaumez et son programme de pénétration etc. Si l'installation en 1830 en Algérie signifie un début de changement dans la conception coloniale, ce n'est pas avec le successeur d'Amar Ould Mokhtar - du moins jusqu'en 1857 - que la France au Sénégal connaîtra un répit.

2) L'absence de changement, le règne de Mohamad Lehbib - (1829-1860)

En fait l'apogée Trarza débute avec Amar et se poursuit surtout sous son fils et successeur Mohamad Lehbib. Le plan de notre travail nous oblige à «casser» en deux parties le règne du successeur d'Amar et cela se comprend. Nous avons voulu suivre l'évolution des relations avec la France non pas à partir du Trarza mais à partir de Saint-Louis où dès 1850 les éléments de la réussite française se mettent progressivement en place. Voyons donc la période antérieure à cette date.

Mohamad Lehbib hérita de son père un Trarza en pleine puissance, et qu'il portera à l'apogée pendant cette période. La position maure ne connaît de changements que dans le sens qui déplaît à la France, dont la politique n'enregistrera que déception et découragement.

En effet Mohamad Lehbib se montra plus ferme et plus déterminé à repousser les Français, à étendre son emprise dans la région et à soumettre le commerce, tout en le développant, à ses conditions.

Pour mieux asseoir sa domination politique l'Emir prit une décision qui fit entrer la crise du Oualo dans une nouvelle phase. En effet voulant créer une force régionale et encourager les desseins de Saint-Louis il épousa en 1833 la «linguère» Djimbott MBodj unifiant ainsi les deux couronnes du Oualo et du Trarza et s'arrogeant «les droits que le Walo nous avait cédés par le traité du 7 juin 1821» (Hardy, 1921, p.317). Cette union changea «toutes les conditions d'équilibre qui avaient présidé jusqu'à ce jour au jeu de notre politique locale». (Carrère..., 1855, p.281). Saint-Louis interprétait l'acte non comme une violation des traités mais comme une «humiliation». Il n'était pas question d'abandonner le Oualo, car, comme le dit l'administrateur Saint-Louisien Quernel en 1834, «si nous l'abandonnons notre commerce doit s'attendre à bien des avanies» (cité par Barry, 1985, p. 290).

La guerre éclate⁽²³⁾ mais la France hésite toujours. Le gouverneur Renault de Saint-

n'était donc pas possible d'autant plus que les milieux commerciaux s'y opposaient et que Mohamad Lehbib bénéficiait du soutien des Anglais qui ont eux-mêmes, et selon Hardy (1921, p. 259) «suscité ces événements dans une intention toute commerciale».

Sorti renforcé, et comme pour intimider davantage Saint-Louis l'Emir, en 1848, nomma héritier du Oualo son fils Ely issu du mariage avec la «linguère». Les progrès Trarza «allaient sous peu nous étouffer» (Carrère..., 1855 p. 284). Cultru (1910, p. 314) abondant dans le même sens ajoute que «nous payions toujours, en 1848, comme Cent Ans auparavant les coutumes au damel du Cayor et aux chefs maures de la rive droite, et nous étions si bien confinés dans nos îles que le chef des Trarza avait installé à Guet Ndar, sur la langue de Barbarie, en face de Saint-Louis un fonctionnaire (alcati) chargé de percevoir l'impôt sur les caravanes qui venaient le long de la mer pour commercer avec nous dans les villages».

Comme on le voit donc le courage, les aptitudes politiques et la conjoncture commerciale ont permis à Amar Ould Mokhtar et à son fils Mohamad Lehbib «de se poser en interlocuteurs autonomes d'une administration Saint-Louisienne qui leur assurait pourtant la part la plus significative de leur revenu, «coutumes» (Abdelwedoud, 1985 T2, p 595). Le paiement de ces «coutumes» ne signifie-t-il pas que le commerce et la politique «voluaient plus ou moins séparément et que malgré tout, tout le monde se gardait de porter préjudice aux échanges?

En tous cas la situation demeurant telle qu'elle était la France se voyait dans l'obligation de réagir et cette fois-ci beaucoup plus fermement, et après une longue période de tâtonnement. L'application du programme proposé par Bouet Willaumez dès 1844 semblait incontournable. Il manquait la volonté, le soutien et un homme pour l'exécution. Ce fut grâce aux pressions du commerce de Saint-Louis que ce changement de conception put se réaliser et ce à partir de la deuxième moitié du siècle.

III LES RELATIONS SAINT-LOUIS-MAURITANIE DANS LA DEUXIEME MOITIE DU XIX^{es}

Cette période constitue une étape cruciale dans les relations entre Saint-Louis et la pays maure. La crise que connaîtra la gomme, et qui la fera presque disparaître, la mise en place d'une administration décidée à «prendre le dessus», les troubles internes minant l'Emirat sont autant d'éléments qui feront que la situation de la Mauritanie ira en s'aggravant. La conséquence sera son passage, dès le début du XX^e s, et sans «coup férir», sous la domination française et sa transformation en «périmphérie» du Sénégal et de son arachide. Le début effectif de ce déclin commence avec Faidherbe.

A) La décennie des troubles, 1848-1858

1) Vers la nomination de Faidherbe

Au lendemain de la Révolution de 1848 le commerce, ruiné par la concurrence inconsidérée, soumis aux exigences des Maures, poussait le Gouvernement à adopter une vue qui lui assurât une emprise plus totale. Celui-ci, cédant aux pressions voulut mettre fin à une situation qui, faute de compromettre le commerce et l'avenir de la colonie, était toujours à l'avantage des Maures. Le projet de Bouet était de plus en plus d'actualité et l'on assiste aux premiers pas d'une politique ferme que nous voyons menée progressivement. Nous distinguons quelques étapes dans ce cheminement.

- La création d'une «Direction des affaires extérieures» au Sénégal. Le titulaire rendait compte au gouverneur «en un mot de tout ce qui serait susceptible d'amener la paix ou la guerre (Hardy, 1921, p 323). La création d'une telle direction est significative

Saint-Louis ne voyait d'autre issue que la guerre qu'il s'est mis à préparer car « le jour où nous les priverions de ces prérogatives et de ces revenus arbitrairement agrandis, ils devaient nous susciter des difficultés qui amenaient la guerre. Cependant il n'y avait pas à hésiter ; la situation est trop intolérable ; il fallait la briser » (Carrère... 1904, p. 352). La pression des milieux commerçants continuant on passa à la seconde étape.

La seconde phase du programme est la mise sur pied, en 1850, d'une « Commission d'enquête ». Le commerce est malade, la réglementation peu efficace, le « Compromis » « réadopté » en 1850 n'est « qu'illusion » et « les ébauches d'organisation économiques (...) mal vues du Ministère (...) étaient vite étouffées par les mœurs qu'elles avaient mission de modifier » (Hardy, 1921, 276) ; en gros elle reprit le programme de Bouët.

- La troisième étape est la décision d'exécution, en 1851, des propositions de la Commission. Cette tâche fut confiée au capitaine de vaisseau Protét, gouverneur de 1850 à 1854 avec lequel « disparaissait une des principales causes de stagnation et d'insuccès du pouvoir local » (Hardy, 1921, p. 343), d'autant plus qu'une « allure militaire » n'était pas pour déplaire au Second Empire contrairement à la Seconde République. Le gouverneur inaugura son œuvre par la création de deux forts à Dagana et Podor pour empêcher les Trarza de franchir le fleuve surtout que Mohamed Lehbib voulait dresser contre Saint-Louis les Noirs, que ce dernier venait d'émanciper.

La France renforce donc son dispositif militaire en vue d'une guerre qu'elle sait coûteuse et qu'il faut bien préparer. Les renforts sont envoyés à Protét et ordre lui est donné, en 1854 par Ducos Ministre de la Marine, de « supprimer s'il le faut par la force escales et coutumes » et « d'assurer la protection du pays Ouolof ». Son grand succès, en plus de la création des forts, est la victoire de Dialmath remportée par le capitaine de génie Faidherbe.

Mais la menace Trarza était encore sérieuse. La politique française malgré les quelques succès cherche encore sans la trouver sa voie, ce qui fait que le Ministre, malgré les consignes données à Protét, recommande en même temps la prudence face à un adversaire, dont la fin n'est pas à l'horizon. La faiblesse de la politique française tient aussi à des facteurs internes puisqu'on sait que les milieux commerciaux ne s'entendaient guère avec Protét qu'ils jugeaient « timide dans ses réalisations politiques », et ils finirent même par obtenir qu'il fut remplacé par Faidherbe, ce qui fut fait le 16 décembre 1854).

2) Le choc franco-trarza, Faidherbe et la fin du « Duopôle »

La nomination de Faidherbe trouva Saint-Louis et son commerce dans une situation délicate dominée par la gomme et contrôlée par Mohamed Lehbib. Mais avant de voir les réalisations du Gouverneur il importe de jeter un regard plus attentif sur le Sénégal en 1854).

Pendant cette période les efforts étaient centrés sur les moyens d'assurer au commerce sécurité et développement mais aussi sur la manière de mener à bien « la politique du fleuve » polarisant de plus en plus l'esprit des administrateurs et se traduisant dès le premier novembre 1854 par la « séparation administrative de Saint-Louis et de Gorée ». Le succès de cette politique est qu'elle ne bute pas sur l'opposition des milieux commerciaux. Ceux-ci réclament même l'abolition des escales « comme une conséquence de l'établissement de Podor et comme le signal d'un développement nouveau des opérations » (hardy, 1921, 349). Mais la position de l'Emir gêne encore la réalisation de tels projets.

En effet celui-ci est encore le « gendarme » de la région, l'interlocuteur obligé. Son assise matérielle, le commerce de la gomme, est encore solide. Ses relations avec les voisins maures et noirs sont bonnes. A l'intérieur sa marge de manœuvre est assez large ce qui se traduit, par exemple, par les relations de plus en plus étroites avec les Zouaya, dont les « Fetawi » (singl. « Fetwa ; mendement juridique ») reflètent la vie de l'époque.

Pour le contourner donc et limiter son influence la France doit agir autrement et plus efficacement, ce à quoi s'attelera le nouveau Gouverneur.

« Au début de la deuxième phase d'intervention active commence » (A. Martineau

... p. 19), tout au long de la conquête du Oualo, la garantie du commerce et l'arrêt de la montée maure sa préoccupation majeure. Nul doute qu'avec un tel projet «nous devons nous attendre à une lutte contre le Trarza» (Cultru, 1910, p. 314). Et Faidherbe lui même écrivait le 19.1.1855 au Ministre que «demander aux Trarza de renoncer à ce pays (Oualo), c'est comme si on disait à la France d'évacuer la Lorraine et l'Alsace» (V. Monteil, 1966, p. 19).

Les positions du Gouverneur et de l'Emir étaient inconciliables, chacun déterminé à punir l'autre, et la confrontation, inévitable, éclata. Ne nous attardant pas sur l'événementiel de ce conflit (voir Cultru, Faidherbe, Hardy...) nous dirons que la guerre (1854-1858) tourna à l'avantage de Saint-Louis. Ne le voit-on pas, entre 1855 et 1857 dominer le Oualo, échanger Portendick contre Albréda pour «effacer» la côte, jouer sur la division des Maures pour faire échouer le «blocus commercial»⁽²⁴⁾ imposé par l'Emir et faire plier celui-ci ?

Mohamed Lehbib poussé par les siens, surtout les Zouava voulant «refaire leur richesse». affaibli et ne voyant point d'issue était contraint d'accepter les conditions de paix de Faidherbe. Le traité signé le 25 mai 1858 (il le sera le 10 juin avec le Brakna) mettait à la fois fin à la guerre et surtout un terme à plusieurs siècles d'hégémonie maure : le Oualo est occupé, les Maures ne peuvent plus traverser le fleuve en armes, les escales sont fixées, le commerce contrôlé et les coutumes désormais remplacées par un droit fixe de 3%.

Faidherbe devient donc le seul maître du jeu surtout qu'en plus du pays maure il était «vainqueur» en pays noir d'El Hadj Omar. Il réussit ainsi son programme qu'il résume dans une lettre adressée au Ministre le 19 janvier 1855 et qui consiste «à libérer de la tutelle maure les populations de la rive gauche du Sénégal, garantir la liberté de navigation, supprimer les coutumes et assurer la liberté du commerce». Il put en cela se consacrer au développement de la colonie qu'il dota d'une école, d'une banque, d'un Journal Officiel, d'une imprimerie, bref d'une infrastructure à l'image de sa réussite.

Mais avant d'aller plus loin il importe de faire une remarque. On doit en effet se garder de dire, comme certains auteurs ou biographes de Faidherbe (Cultru par exemple) l'avancent, que le Sénégal est une «création» de Faidherbe, une «telle conception serait... fort inexacte, et il faudrait rendre aux faits leur vraie valeur» (Hardy, 1921, p. 351).

Il a certes réussi mais il n'a pas improvisé. Son succès, il le doit au long des trente sept années de «mûrissement» politique qui séparent le Sénégal de 1817 de celui de 1854. Il le reconnaît lui même en 1855 lorsqu'il dit que «l'idée et le programme des réformes à introduire au Sénégal sont dûs au commerce lui-même et à quelques hommes d'élites comme Bouët Willaumez. L'adoption de ce programme et l'ordre d'agir sont dûs à M. Ducos. Les moyens d'action que son Excellence le Ministre actuel nous accorde largement prouvent qu'il a adopté complètement les vues de son prédécesseur» (cité par Hardy, 1921 p. 362).

A son arrivée il n'avait donc pas, tout comme l'administration centrale une vision trop claire du programme qu'il allait entreprendre. Néanmoins on peut le considérer sinon comme le «père» du moins l'un des principaux artisans de la colonie du Sénégal. Mais à son arrivée, et jusqu'à sa victoire le commerce était gêné par la crise politique qui prévalait.

3) Le commerce et la crise

La guerre, les pillages et «l'embargo», limitèrent, sans l'arrêter, le développement du commerce. Les échanges, évoluant en dents de scie continuaient, et d'après les statistiques du milieu du siècle «le commerce avec les Maures s'élève annuellement à dix millions de francs dont cinq environ pour l'exportation de la gomme, des peaux/cuir» (Archives Nationales de Mauritanie E1-9). Cette moyenne avait même été dépassée puisque de douze millions en 1848 les échanges passèrent à 26 millions en 1854 (Henri Blet, 1946, p.208). La gomme accusait une augmentation assez sensible passant de 3.656.493 en 1845 à 4.610.506 en 1859 (Gaffarel, 1892, p.21) à une période où sa future grande rivale, l'arachide, n'est encore qu'à ses débuts.

les traitants ont encore 2 millions de dettes à payer ce qui montrait que Saint-Louis était en difficulté. La récolte de l'année suivante, la plus mauvaise depuis 30 ans, la situation politico-économique générale des trois années d'après portèrent un sérieux préjudice aux affaires, et les mesures administratives étaient inefficaces.

En 1854, année du déclenchement de la guerre, Saint-Louis acheta la gomme aux Maures mais aussi du haut fleuve, signe qu'il voulait affaiblir les bases économiques de son adversaire. Seulement la distance et l'insécurité, et parfois la baisse de production grêvèrent les échanges au point qu'en 1855 «le commerce se trouva de fait ébranlé» (Cultru, 1910, p. 328). Le «troc» en 1857 d'Albreda contre Portendick n'apporta pas du neuf car la guerre battait son plein et le roi du Trarza donna ordre de piller les caravanes se dirigeant vers les escales.

Il faut donc attendre 1858 pour que le commerce, après une période de trouble assez longue, malgré un mouvement global relativement satisfaisant avec des ventes de gommes assez importantes, reprenne de nouveau, cette fois-ci sur les bases décidées par Saint-Louis.

B) La «Re-naissance» des années 1860, le Sénégal contre la gomme

1) Les bases politiques de la reprise

Faidherbe, sachant que la prépondérance économique est fille de la prépondérance politique s'attela à créer un cadre propice au développement du commerce et de la colonie. Ces efforts apparaissent dans ses réalisations et ses relations avec à la fois les producteurs de gomme et les milieux commerçants.

En créant une banque, des écoles, des centres administratifs etc, il voulut doter la colonie d'une ossature socio-politique solide et «éduquer» la population pour une plus grande participation et un développement plus important de l'économie. Ses dix ans de règne il les consacra entre autres au développement des cultures d'exportation, notamment l'arachide, et à élargir les limites de la colonie surtout en direction du haut-fleuve. C'est ainsi que sur les traces de René Caillé des explorations méthodiques de reconnaissance firent les entreprises, dont celle confiée au lieutenant de vaisseau Mage chargé d'atteindre le Niger, ce même Mage avait déjà atteint en 1860-1861 le Tagant, signe que le pays maure n'est pas absent du programme.

La politique maure de Faidherbe était claire. Elle visait à assurer la paix à droite, à contrôler en usant des «coutumes» la politique des emirs et à drainer vers le fleuve le maximum de gommes possible. Le traité de 1858, les troubles consécutifs à la mort de Mohamad Lehbib en 1860 consacrent la réussite d'une telle politique. Les Maures se soumettent, à contre-cœur, à une réglementation qu'ils ne peuvent modifier, ce que Saint-Louis cherchait depuis bien longtemps et ce que son commerce réclamait.

Faidherbe est l'homme de commerce, rappelant ainsi Colbert (1616-1683). Les relations entre le Gouverneur et le «lobby» commercial sont trop étroites, ce dernier est même à l'origine de sa nomination en remplacement de Protét, ce que corrobore l'affirmation de Barrows Leland (1974, p 201) qui, mettant l'accent sur le rôle joué par les maisons commerciales, surtout leur «doyenne» Maurel et Prom, rapporte que «they are convinced that it was Hilaire Maurel who raised him to the governor ship».

Faidherbe se mit donc au service du commerce et l'encouragea au point qu'on avança que le Sénégal «est une colonie de Bordeaux» et que les milieux commerciaux dictaient sa politique au Gouverneur. En encourageant le développement des cultures d'exportation afin d'élargir l'éventail des produits, et en inaugurant en 1860 la politique du libre-échange, il posa les jalons d'une bonne reprise générale qu'on peut cerner à travers le mouvement commercial.

2) La reprise des échanges, la gomme trarza atteinte

tiligrane qu'elle commençait à avoir du «plomb dans l'aile» et ce au profit de nouveaux produits, notamment l'arachide. C'est pourquoi nous parlons de «gomme atteinte» et du «Sénégal contre la gomme». Mais cette guerre des produits et l'atteinte de la gomme ne seront perceptibles qu'à partir des années 1865, comme le laisse apparaître le mouvement.

La reprise fut brillante et les années 1858-1859 sont considérées les meilleurs sur le plan commercial. Le Sénégal exporta respectivement 4.887.407 kg et quatre millions de gommes. Cette abondance pourrait s'expliquer par l'importance des stocks accumulés et non vendus pendant la période de guerre. Les années 1860 et 1861 sont relativement bonnes malgré quelques fluctuations liées à la production et aux prix de vente des gommes. En plus des quantités le commerce bénéficia aussi - évidemment non négligeable - d'une grande sécurité avec le fils et successeur de Mohamad Lehbib, Sidi (1860-1871) qui imposa l'ordre sur les pistes et interdit les pillages.

L'abondance ne fut que de courte durée. Une crise s'installe et dure jusqu'en 1864. Nous trouvons par exemple confirmation dans une lettre que l'Emir du Trarza (Sidi) adressa en 1863 au Gouverneur lui écrivant que «depuis deux ans je n'ai pas trouvé assez de guinées pour mes besoins. Cela tient au manque des gommes» (Arch. Nat. du Sénégal 9G1. Qd. 41).

A partir de 1864 le commerce affiche une hausse. La récolte est assez abondante. Le chiffre total des importations passe d'environ huit millions de francs à 9.401.109^f 54^c en 1865 (Annuaire du Sénégal 1865, p. 131). Il faut signaler l'importance des tissus, après une pénurie, dans ces importations mais aussi la part des peaux dans les exportations puisque 1865 connut une épizootie qui décima en partie le cheptel.

En 1866 les échanges progressent davantage. A côté des gommes du Haut fleuve celles du Trarza participent encore assez largement dans les transactions. Mais ce rôle et cette place connaîtront de plus en plus une baisse au profit surtout de l'arachide qui reléguera la gomme à un rôle secondaire et deviendra la «production maîtresse», notamment à partir des années 1870.

C) Le transfert de centre, le Sénégal sans la gomme : 1870 et au delà

Cette période connaît des bouleversements et des changements profonds dans la physionomie même des relations entre le pays maure et Saint-Louis. Le déclin soutenu et continu du commerce de la gomme, le glissement du centre de gravité économique et politique vers le sud suivant l'arachide, les crises internes rongeant l'édifice maure expliquent la crise de la Mauritanie et du fleuve. En effet le pays maure participe de moins en moins au commerce de la colonie, ce qui nous détourne de celui-ci pour privilégier le côté politique de la question. Pourquoi une telle situation et qu'elle en sera la dimension ? Une étude des causes du déclin répond au «pourquoi», les conséquences expliquent la dimension, et le terme est qu'à la fin du XIX^e s la Mauritanie est une proie facile dont l'intérêt est de combler le vide divisant l'empire.

1) Le «coup d'Etat» sur la gomme, les causes du déclin

D'abord, et pour mieux cerner cette absence de plus en plus remarquée de la gomme il importe de jeter un coup d'œil sur la tendance générale du commerce pour voir que celui-ci continuera malgré une part décroissante du fleuve et de ses produits, part que nous essayerons cependant de suivre en partie.

On distingue en gros trois phases pour le commerce sénégalais de cette période: un ralentissement pendant les années 1870 une reprise au cours de la décennie des années 1880 et un retour à la baisse pour la période 1890-1900.

Les échanges traversèrent une période difficile pendant les années 1870-1880. Il apparaît que la part du Trarza est de plus en plus en baisse et que Saint-Louis doit désormais

comme le montre le tableau des exportations de cette escale (cf notre mémoire de maîtrise p 80).

A partir de 1879 les gommes se redressent- pas pour longtemps- et Saint-Louis améliore son mouvement. Malgré la crise de la gomme qui décourageait les Maures et réduisait le nombre des caravanes la production de celle-ci augmente, encouragée par des prix assez favorables (variant de 1 à 3 F comme en 1884) et, à l'importation, des guinées bon marché. Seulement la reprise ne dure que peu et l'impulsion donnée au commerce du Sénégal lui vient des exportations des arachides et de l'importation du matériel destiné à la construction du chemin de fer. En effet la gomme décroissait progressivement aussi bien à Dagana que dans les autres escales, comme par exemple Bakel qui, ayant traité 683 t de gomme en 1880, voit ses exportations baisser jusqu'à 266 t en 1887 et même 174 t en 1889 (Colombani, sd, p 104).

A la fin du siècle la gomme est plus que jamais malade. L'écart est de plus en plus net entre un commerce de la colonie qui progresse et un commerce du bas fleuve en chute. En effet celui-ci, apprécié à travers le mouvement de Saint-Louis décroît sensiblement. Ce dernier voit ses exportations baisser de 4 millions en 1890 à 3 millions en 1894 et à lui seul le commerce avec le Haut fleuve ne peut donner une impulsion notable.

Comme on le voit donc le commerce avec les Maures est sérieusement ébranlé. Mais à y regarder de plus près on relève une anomalie de taille ; alors que la production et le besoin européen en gomme n'ont point baissé les échanges avec les Maures devaient quasiment insignifiants. Quelles sont les raisons de cet arrêt et quelles en sont les retombées ?

La chute des échanges avec la Mauritanie découle d'un ensemble de facteurs à la fois externes et internes.

Au plan externe, et sous l'angle économique et commercial la cause profonde est l'écoulement à un problème de concurrence. Le premier grand coup est porté par l'arachide⁽²⁵⁾ (voir Villard) qui connaît une nette et rapide expansion à partir des années 1840. Cela se comprend. Avec la suppression de l'esclavage il fallut trouver autre chose, en plus ou sans la gomme, pour rentabiliser la colonie. Ce fut l'arachide, nécessaire aux huilleries et savonneries, et qui conquiert les industriels français (Bordelais et Marseillais surtout) et les sols sénégalais. Elle finit ainsi par devenir une «mono-exportation» reléguant les autres produits à un rôle secondaire. De 4 462 t en 1855 (Augustin Chevalier, 1936, p. 750), elle représentera 43 % des exportations de la colonie pour la période 1890-1891, 65 % pour 1892 - 1895 et 60,5 % pour 1895-1900 (Marc Michel, 1892 p. 141).

Le Sénégal utilise donc le bassin arachidier. Mais la concurrence des «oléagineux» aurait pu être plus souple puisque nous savons qu'ils n'ont pas la même destination que la gomme. C'est qu'il y a d'autres éléments d'explication.

Les «effets» de l'arachide se trouvent renforcés par l'entrée sur le marché des produits chimiques (dextrine) et surtout des gommes du Kordofan (Soudan égyptien) plus profitables. Celui-ci lance sur les marchés, surtout après sa conquête, vers 1898, par les armées anglo-égyptiennes de Kitchener, des gommes plus abondantes, de meilleure qualité et surtout à des prix à la vente qui détournent vite de la gomme maure.

Sous l'angle politique et social le développement de Dakar, des voies ferrées et caravansérials (au service de l'arachide), l'intérêt de plus en plus grandissant pour le Soudan et le déplacement vers le sud de la main-d'œuvre portèrent un coup sérieux non seulement au pays maure mais aussi à Saint-Louis et au fleuve. De plus, les règles imposées par une administration coloniale qui ne recule devant aucun moyen pour faire dicter sa loi, les mesures limitant la circulation des Maures et les taxes lourdes sur les caravanes détournèrent ceux-ci des escales.

A ces éléments, et d'autres sur le plan externe s'ajoutent des raisons internes qui

qu'au niveau des mécanismes d'échange. Tout le menaçait. Les récoltes sont aléatoires, irrégulières et les conditions de production ne sont pas toujours satisfaisantes. Les caprices de la nature expliquent les oscillations. Le manque de débouchés, l'absence de produits de substitution et surtout la cherté des gommes sont à la base du déclin. Les prix élevés, alors que la gomme pousse à foison et sa récolte ne demande que peu d'efforts, créèrent une concurrence qui finit par porter préjudice à la région, ce que peut être les Maures n'ont pas compris à temps.

L'évolution socio-politique n'offre pas elle aussi un cadre propice. L'insécurité, l'incertitude liée aux luttes de différents ordres et l'absence d'une politique à même d'adapter le commerce aux exigences du moment furent des handicaps non moins importants. La somme de tous ces facteurs ne peut augurer que d'un avenir peu probant.

2) L'Emirat en détresse, les conséquences du déclin

Avant de passer au pays maure il faut noter que les conséquences dépassent largement les limites de celui-ci et même de la colonie du Sénégal puisque la France n'est point épargnée. Mais prenons l'exemple de Saint-Louis.

Le fait marquant est le déplacement du centre de gravité politico-économique vers le sud mettant fin à plusieurs siècles de rayonnement du fleuve. Cette crise du fleuve - ce déplacement vers le sud motivé par l'arachide - est encouragée par la construction du chemin de fer. Saint-Louis en souffrit beaucoup. Son économie sans la gomme ne peut le sauver. Sa population commerçante ruinée met du temps à s'adapter aux nouvelles réalités de la colonie. Et comme pour sceller le déclin total Dakar deviendra (1902) la capitale politique et Saint-Louis ne devenant presque plus qu'un poste de surveillance du Soudan et d'un pays maure sans grand intérêt.

Tout comme le fleuve la Mauritanie ne connaît que crise et désolation. Les effets sur le plan économique sont perceptibles à travers la situation de Dagana qui décline bien avant les autres escales, ce qui pose de sérieux problèmes tant au niveau social que politique.

Le délaissement de la région entraîna un mouvement d'exode de la main-d'œuvre vers le sud, et la zone devint une «région de dépression», («depressed area» des Anglais) (Assane Séck 1970, p. 381). Il faut remarquer aussi que le mouvement fut encouragé, sous le menton de l'émancipation des Noirs, par l'administration. Celle-ci et avec ses «villages de liberté» créés à partir des années 1887 voulait simplement soustraire aux maîtres leurs esclaves lesquels cependant ne connurent aucune amélioration du sort.

Désenparés, mais refusant le fait accompli, et confirmant leur grande facilité d'adaptation les Maures cherchèrent à «s'accrocher» et à faire face à la crise. Était-ce possible ? Leurs tentatives sont multiples et font parfois dégager une tendance à la «spécialisation». Certains se lancent dans le commerce du bétail avec les centres du Sénégal et du Soudan, d'autres dans le transport de l'arachide et, phénomène qu'il faut noter, quelques uns dans le «maraboutisme», toléré quand il est utilisé par l'administration. Un des ultimes recours fut la recherche à vendre le maximum possible de gommes à un prix qui, si dérisoire fut-il, constituait toujours un bénéfice pour les Bidhanes. Cela donna naissance à une pratique dangereuse, la «saignée aveugle» que l'administration aura du mal à limiter. Mais toutes ces tentatives ne pourront combler le vide créé par la chute des gommes, chute également lourde de conséquence au niveau politique.

La crise mit fin à une longue période où les Maures d'un Ely Chandhara ou d'un Mohamad Lehbib faisaient la loi, et ouvrit la porte à la détresse et à l'immixion étrangère en Mauritanie. La stabilité laisse place au désordre ; l'assassinat, perçu même comme un «honneur» devient de règle. Les Emirs dépassés par l'agitation de leurs sujets, leur base économique sapée devaient se mettre de plus en plus, sauf à compromettre leur avenir, au service d'une administration qui ne cherche qu'à les affaiblir pour mieux les dominer. Les

et une laveur, accordée à ceux qui prouvent une fidélité à la France, comme ce fut le cas par exemple, en 1891 avec le roi Trarza Ahmed Salem II (1891-1905).

Il résulte d'une telle situation que la France fait et défait désormais la politique maure. Mais les choses ne s'arrêtent pas à ce niveau. La Métropole voulait aller plus loin et dominer le pays d'autant plus qu'elle cherchait à coloniser aussi le Soudan (ce qui sera bientôt achevé) et «recoudre» les différentes pièces de son empire colonial.

La Mauritanie reléguée au second plan, à genoux ne sera pas le morceau le plus difficile, du moins dans la partie qui nous intéresse. La pacification se fera à la fois sans trop de difficultés mais aussi avec des moyens assez limités, preuve que le fruit est mûr et qu'il est temps de le cueillir.

D) Le pays maure de l'escale au «protectorat»

1) La «ruée» vers l'Afrique, et le rôle de la Mauritanie : Combler le vide

Faidherbe jeta les bases d'un régime hégémonique qui sera relancé par ses successeurs et parachevé, tardivement il est vrai, par l'occupation de la Mauritanie; Quelle explication à ce retard ?

Ce n'est ni un problème d'intérêt, ni l'absence d'un cadre propice, encore moins le manque d'une volonté de coloniser l'Afrique qui gênaient la France puisque celle-ci prit pied dès 1830 en Algérie. La raison est à notre avis politico-économique, et elle explique le «creux» séparant Faidherbe du «scramble».

La France n'avait ni le temps ni les moyens de s'intéresser aux colonies, d'autant plus que la période 1871-1879 est celle du «recueillement», ce qui provoque une série d'abandons dont entre autres la fin du privilège français en Egypte. Sa politique incertaine, hésitante est sujette à des tiraillements de taille notamment entre ceux qui s'opposent à la colonisation et ceux qui la prônent. Seulement la dernière tendance finit par l'emporter.

Le changement s'opéra avec l'arrivée au pouvoir du parti républicain, signe de la reprise de l'activité coloniale, et de l'arrivée au Gouvernement d'une grande figure coloniale, Jules Ferry (1879-1885). Evitant d'être en retard la France se lança dans la «ruée» car il fallait être maître partout «sous peine de n'être en sécurité nulle part» (G. Tuaillet, 1936, p. 179). Aussi Jules Ferry mit-il sur pied sa doctrine coloniale affirmant que la France républicaine «ne saurait abandonner le patrimoine national tel que l'ont fait la nature et l'histoire» et qu'elle ne peut donc être absente au partage du monde. Ferry a une vision à long terme «car il ne s'agit pas de l'avenir de demain, mais de l'avenir de Cinquante Ans, de Cent Ans, de l'avenir même de la patrie» (Blet, 1946, p. 13). Conscient que la lutte était économique et que conquérir des marchés et des débouchés était la seule garantie de l'avenir il affirmait que «la politique coloniale est fille de la politique industrielle».

Les résultats d'une telle politique, que des administrateurs essayèrent d'appliquer, comme Brière de l'Isle au Sénégal, ne seront tout à fait nets qu'à la fin du siècle, où le partage se fera avec une grande brutalité (Ouvier Roland, 1970, p. 114 - 115 explique le «scramble» par la situation en Europe et non celle de l'Afrique). La course et les efforts aboutiront à la constitution d'ensembles coloniaux monolithiques tels l'«immense domaine» de l'Afrique Occidentale Française (AOF), 14 fois grand comme la France, à laquelle, et bien après, la Mauritanie sera ajoutée. Pourquoi celle intégration qui, quoique tardive fût-elle, s'imposait-elle comme une nécessité évidente ?

L'intérêt pour le pays maure venait bien après les autres. D'autre part et contrairement aux autres colonies, la Mauritanie intéressait peu sur le plan économique et l'on gardait présente à l'esprit l'idée qu'elle constituait une zone d'insécurité pour les étrangers. Mais il fallait à tout prix l'intégrer à la «famille» car «il fallait assurer la jonction de cette immense domaine» (l'AOF) avec l'Afrique du Nord, d'une part, avec l'Afrique équatoriale d'autre part» (H. Blet 1946, p.133). La France hésita cependant longtemps avant de l'affronter. Mais notons que cette idée de jonction n'est pas nouvelle, et l'évolution fait ressortir deux

La première période est marquée par l'envoi de missions d'exploration (partis avec de gros risques) comme celles de Vincent (1860), de P. Soleillet (1878), de Raffenel (1886), ou de Camille Douïs (1887). Le but était de reconnaître ce pays, peu visité, pour savoir comment s'y prendre. La seconde phase, la plus déterminante, est plus difficile. La France cherchait à prendre pied en Mauritanie et lui imposer les règles de la colonie, ce qui était impossible sans un climat d'ordre et de sécurité. Il fallait donc pacifier le pays, mission confiée à Coppolani.

2) L'intégration et le protectorat

La pacification du pays maure fut entreprise par Coppolani⁽²⁶⁾, arabisant et islamologue, et bénéficiant de son expérience en Algérie et au Soudan.

Son projet, jugé coûteux, n'eut pas au début l'encouragement nécessaire, ce qui ne l'empêcha point d'y persévérer d'autant plus qu'il bénéficiait d'une conjoncture favorable. En effet il trouva devant lui un pays maure, surtout le Trarza, chancelant, troublé sur le plan politique, aux abois sur le plan économique, agonisant sur le plan commercial. De plus sur action ne se heurta à aucun obstacle (ou revendication) international, et la convention de 1900 avec l'Espagne, fixant les limites du Rio de Oro, donna une liberté d'action foale à la France.

Pour mieux se faire accepter il donna à son entreprise un cachet politique et diplomatique plutôt que militaire. C'est dans ce cadre qu'il chercha et obtint l'appui des Zouaya. Cette alliance éclaire quelque peu sur les réalités internes de la société «bidhane» à l'époque et montre combien facile sera la pacification. Aspirant à la sécurité pour «refaire» et développer leur commerce et leur économie, voulant se démarquer davantage d'une classe guerrière en difficulté, «les tribus maraboutiques accueillirent favorablement la présence française» (Toupet 1963, p. 301). Et sous l'impulsion d'hommes influents tels Baba Ould Cheikh Sidiya et Cheikh Saad Bouh les Zouaya deviennent l'«interlocuteur privilégié et honoré des Français pour l'ensemble de la Mauritanie» (Abdelwedoud, 1985, p. 504).

Sans aller aux détails disons que Coppoloni choisit la formule du «protectorat», souple en théorie et plus ou moins accepté par les Maures⁽²⁷⁾, mais qui en fait n'est que pure domination. Ainsi entre 1899 et 1903 il obtint la soumission de la plupart des tribus, ce qui lui permit de faire de la Mauritanie un territoire de protectorat (1903) puis un territoire civil (1904). Son assassinat (1905) en plein parcours de son projet montre que quel que fût le déclin de leur pays les Maures refusent de baisser les bras. La présence de quelques poches de résistance constitue et constituera un handicap sérieux qui retardera le contrôle total et effectif.

Au total nous pouvons dire que les relations entre Saint-Louis et la Mauritanie au XIX^es étaient, comme aux siècles précédents, rythmées par le commerce de la gomme. Cette activité, liée au besoin industriel européen intégra le pays maure au commerce mondial et le mit au cœur des luttes européennes (guerre de la gomme) pour contrôler les côtes sénégalo-mauritanienes.

Pour mieux saisir l'impact et suivre ces relations nous pouvons le faire à travers les trois phases d'évolution en descente que connaît la gomme et qui éclairent aussi sur la situation interne correspondante de la région :

Le «Sénégal sous la gomme» reflète le règne de celle-ci avec pour conséquence une hégémonie maure sans partage dans la région. Saint-Louis devait se plier aux exigences d'une Mauritanie qui, jusqu'au milieu de siècle, bénéficiait d'une bonne assise politico-économique.

Le «Sénégal contre la gomme». En fait les signes avant-coureurs du déclin de la gomme sont plus ou moins perceptibles, malgré la bonne santé qui alla offrir...
...

d'une politique timide durant sur l'opposition des maîtres commerciaux ne réussirent guère à réussir les ambitions françaises. Il faudra attendre l'apparition de l'arachide et la mise en place de la politique «ferme», et «brutale» de Faidherbe pour que le Sénégal se ressaisisse et s'impose à un pays maure désormais secoué par les luttes internes et économiquement affaibli par la concurrence étrangère.

- Le «Sénégal sans la gomme». Celle-ci n'est plus rentable et la région manque de produits de substitution. Le centre de gravité se déplace plus au sud. Tout comme Saint-Louis le pays maure est ébranlé. Pour «survivre» il n'a d'autre choix que d'accepter l'ingérence d'une France qui, pourachever la construction de son empire colonial, devait le pacifier. Cela ne posera pas de gros problèmes, du moins au début.

Notes

- 1) Nous parlons de «Mauritanie» pour désigner le pays maure, mais nous signalons que cette appellation n'apparaîtra officiellement qu'après 1900/
- 2) La découverte n'était pas rentable dans l'immédiat, ce qui en écartait la «quasi - totalité des particuliers».
- 3) Cette région a vu rayonner du VIII^e au XVI^e les grands empires du Ghana, du Mali, du Songhaï qui se développèrent à la faveur de leurs mines d'or (du Bouré et du Galam entre le Niger et la Falemé) qui les mirent, par le commerce transsahélien, en relation étroite avec l'Afrique du Nord.
- 4) L'importance du métal jaune explique l'enjeu pour le contrôle de la région et justifie l'expédition marocaine, qui en 1591 mit fin à la splendeur de l'Ouest - africain.
- 5) Pour plus de détails sur la traite négrière, sa nature, ses méthodes et ses effets nous renvoyons à Philip D. Curtin, Abdelwedoud...
- 6) Si les Compagnies de commerce n'ont pas réussi c'est qu'il y avait une absence d'harmonie et de collaboration étroite entre la métropole et les administrateurs dans les colonies lesquels, usant de la ruse ne révélaient parfois «pas tout de suite leurs plans aux actionnaires ni aux bureaux qui eussent été effrayés» (Delavignette, 1931, p. 49).
- 7) Sur Arguin et Portendick voir les travaux de Mauny, Delcourt, Monod...
- 8) Delcourt donne une bonne analyse de cette «guerre de la gomme» et montre comment ses devanciers (Labat, Cultru...) n'ont pas apprécié à sa juste valeur ce conflit.
- 9) Sur la société maure et l'application des concepts «modernes» de sociologie qui lui est faite la plus solide étude à notre avis est celle d'Abdelwedoud Ould Cheikh.
- 10) Mokhtar Ould Hamidoune (Hayat Mouritaniyya, (en arabe)) est une autre source de base sur la société maure traditionnelle et sur les Emirats. Nous signalons que deux de ces Emirats (l'Adrar et le Tagant) furent longtemps à l'écart de la « sphère d'influence directe des traitants européens » (Abdelwedoud, 1985, p. 531).
- 11) Le Trarza couvre la partie sud-ouest de la «Guebla», cette vaste région plate qui s'étend «du rebord occidental des plateaux de la Mauritanie centrale jusqu'à l'Océan» (Toupet 1963, p. 11). Le «Moniteur du Sénégal et Dépendances» du 16-2-1858 appelle Trarza le «pays s'étendant de la rive du Sénégal, depuis les bords (du Sénégal) jusqu'au marigot de Mahguen, vis - à - vis de Gaé et sur une profondeur variable mais qu'on peut évaluer à Cent lieues». Comme les autres Emirats le Trarza comprend des groupes de statut différent : Guerriers, Marabouts, Tributaires et Esclaves. La première branche assure la direction politico-militaire les autres le développement «socio-économico-culturel».
- 12) Le Trarza considérait que ces principautés faisaient partie de sa zone d'influence ; voir à ce titre Barry 1985, Abdelwedoud, 1985.
- 13) Les Trarza pouvaient, dès qu'ils le voulaient servir les Hollandais et les Anglais sur la côte d'autant plus que celle-ci se trouve à proximité de leurs forêts de gommiers.
- 14) Sur la question des produits d'exportation on peut se référer au travail de Delcourt qui montre que la gomme était le principal produit d'exportation du Sénégal. Il remet ainsi en cause les thèses de Cultru (p. 263), Villard (1943), p. 51), Faidherbe (1889, p. 31) qui donnent l'avantage à l'esclave.
- 15) Pour plus de détails sur la gomme on peut consulter les travaux de l'administrateur Gaden de même que M'Khairatt, Desiré Vuillemin, Carrère... et le Mémoire de Maîtrise d'Abdoul Mamadou (le commerce de la gomme au XIX^e, Université de Nouakchott, 1985 - 1986).
- 16) Sur les «préliminaires» de la traite voir entre autres Lamiral, Golberry...
- 17) Un arrêté du Gouverneur fixe l'ouverture de la campagne, laquelle débute en général le premier janvier pour durer 6 à 7 mois.
- 18) Pour un «Quir al» de gomme on donnait d'après Bruë, cité par Cultru (1910, p 256) quatre pataques d'Allemagne... ou Quatre pièces de 28 sous... ou 2 barres de fer plat... ou 20 mains de papier» etc.
- 19) Ceux-ci s'opposaient à tout ordre sur le fleuve. Ils en profitent pour affaiblir les traitants de «second ordre» et mettent aussi l'administration en difficulté car celle-ci n'a pas toujours les moyens pour faire régner le calme.
- 20) Nous donnons à ce mot un contenu beaucoup plus nuancé que le concept gramscien (Antonio Gramsci) pour qui «l'hégémonie» est une «acceptation de l'Etat par les sujets». On peut même se rapprocher plus de son autre concept étatique la

« [...] comme dans sa politique agressive et son refus de laisser de prendre en considération les prétentions du Trarza sur le Ouslo devait inévitablement entraîner la région dans une guerre. Mieux, Saint-Louis cherchait une alliance avec Mohamed Val Ould Oumelir dans la lutte contre les Anglais à Portendick, lesquels sont en bons termes avec l'Emir et son fils Brahim Walid. D'ailleurs ce Brahim Walid finit par tendre une embuscade à Mohamed Val, mais lui aussi sera assassiné quelque temps après. Voir Mokhtar Ould Hamidoune, Abdelwedoud... »

22) L'idée générale qui se dégage est que la France, après l'échec de sa «colonisation agricole», et jusqu'en 1848 essayera de garantir le développement du commerce par les traités de paix et le payement des «prébendes». Elle n'hésite pas aussi à recourir à la force quand ses intérêts étaient menacés (Guerre du Oualo). Seulement il lui faudra du temps pour que la seconde alternative devienne plus efficace.

23) Sur la Guerre du Oualo voir Faidherbe (1889) mais surtout la synthèse de Bamy.

24) En plus des opérations militaires les deux parties portèrent aussi la guerre sur le terrain économique. Le Trarza décida de ne plus exporter de gomme à Saint-Louis, ce à quoi Faidherbe répliqua par la suspension de toute «livraison» de mil, de tissus... C'est là d'ailleurs un des mobiles qui ont amené Mohamed Lehbib à «signer».

25) Sur l'arachide on peut lire les travaux d'Yves Péhaut - Augustin Chevalier...

26) Sur Coppolani voir par exemple Colombani, Desiré Vuillemin...

27) Déjà en 1892 on parla de «protectorate» dans le traité avec le Trarza. Ce ne sera cependant qu'une forme voilée de domination.

Bibliographie

Abdelwedoud Ould Cheikh. Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale (XI-XIX^e).
Essai sur quelques aspects du tribalisme. Thèse de Doctorat en Sociologie. Paris V. 1985.

Baduel (R) Vers des territorialités closes. Le front de l'Etat. Eléments pour une approche comparative autour de la Méditerranée. In RMM 48-49 1988/2-3.

Barrows Leland. Général Faidherbe, The Maurel and Prom Company of French expansion in Sénégal. An Arbor Michigan, 1974

Barry (B) Le Royaume du Waalo, le Sénégal avant la conquête. Paris. F. Maspero 1972.

Blet (H) Histoire de la colonisation française: les étapes de la Renaissance coloniale 1789-1870. Paris B. Arthaud, 1946

Carrère (F) et P. Holle. De la Sénégambie française. Paris Firmin Didot et Cie 1855.

Challley (M) Histoire de l'Afrique Occidentale Française 1638-1859. Paris. Berger-Levrault 1968

Chevalier (A) Monographie de l'arachide. Paris Museum National d'Histoire Naturelle Labt. d'agro-colonial 1936

Colombani. F.D. Au Sahara des Maures «Beïdan». Imprimerie du Nord, Tunis (sans date)

Cultru (P) Histoire du Sénégal du XV^e s à 1870. Paris, Emile Larose 1910

Curtin (Philip. D) Economic change in précolonial Africa. Sénégambie in the Era of slave trade. The University of Wisconsin Press. 1975

Delavigne (R) L'Afrique Occidentale française. Paris. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales. 1931.

Delcourt (A) La France et les Etablissements français au Sénégal de 1713 à 1763. Dakar. Mémoire de l'IFAN n° 17.1952.

Désiré (Vuillemin G) Essai sur le gommier et le commerce de la gomme dans les escales du fleuve. (document toneotypé 102 + IX p. sdn). 1960.

Faidherbe (Général) Le Sénégal, la France dans l'Afrique occidentale. Paris, Hachette, 1899.

Gaffarel (P) Le Sénégal et le Soudan français. Paris Ch. Delagrave 1892.

Gnokane Adama : La politique française sur la rive droite du Sénégal : le pays maure (1817-1903). Thèse de III^e cycle Paris I. Panthéon Sorbonne 1986 - 1987.

Guy (C) L'Afrique Occidentale Française. Paris, Larose, 1929.

Hardy (G) La mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854 Paris, Larose, 1921.

Lamiral (D.M.) L'Afrique et le peuple Afrique. Paris Dessenne, 1789.

Mauny (R) Tableau géographique de l'Ouest-africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. Dakar IFAN. Mem. n° 61 - 1961.

Michel (M) L'appel à l'Afrique. Contribution à l'effort de guerre en AOF 1914 - 1919. Contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF. Publications de la Sorbonne. 1982.

Mkhaïtratt (M.S.Ould) La gomme en Mauritanie. Paris, mémoire de l'ENFOM, 1959.

Mohamed Saïd (Ould Ahmedou). le Trarza, et ses relations commerciales avec la colonie du Sénégal de 1858 à 1904. Mémoire de maîtrise. Université de Dakar. 1984-1985.

Monod (Th) et Cenival. Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal, par Valentim Fernandes 1506 - 1507 Paris. Larose 1938.

Monteill (V) Esquisses Sénégalaïses. IFAN Dakar n°XXI, Dakar, 1966.

Olivier (R) A. Anthony... L'Afrique depuis 1800, Paris, PUF. 1970.

Raffenel (A) De la colonie du Sénégal. Revue Coloniale, Paris, Challamel 1904.

Seck - (A) Dakar, métropole Ouest-africaine n° 85 IFAN Dakar 1970.

Toupet : La sédentarisation de Nomades en Mauritanie centrale et Sahélienne. Thèse de Doctorat d'Etat ès-lettres Paris VII. 1963.

Tuailion (G) L'Afrique occidentale française par l'Atlantique ou le Sahara ? Paris Charles Lavauzelle et Cie 1936.

Vanacker, Desiré Vuillemin... Introduction à la Mauritanie. Paris CNRS - 1979.

Villard A. Histoire du Sénégal. Dakar Maurice Viale 1943.

L'occupation humaine et les formations géologiques récentes du Tijirit méridional

(Mauritanie nord-occidentale)

Sylvie AMBLARD *, Ghislaine AUMASSIP **, Mohamedou Bathily ***,
Nadjib Ferhat **, Mohamed Ould Khattar *** et Michel TAUVERON ***

Le Tijirit est un couloir d'une trentaine de kilomètres de large, orienté NE-SO, qui s'étend de 19° à 21° N. Il est bordé à l'Est par les cordons compacts des massifs dunaires de l'Akchar et à l'Ouest de l'Azefal. Contrairement à l'Akchar, l'Azefal, dans son contact avec le Tijirit, se développe en cordons très espacés laissant à découvert de vastes couloirs interdunaires.

Surface très plane, le Tijirit offre une double inclinaison du Nord vers le Sud et de l'Est vers l'Ouest. Il est parcouru dans sa partie méridionale par trois oueds. L'un, le Khatt El Ogol, vers la bordure orientale, de direction générale NE-SO, s'infléchit vers l'Ouest sur quelques kilomètres aux environs de Haouïdena avant de retrouver sa direction première. En bordure occidentale, un tracé de direction globale NO-SE, lui est symétrique. Ces écoulements sont alimentés par des bassins versants complexes qui s'amorcent vers le centre du Tijirit à hauteur d'une série de buttes témoins d'alignement NE-SO. Enfin, l'extrémité sud est incisée par le troisième, de direction générale E-O, qui débouche dans la sebkha Acheil, alors que les autres se perdent dans une zone d'épandage.

L'ensemble de la région concernée reçoit, suivant les secteurs, entre 40 et 100 mm de pluie par an, dont l'origine principale est la mousson. Une particularité de cette région est l'influence de l'océan. Les vents dominants viennent du N-NE. La végétation et, dans une moindre mesure, la faune portent la marque de la double appartenance aux domaines sahélien et saharien ou du caractère transitoire de la région. La végétation est représentée par des épineux, des Graminées, Euphorbiacées et Zygophyllacées... qui favorise le caractère fixe des dunes. Ces espèces sont, pour la plupart, caractéristiques du domaine sahélien. À proximité de l'océan, elles s'associent à *Tamarix*. La grande faune continentale est essentiellement constituée de chacals, d'hyènes, de gazelles, présents surtout dans les massifs dunaires. Le littoral du banc d'Arguin est célèbre quant à lui pour sa population d'oiseaux.

Contrairement aux régions voisines, le Tijirit n'a été que peu étudié. Dans le domaine archéologique, les observations furent ponctuelles et, à de rares exceptions près, le fait de militaires et géologues. Les premières missions scientifiques dont le champ incluait d'Agneïtir littoral furent celles de Gruvel et Chudeau (1909 et 1911). Quelques objets néolithiques figurent dans les collections de l'IMRS à Nouakchott et dans celles de l'IFAN à Dakar, récoltés surtout par le lieutenant Letourneau (régions de Bir Igueni, Ctelet El Maguel; Kouéidis El Kébir entre 1951 et 1958) et L. Hébrard (Khatt El Ogol en 1969).

l'Akchar (Hébrard, Hugot et Thilmans, 1970). Mais il faut attendre 1978 et les travaux géologiques de L. Hébrard pour disposer des premières mentions de gisements dans les portions centrales et méridionales du Tijirit (Hébrard, 1978) et dans l'Agneïtir. Elles portent essentiellement sur les sites installés sur buttes, lemdena, et, pour l'Agneïtir, sur des amas coquilliers et leurs rapports avec l'évolution du niveau de la mer nouakchottienne.

Le manque de données concernant la préhistoire du Tijirit et de l'Agneïtir peut être pondéré par la prise en compte des connaissances obtenues sur leurs régions bordières. Une distances considérable a été parcourue depuis les premières notules consacrées aux industries préhistoriques du Cap Blanc et de la région de Nouadhibou par B. Crova (1909, 1912 a et b), le Dr Verneau (1911), P. Laforgue (1925), etc. Les connaissances sur l'ensemble littoral montrent une occupation entre le Cap Timiris et le Cap Blanc (Petit-Maire et al., 1979) remontant jusqu'au milieu de Vème millénaire à Tintan, où par ailleurs du matériel atérien a été signalé (Hébrard, Hugo, 1970). Une occupation préhistorique de de l'arrière-pays, Taziâzel et bordure septentrionale de l'Azefal, est mise en évidence par l'étude de quelques sites: Nouafferd (Hébrard, Hugot et Thilmans, 1970), Chami (Petit Maire et al., 1979), Tiferchaï et Inkebdene (Lafanachère, 1968 et 1981). Dans cette région, une occupation liée à la métallurgie du fer a été notée, ainsi que de nombreuses constructions monumentales (Amblard-Rambert, 1967; Monod, 1928; Spruytte et Vincent-Cuaz, 1957 et 1958; Milburn, 1974; Hébrard, 1978). Au nord le Rio de Oro méridional est connu par les travaux d'Almagro-Basch, (1946).

Les régions orientales de l'Akchar, d'Akjoujt et de l'Adrar occidental ont été prospectées depuis 1958; Si le Paléolithique inférieur paraît ici relativement abondant (Bessac, 1958), Seuls les sites d'Oum Aghouaba (Chamard, Guitat et Thilmans, 1970), de Khatt Lemaïteg (Bathily, 1980, 1985; Ould Khattar, 1983; Vernet, 1981, 1983) et surtout la métallurgie du cuivre d'Akjoujt (Lambert, 1965, 1970, 1975) ont été étudiés.

La géologie du Quaternaire est abordée dans le Tijirit par les travaux de L. Hébrard (1978) qui lui consacre quelques pages et par la carte géologique et sa notice (Elouard, 1975). Celle-ci, au 1/1.000.000, fait état d'alluvions fluviatiles autour d'affleurements du socle, et d'Inchien (Il s'agit d'Inchirien inférieur, c'est à dire de Tafaritien et Aïoujen) dans la partie sud jusqu'à l'Agneïtir; ces deux formations sont séparées par une bande de continental terminal.

L. Hébrard a mis en évidence plusieurs lambeaux de cuirasses ferrugineuses portant souvent des tumulus et qui reposeraient en discontinuité sur le socle. Des galets aménagés en quartz, trouvés en surface, en proviendraient. Non loin d'Hameïdoua, en rive nord du Khatt El Ogol, il reconnaît une arène granitique blanc verdâtre qui affleure sur 2 m de haut et une quinzaine de large, en contrebas de la cuirasse ferrugineuse.

Il identifie des formations calcaires en divers endroits :

- dalles calcaires qui se placerait sous un conglomérat quartzeux à 10 km à l'Est et 12 km au SE de Nousrié ;
- nodules calcaires cimentés au sommet de buttes de grès fin friable entre Mounek et Nosri, ou recouvrant des collines à Aklelilat et près de Tin Brahim ;
- graviers calcaires décimétriques, témoins de bancs calcaires proches vers Oudeï Rassel et Idgofouch.

Des dépôts rappelant des dépôts lacustres à diatomées ont été observés à 10 km et à 25 km à l'Est de Nosri, près de Tin Brahim et à Anagoum, dépôts qui tous se situent sur le tracé du Khatt El Ogol. Un paléosol noir à racines silicifiées d'acacia reposant sur une roche blanche crayeuse est signalé à 15 km au SE de Nosri.

A partir de ces observations, L. Hébrard rapporte les dépôts lacustres soit à l'Inchirien,

dans la sebkha Acheil. Ils y reconnaissent un haut niveau jusqu'aux environs de 3000 B.P., puis la sebkha devient une région confinée fonctionnant en système évaporitique de 2800 à 870 B.P.

La présente étude regroupe les premiers résultats d'une mission effectuée en octobre-novembre 1988 dans le Tijirit méridional et l'Agneïtir (1).

II. Les formations géologiques rencontrées

Au Nord de la partie étudiée (fig. 1), le socle affleure, livrant un ensemble de roches à affinité granitique. Des buttes-témoins d'une trentaine de mètres de haut parsèment le Tijirit avec une nette tendance à un alignement NE-SO. Au Sud de l'affleurement, apparaissent les formations de Continental terminal que coiffe une cuirasse ferrugineuse. Les variations de pendage de celle-ci résultent de dépôts qui ont moulé la topographie préexistante, souvent en «dos de baleine». Leur position parfois relevée n'est en fait que le résultat de l'érosion.

Les formations quaternaires que nous avons observées, toutes périodes confondues, appartiennent à trois types de dépôts : éolien, alluvial et marécageux, marins.

A. Description des dépôts récents

1. Formations dunaires actuelles.

En bordure orientale du Tijirit, les dunes vives de l'Akchar constituent des cordons compacts, orientés NE-SO. Elles s'appuient sur des dunes plus anciennes dont elles empâtent le versant sud.

A l'Ouest, les dunes vives de l'Azefal gardent cette même orientation à hauteur d'Ahmeyin et jusqu'au Sud de Fask, mais leur amplitude est nettement moindre; De même qu'en bordure de l'Akchar, elles empâtent les versants sud d'un cordon dunaire préexistant, lui aussi d'amplitude moindre que dans l'Akchar. Au Sud de Fask, les dunes changent de forme. Elles deviennent angulaires en se chevauchant les unes les autres, donnant des dunes plus hautes avec des morphologies dédoublées et anguleuses. Leur orientation générale tend à être E-O.

A cette hauteur, les nebkas qui empâtent le Tijirit changent elles aussi d'orientation, passant d'une direction NE-SO à une direction E-O et sont nettement plus détachées les unes des autres.

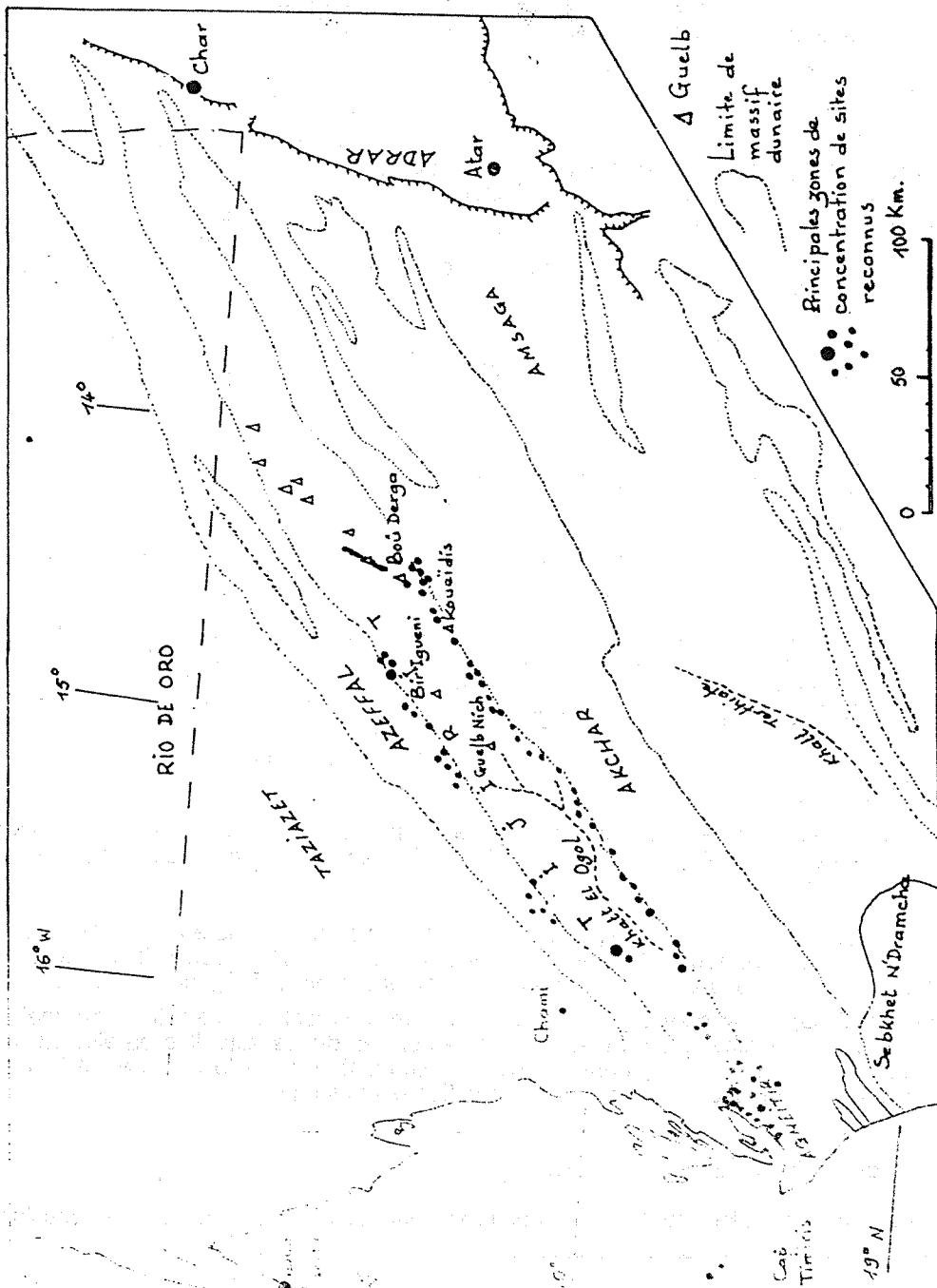
Au Sud, l'Azefal et l'Akchar se développent sur des surfaces de plus en plus vastes puis passent au massif dunaire de l'Agneïtir qui constitue un véritable bouchon isolant le Tijirit de l'océan. Des cordons dunaires élevés y conservent la direction générale de ceux de l'Akchar (NE-SO) mais en se déportant légèrement vers l'Ouest. Les couloirs interdunaires sont barrés par un réseau de dunes transversales. Les dunes actuelles paraissent peu nombreuses pour la partie occidentale ; elles se concentrent vers la bordure méridionale (Nouamghar) en épousant ici aussi une orientation préexistante.

2. Formations dunaires fossiles

Les morphologies préexistantes sont constituées par des cordons dunaires bien dessinés

(1) Mission menée avec le concours financier du Ministère français de la Coopération, de l'Institut Mauritanien de Recherche Scientifique (I.M.R.S.), Nouakchott, du Centre national de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), Paris (G. 0848 et E.R. 311) et du

Fig. 1 - Le Tijirit et l'Agneïtir (croquis M. Bathily).



amplitude nettement plus importante à l'Est qu'à l'Ouest. Sur toute la largeur du Tijirit proprement dit, elles sont absentes mais à hauteur de l'alignement de guebds des environs de Bou Dergua, on note une dune semblable presqu'à mi-distance Akchar-Azefal, dans l'axe d'un couloir entre deux guebds. Dans son prolongement vers l'Ouest, à une distance de 1 km en existe une seconde de plus faible amplitude. Au SO, on retrouve une dune encore plus aménuisée.

Les sables qui constituent l'ensemble de ces massifs sont de coloration rouge (7,5 YR 6/8 «2») dans les régions méridionales et jaune doré dans les régions septentrionales. Leur texture est nettement plus indurée que celle des sables vifs qui les surmontent.

Dans la partie méridionale, ils sont recouverts par une croûte calcaire gris clair à gris sombre, d'épaisseur variable, dont la valeur moyenne est de l'ordre de 10 à 15 cm. Au contact Tijirit-Agneïtir, à la faveur d'une coupe, on suit nettement cette formation au sommet de deux dunes d'amplitude différente et dans l'interdunaire. Dans le Tijirit proprement dit, des buttes de 20 m de diamètre, de 1,5 à 2 m de haut emèrgent de zones d'épandage. Elles sont couvertes d'une croute calcaire plus ou moins disloquée et quelques pièces de débitage Levallois ont été trouvées à la surface de l'une d'entre elles. La coupe suivante y a été relevée:

- Cailloutis faits de menus fragments calcaires grisâtres et de fragments noirâtres plus grossiers formant pélicule superficielle sur lequel repose le matériel Levallois;
- Sable rouge (7,5 YR 6/8), 2 à 3 cm;
- Croûte calcaire, 10 cm
- Sables jaunes (5 YR 7/3).

Dans l'Agnéïtir affleure un dépôt sableux ponctuel de couleur jaune (5 YR 7/3), légèrement induré, qui se trouve à des altitudes différentes et lui aussi, est coiffé d'une croûte calcaire. Dans un des couloirs interdunaires de l'Agnéïtir, on note la coupe suivante:

- Sables vifs actuels jaune vif empâtant la face sud des dunes;
- Dépôt sableux rouge, induré, formant de hautes dunes;
- Croûte calcaire noirâtre, 10 cm;
- Sable jaune verdâtre.

3. Formations Alluviales

L'ensemble du Tijirit est recouvert de nappes alluviales à galets, quartz pour l'essentiel. A l'E-NE d'El Battha, une coupe montre deux surfaces d'épandage emboitées avec un commandement de 30 à 40 cm. La surface supérieure comporte des galets dont les dimensions vont de 5 à 10 cm dans leur longueur et de 2 à 5 cm dans leur épaisseur. Ils présentent des bords anguleux émuossés. La surface inférieure est constituée de galets plus petits de 1 à 5 cm de longueur pour une moyenne de 1 cm d'épaisseur. Ces galets offrent eux aussi des angles saillants émuossés. Ils sont mêlés à un sable jaunâtre.

En bordure de l'Azefal, à hauteur de Bir Igueni, on retrouve le même type de creusement mais la denivellation entre les deux formations est d'une part faible, d'autre part très douce, ce qui se traduit par une zone de mélange des cailloutis fins et grossiers au niveau de la pente et même au-delà. Se serait là, le lit majeur des écoulements ayant façonné la nappe de petits cailloutis.

Dans ces deux cas, tout comme dans l'ensemble du paysage, un champ de nebkas discontinu se localise préférentiellement dans les parties basses et sur les versants, mais n'atteint que rarement leur sommets.

A Oum Tiour, on voit les dunes anciennes rabotées et constituant les moutonnements de la nappe à gros galêts. Les prolongements de cette nappe recouvrent les abords de la convexité d'une dune qui a résisté à l'érosion.

En progressant vers le Sud, la nappe à petits galets envahit de plus en plus le paysage pour enfin rester seule visible. Une croûte érodée forme des proéminences d'une trentaine de centimètre de haut qui émergent de cette nappe fine. De petits fragments de l'ordre du

nappe.

4. Formations hudromorphes

Dans la plus part des couloirs interdunaires de l'Agneïtir, des formations hydromorphes de couleur noirâtre occupent des positions altimétriques variables et présentent des indurations plus ou moins fortes. Dans le couloir précédemment cité ou furent reconnus les sables jaunes verdâtres, les horizons noirâtres passent dans la partie centrale de l'affleurement à un dépôt blanc-rosé (fig. 2 et 3).

A hauteur de Fask, on distingue sur une coupe : un niveau interdunaire marécageux en position topographique inverse par rapport au versant aplani d'une butte de sable rouge. Des nebkas se sont installées au SE de la coupe, dans le creux aménagé entre la partie marécageuse et la pente douce de la base de la butte se raccorde par une pente douce et continue au niveau marécageux.

5. Les écoulements et leurs niveaux de base

On suit le Khatt El Ogo depuis son bassin versant dans le secteur du gueilb Nich jusqu'aux franges septentrionales de l'Agneïtir au Sud, sur une distance d'une centaine de kilomètres. A la hauteur de Naijé, l'oued se dessine par une ouverture de d'environ 2 m de profondeur sur une largeur moyenne de 1000 m aux dépens de surfaces plus ou moins encroûtées. Cette croûte partiellement ensablée est recouverte d'un cailloutis centimétrique gris. Le fond de l'écoulement est localement parsemé de galets de quartz décimétriques mêlés à des gaviers et du sable.

A l'Ouest du Khatt El Ogo, non loin de la bordure de l'Azeïf, se dessine une autre incision moins marquée mais plus évasée, de direction générale NO-SE venant se perdre dans une zone d'épandage commune avec le khatt El Ogo.

A partir de cette zone d'épandage, une incision fossile de direction E-O développe jusqu'à la sebkha Achell, un tracé très fortement méandrique. Son lit est entièrement occupé par un dépôt sableux fin sur lequel pousse une plante spécifique, l'Aghassal, (*Zygophyllum waterlotii*) seul élément qui permet actuellement d'en identifier le tracé.

La sebkha Achell elle-même est en relation avec la baie Saint-Jean. Elle est aménagée dans des formations marines de plateau continental peu profond. On ne distingue pas de chott et son fond est occupé par des dépôts bruns et des efflorescences salines. La nappe y est subaffleurante.

Une autre sebkha, la sebkha Zali, au pied du gueilb Nich, est surcreusée dans le socle sur une surface avoisinant 4 km². C'est une sebkha fermée. Sur ses bords, des filons d'amphibolites créent de nombreux et importants diverticules. Le chott est occupé par des plantes halophiles. On ne discerne aucune terrasse. Le fond est fait de dépôts noirâtres et des efflorescences y forment des boursouflures. La nappe est subaffleurante.

6. Formations marines

Dans le Sud du Tijirit, a été observée la disposition suivante : un cordon littoral matérialisé par des fragments de lumachelle et accompagné de coquilles libres, en particulier d'*Anadara senilis* et de *Dosinia*, s'appuie sur un dépôt continental sableux et coiffé d'une croûte calcaire gris clair.

En logeant le tracé de l'oued jusqu'au niveau de la sebkha, on retrouve ces dépôts de la faluns à des altitudes faiblement, mais toujours, de plus en plus basses. Leur altitude maximale ne dépasse pas 2 à 3 m.

B. Interprétations

1. Formations transgressives

Fig. 2 - Formation hydromorphe en partie ensablée. (Ph. M. Bathily, 1988)

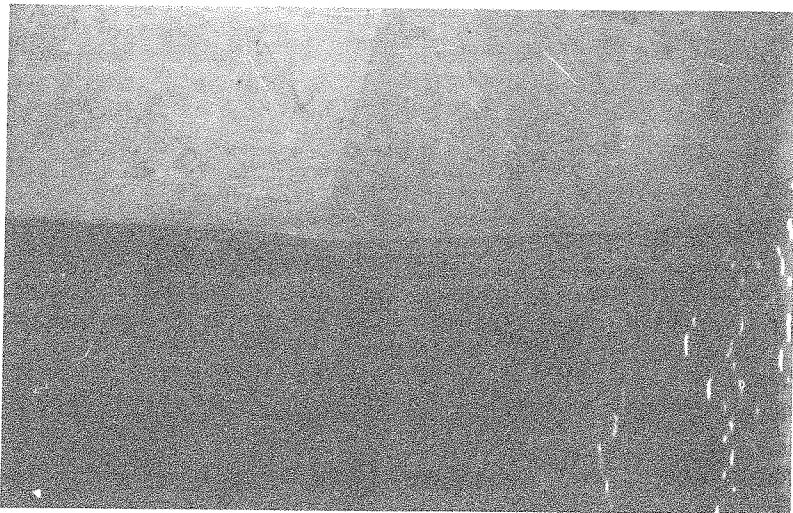


Fig. 3 - Détail de la formation avec armature de flèche et coquillages lacustres
(Ph. M. Bathily, 1988)



Fig. 4 - Site-butte du Tijirit (Ph. M. Bathily, 1988)

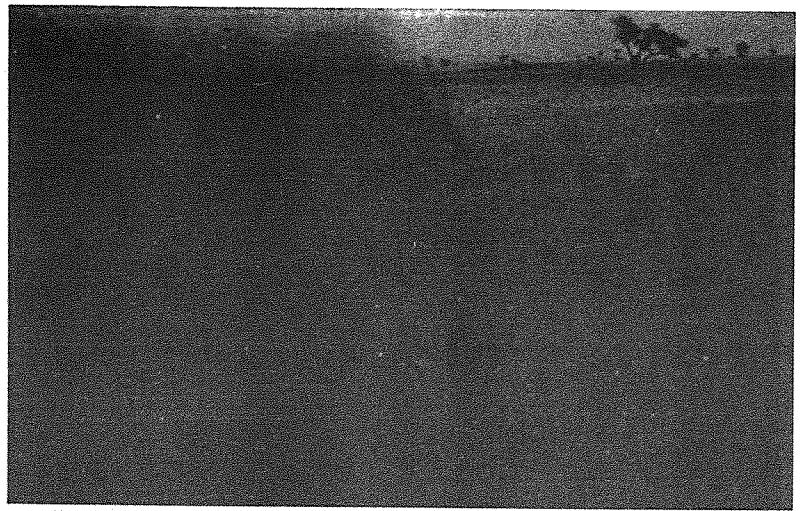


Fig. 5 - Site de bord de cuvette dans le Tijirit. Au premier plan, ossements de gros animaux. (Ph. S. Amblard, 1988)



saurait être lié qu'à un phénomène climatique. Ces dépôts, des faluns peut consolidés, sont semblables à ceux décrits à diverses reprises pour le Nouakchottien. L'altitude faible correspond parfaitement à cette formation. Une telle attribution est confirmée par un gisement préhistorique qui occupe la bordure de la plage et offre les caractéristiques des gisements dits nouakchottiens, avec association de coquillages issus de faciès différents, ossements, poteries, matériel lithique Dans l'ensemble du secteur où affleurent ces faluns, de nombreuses buttes sont couvertes de dépôts coquilliers à forte prédominance, parfois quasi-exclusivité, d'*Anadara senilis* mêlées à quelques restes de poteries et à de rares objets lithiques. Le tracé de l'oued, Oudeï Aghassal, confirme aussi cette appréciation.

La topographie du Tijirit résulte d'un emboîtement de formes dont la plus basse est constituée de la nappe à petits galets. Cette position est soulignée par la présence de matériel néolithique roulé mêlé à la couverture de la nappe. Cette nappe ne peut avoir comme niveau de base que la mer la plus récents, nous la rattachons donc à la mer nouakchottienne.

Dans ce contexte, la sebkha Acheil aurait fonctionné en golfe lors du retrait de la mer nouakchottienne, ce qui va de pair avec les apports d'eau douce qui y ont été notés jusqu'à 5000 B.P.

2. Formations alluviales et marécageuses

Les dépôts continentaux se traduisent par des formations alluviales et marécageuses qui occupent l'essentiel de la surface du Tijirit. L'emboîtement de deux surfaces d'épandage noté dans la partie septentrionale, passe à une situation de recouvrement à partir de Bir Igueni où la nappe à gros galets disparaît. A cette hauteur en effet, en raison d'un commandement presque nul, la nappe à cailloutis fins déborde sur elle, rapportant le début de son recouvrement.

Ces nappes traduisent chacune des profils d'équilibre différents. Celle à gros galets avec une compétence plus importante et une pente plus forte connaît un niveau de base plus éloigné que celle à cailloutis fins. Le niveau de base de l'écoulement ayant façonné cette dernière, très proche du bassin versant en raison d'un profil d'équilibre très rapidement atteint, a affaibli son travail incisif au profit d'un étalement de sa zone d'épandage, ce qui l'a conduite à empâter l'ensemble du paysage aval du Tijirit. Cette nappe, qui a pour niveau de base la mer nouakchottienne, a succédé à la formation à gros galets suite à une modification des équilibres du paysage, en un laps de temps probablement bref, puisque la morphologie de ce paysage n'en porte aucune trace.

C'est éléments nous conduisent à rapporter la nappe à gros galets à une période de pluviosité notable où le niveau de la mer était inférieur au niveau actuel et sa variation, si elle existait, positive, lente et probablement régulière.

A l'extrême sud du Tijirit, dans l'Agneïtir, les nombreuses formations marécageuses interdunaires sont à mettre en rapport avec d'importantes remontées hydriques dans la masse sableuse. Ces remontées résultent d'une pluvirosité apparente conséquente, ce qui explique l'anarchie de leur position altimétrique. L'hydromorphie installée dans les parties basses des formations dunaires fossiles ne peut être attribuée qu'à l'Holocène. En raison de l'érosion subie par ces formations marécageuses, de la pellicule de sables grossiers qui les recouvre, nous les rapportons plutôt à l'Holocène inférieur (Tchadien).

3. Formations dunaires

Les massifs sableux qui occupent les parties latérales du Tijirit appartiennent à plusieurs générations de dunes.

Immédiatement sous les sables vifs actuels, les formations de dunes fixées témoignent d'une phase d'aridité ; l'étendue et la puissance des dépôts traduisent une aridité forte,

montre l'antériorité de ces dépôts sableux, ce qui nous amène à les attribuer à la phase aride du Pléistocène supérieur, l'Ogolien. Ce fait trouve confirmation dans la rubéfaction notable des sables, rubéfaction bien soulignée par les auteurs qui ont traité de cette question.

Le maximum de cette aridité paraît se traduire par la mise en place de la croûte au sommet des dunes et dans les espaces interdunaires. A cette période en effet, simultanément à une action éolienne prédominante, les pluies insuffisantes par leur force pour aplatiser les dépôts sableux ont cependant engendré des secteurs humides où une forte évaporation a produit un bilan hydrique négatif et, par suite, la précipitation des carbonates. Ainsi la croûte se serait-elle épaisse de la base vers le sommet en incorporant, au fur et à mesure, les apports sableux. Une augmentation de la pluviosité aurait rompu l'équilibre ombrothermique pour mettre en place une phase de plus grande activité des eaux qui se traduit par le démantèlement de cette croûte. Ce passage aride-humide est à rattacher à l'Holocène inférieur.

Les formations dunaires jaunes traduisent de par leur position et leur faciès une autre phase aride qui a connu les mêmes processus, mais nous ne disposons d'aucun élément pour la dater si ce n'est qu'elle est antérieure à l'aride ogolien, puisque sous-jacente. S'agit-il d'une formation de l'aride aguerguerien ?

II. LES FORMATIONS ANTHROPIQUES

Cent vingt-sept gisements, tous sites de surface, ont été identifiés au cours de cette mission. Ils traduisent une occupation humaine particulièrement élevée à l'époque néolithique, avec des positions topographiques diverses. De rares pièces se rattachant à un Paléolithique moyen à débitage Levallois ont été trouvés sur le cailloutis d'une butte (cf. p. 106). A la latitude de cette butte, sur la bordure occidentale de l'Akchar, à proximité d'un site néolithique, ainsi que plus au Nord sur un autre site, quelques pièces paléolithiques sur éclat, fortement patinées, mêlées à l'outillage néolithique, ont été recueillies.

1. Sites de butte

Ils occupent d'anciennes dunes ogoliennes, plus ou moins aplaniées, formant un dôme à grand rayon de courbure, qui apparaissent ainsi jonchées de matériel archéologique (fig. 4) sur des surfaces variant entre 45 m² et 80 ha (moyenne : 1 à 1,5 ha) compte tenu de l'ensablement actuel. Des restes de tiges ou racines silicifiées sont visibles à la surface de plusieurs d'entre elles. Rares dans le sud du Tijirit, ces sites sont plus nombreux au Nord entre la rive gauche du Khatt El Ogol et l'Akchar (où des regroupements répétitifs de 3 ou 4 sites distants de 500 m à 1 km ont été observés). Soixante dix-huit d'entre eux ont été cartographiés, essentiellement situés en bordure du Tijirit, à proximité de l'Akchar ou de l'Azafal. Ils sont bien connus de la population autochtone qui les désigne sous le nom de Lemdena.

Plusieurs sites-buttes comportent des zones subcirculaires légèrement surcreusées, d'un diamètre variant entre 2 et 3 m, qui sont vides de tout matériel archéologique. Ce dernier reste abondant à leurs alentours immédiats. Leur limite nette propose un effet de paroi. Leur surface est couverte du même sable meuble, jaune vif, que celui qui nappe la paléodune et auquel se mêle le matériel préhistorique. Ces structures sont bordées d'une série de trous d'environ 10 cm de diamètre, distants de 25 à 30 cm, qui laissent face à face deux écarts plus importants, de 40 à 50 cm; des trous parfois un peu plus grands, toujours peu nombreux (2 ou 3) sont alignés selon cet axe. Les trous se matérialisent nettement par la différence de consolidation et de coloration entre les sables aux dépens desquels ils sont améhagés et ceux qui les comblient, identiques, à ceux de la surface. La densité de ces zones est relativement importante ; plus d'une centaine a été dénombrée sur un site dont la superficie est 1,6 ha. Ces structures se situent souvent à moins de 10 m d'intervalle les unes par rapport aux autres. Ces zones qui ne sont pas naturelles n'ont jamais été signalées sur aucun site de Mauritanie.

D'autres structures de forme subcirculaire ont été observées. Ainsi, en bordure du site B 37 (3) des pierres étaient regroupées en anneau (11 x 15 m), la zone centrale de 3 x 3,50 m

15 x 25 cm) en roches vertes, quartz, quartzite et roches granitiques. Dans l'anneau, des alvéoles de 10 à 15 cm de diamètre étaient disposées de façon régulière, avec cependant une plus forte concentration dans sa partie médiane.

Les sites-buttes de la partie sud du Tijirit en bordure de l'Akchar présentent une densité maximum : 1250). Ces gisements montrent des vestiges surtout lithiques.

Les roches débitées consistent essentiellement en galets de quartz, mais aussi granites, quelques schistes et rares silex. Le nombre de vestiges lithiques contraste avec le faible taux d'outils. Parmi ceux-ci dominent les grattoirs et les galets taillés en quartz ; s'y ajoutent quelques armatures de flèche, pièces foliacées bifaciales, racloirs, rares outils sur lamelles (quasiment pas de bord abattu). Sur la bordure nord de l'Azefal, on observe un outillage plus soigné avec un plus grand nombre d'armatures de flèche ; sur un site une pendeloque gravée a été découverte. Le gros outillage est constitué de haches et d'herminettes. Le matériel de broyage (fig. 6 et 7), essentiellement en roches granitiques, est abondant surtout dans la partie nord. Il est constitué de meules et molettes, souvent brisées, en particulier sur les sites méridionaux, avec parfois quelques pilons.

La céramique (fig. 8) est présente sur tous les sites avec une densité très variable ; des poteries entières ont été retrouvées tant sur la bordure de l'Akchar que sur celle de l'Azefal. Les formes sont sphériques ou ovoïdes, les ouvertures sont le plus souvent resserrées, rarement évasées. Les bords sont droits et dans ce cas fréquemment soulignés d'un trait, ou légèrement éversées et les lèvres arrondies, parfois plates, sont quelquefois décorées. Les décors des poteries ont été réalisés le plus souvent au peigne fileté et par incision formant des croisillons. Le dégraissant comporte pour l'essentiel du quartz et des végétaux. Les tests d'œuf d'autruche sont rares.

Les ossements d'animaux peuvent être abondants (bovidé, antilope, éléphant..). Les restes humains, très fragmentés sont présents sur quelques sites.

2. Sites de bord de cuvette

Dans la partie aval du Tijirit, sur la nappe à cailloutis fin, bordant des cuvettes plus ou moins profondes établies à ses dépens (fig. 5), 15 gisements ont été reconnus. Les gisements peuvent également se situer sur les sables étalés en nappe ou même occuper de grands couloirs inter-dunaires comme à Achkeïrine Et Tayyar.

Ces sites ne semblent pas liés à l'absence de dunes anciennes puisqu'on les retrouve en grand nombre au centre du Tijirit, non loin de sites-buttes jusqu'à la hauteur de Guelb Ichikrane et du Çattle Ma'guel. Ce type de site semble présenter une moins grande homogénéité que les sites-buttes. De manière générale, les restes osseux et l'outillage en os y sont plus abondants et mieux conservés. Le matériel de broyage, rarissime sur certains sites et abondant sur d'autres, est souvent en schiste micassé et/ou quartz. La poterie y est plus fréquente. Si certains gisements offrent d'abondants vestiges lithiques, sur d'autres la rareté de ceux-ci est frappante.

Mais là, comme sur les sites-buttes, l'outillage proprement dit reste peu abondant. La première place est tenue par les grattoirs. Dans le sud, le débitage du silex issu de nodules libérés par le démantèlement de la croûte calcaire est relativement important. Un silex blond ou gris a permis la pratique de la technique du microburin, notable sur plusieurs sites méridionaux. Cependant le débitage du quartz maintient sa prépondérance et n'a que rarement fourni autre chose que des galets taillés. La faune identifiée comporte phacochère, équidé, bovidés, ovicapridés...

Une particularité notable de ces sites est le mélange en leur sein des vestiges archéologiques et des inhumations. Il ne reste souvent de celles-ci que quelques fragments d'os longs. Dans quelques cas, la position du corps a pu être déterminées : c'est un décubitus latéral fléchi.

3. Amas coquilliers

Bien connus aux environs de la dakhlet Acheil (baie Saint Jean), dans l'Agneïtir, les amas coquilliers se retrouvent nombreux sur la plupart des proéminences en bordure de l'ancien golfe nouakchottien. Trois d'entre eux ont fait l'objet de sondages (Amblard, à paraître). Le cordon dunaire fossile de la rive orientale de la baie est couvert sur plusieurs kilomètres

Fig. 6 - Broyeur sur un site du Tijirit (Ph. S. Amblard, 1988)

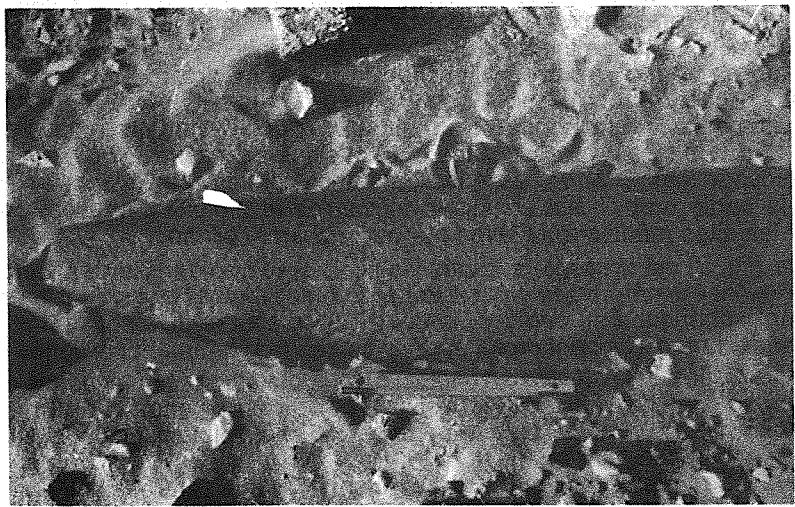


Fig. 7 - Meule en granite sur un site-butte du Tijirit. (Ph. M. Bathily, 1988)

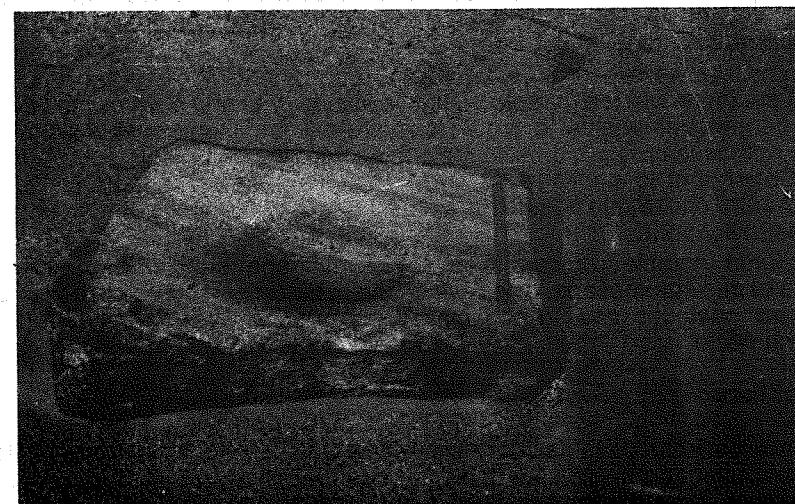


Fig. 8 - Poterie à goulot (en cours de dégagement) sur un site-butte du Tijirit
(Ph. S. Amblard, 1988)

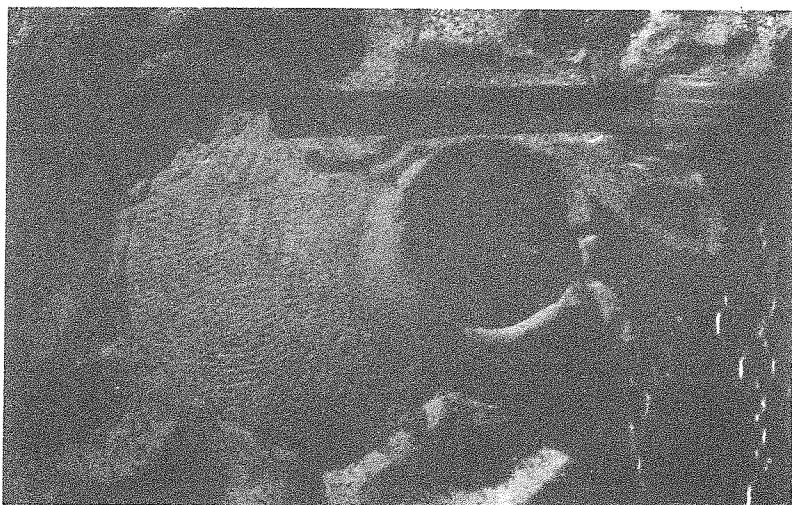
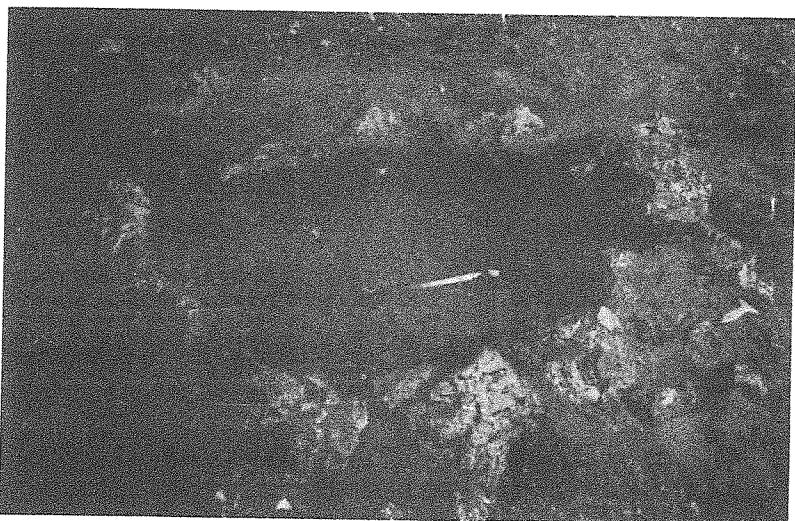


Fig. 9 - Monument funéraire en cours de dégagement (Ph. S. Amblard, 1988)



Il s'agit d'une accumulation de coquilles, en quasi-totalité d'*Anadara senilis*. Elles sont associées à de rares fragments de poterie décorée (dont impression pivotante réalisée avec une coquille d'*Anadara senilis*) et parfois à des plaquettes ovales de 15 cm de long sur 5 à 10 cm de large et 1 cm d'épaisseur.

On peut rapprocher de ces amas un ensemble de onze sites d'habitat comportant un voile coquillier. Ils mesurent de 10 à 15 m. de diamètre. Certains, très souvent installés au sommet des dunes, sans traces d'occupation sur les pentes, montrent des coquilles abondantes mais dispersées. Ils comportent auprès de quelques éléments de débitage en quartz, une poterie peu abondante, épaisse, noire, décorée parfois au peigne fileté ou non, souvent entière (vases ovoïdes à large ouverture ou à col), des fragments de broyeurs et meules, des restes osseux (dont des poissons) et des coquillages variés (*Cymbium*, *Anadara*, *Patella*). Sur un site ont été découvertes des armatures de flèche.

4. Autres sites

Leur existence est attestée par trois sites, d'aspect très différent. Un seul a fait l'objet d'une étude approfondie: installé sur un reg très ensablé, il possède une industrie microlithique sur silex et parfois sur quartz, avec des microburins, trapèzes, racloirs et grattoirs; la céramique est présente, mais demeure rare ; la densité du matériel y est très faible.

5. Inhumations

Confirmant l'importante densité du peuplement néolithique du Tijirit les inhumations s'y sont avérées très nombreuses. En général et quel que soit leur type, elles ont en commun le mauvais état de conservation des ossements et l'absence de mobilier funéraire, leur diversité étant par ailleurs remarquable. On perçoit cependant aisément des aires d'extension géographique correspondant à chaque type et présentant un minimum de chevauchement :

a) Monuments funéraires

Sur la bordure nord de l'Agneïtir, sur d'anciennes dunes ogoliennes, de nombreux regroupements de 2 ou 3 tumulus de faibles dimensions faits de morceaux de croûte noirâtre n'ont qu'une extension géographique très limitée. Des tombes islamiques y sont souvent associées.

A partir des premiers affleurements du socle, et au moins jusqu'à la limite nord de notre itinéraire, un important groupe de monuments construits en granite blanc est systématiquement associé aux gisements néolithiques reconnus sur les buttes ogoliennes, aussi bien sur la bordure de l'Akchar que sur celle de l'Azefal ou dans le Tijirit lui-même. Ce sont généralement de petits tumulus très aplatis disposés fréquemment - mais pas systématiquement - en demi-couronne à mi-hauteur des flancs sud des buttes. Certains peuvent être plus imposants et se situent généralement plus haut sur les gisements ; ce sont de simples amas de pierres plus ou moins tronconiques dont la partie sommitale présente une plate-forme aux assises plus régulières. L'un des petits tumulus a été fouillé sans livrer le moindre matériel (disparition complète (?) des restes osseux). Dans l'ensemble de la zone couverte par ces monuments, d'autres manifestations funéraires existent sans association apparente avec ceux-ci.

Dans la partie sud du Tijirit, dans la plaine au contact de l'Agneïtir, de petites nécropoles sont constituées d'une dizaine de tumulus en croûte calcaire blanchâtre, de dimensions réduites. Deux de ces monuments ont été fouillés (fig. 9). Aucun ne comportait de mobilier funéraire et les squelettes étaient en très mauvais état, au point de ne pouvoir précisément en déterminer la position (décubitus latéral probable dans les deux cas).

Sur les rives des gisements néolithiques sur buttes en bordure de l'Akchar et jusque dans la partie centrale du Tijirit, entre la latitude de Najiyyé au sud et les premiers affleurements du socle au nord, se retrouvent de nombreux petits tumulus en pierres de petite taille, sans matériau préférentiel. L'un d'eux a été fouillé, le corps était en position forcée sur le côté droit.

A hauteur des premiers affleurements du socle et reposant directement sur celui-ci, deux basins construits en grosses dalles ont été reconnus. Aucun autre monument du même type n'a été rencontré. La fouille de l'une d'entre elles atteste la présence de métal (perle et pendeloque en fer (?)) au sein du mobilier funéraire) et une inhumation unique en décubitus latéral fléchi.

A partir de Kouéidis, on rencontre de nombreux monuments en roche noircie que l'on peut diviser en deux grands groupes. Le premier est constitué de simples tumulus dont les dimensions sont très variables et semblent de plus en plus imposantes en avançant vers le nord, au fur et à mesure que leur fréquence augmente jusqu'à former une immense nécropole au voisinage de la chaîne de Bou Derga. Le second est formé d'une dizaine de monuments seulement, ce sont des cercles de pierres délimitant une surface sableuse vierge au centre de laquelle est élevé un petit caisson de quatre dalles non couvert. Ces deux ensembles monumentaux sont systématiquement liés aux affleurements dont ils tirent leur matière première.

b) Inhumations en pleine terre

En bordure nord de l'Agneïtir, mais sans association avec le premier groupe et s'étendant nettement plus au nord sur la bordure de l'Akchar, des sépultures en pleine terre, plus ou moins dégagées par l'érosion, forment de véritables cimetières, distincts des habitats, couronnant des dunes ogoliennes.

Sur la bordure de l'Akchar, entre la zone des cimetières au sud et la latitude de Najiyyé au nord, la présence de nombreux ossements humains - parfois accompagnés de coquillages ou de perles - sur les sites néolithiques permet d'envisager la pratique de l'inhumation au sein même de l'habitat, et une position des corps en décubitus latéral fléchi. Cependant, une inhumation à peine découverte en bordure d'un site a été fouillée : le corps était en position accroupie ou forcée, sans mobilier funéraire.

6. Manifestations artistiques

Seules deux gravures ont été repérées : l'une sur une meule associée à un monument de type islamique, l'autre sur un bloc de rocher à proximité d'un tumulus appartenant à une importante nécropole. Sur un des sites de la bordure de l'Azefal, une pendeloque gravée a été trouvée.

CONCLUSIONS

- Absence de vestiges flagrants du Paléolithique

Aucun site antérieur à la période néolithique n'a été reconnu. Le Paléolithique moyen ne se manifeste que par des traces ténues, isolées ou mêlées à de l'outillage néolithique (cf. p. 111). L'appartenance à l'Holocène de la plus grande partie des formations géologiques du Tijirit méridional ne permet pas d'accéder aisément à l'appréhension du Paléolithique en général et du Paléothique inférieur tout particulièrement.

La "Pebble Culture" dont fait état L. Hébrard (1978) est constituée de galets taillés aux dimensions variables, presque toujours en quartz. Les objets identiques que nous avons rencontrés font partie du matériel de la quasi-totalité des sites néolithiques dans lesquels ils atteignent souvent des proportions remarquables. La présence de galets taillés dans des sites néolithiques n'est pas un fait nouveau en Mauritanie occidentale. Les sites de

Ces recherches ont permis de mettre en évidence une occupation humaine forte à l'époque néolithique. La densité moyenne de stations dans les zones occupées de la région prospectée est supérieure à 50 sites/km² : 80 pour cent des sites reconnus sont des sites d'habitat comme le prouve la multiplicité et la diversité des structures. Certaines d'entre elles peuvent être assimilées à des traces d'habitats ou être monumentales : c'est ainsi que la structure du site B 37 (cf. p. 111) pourrait être interprétée comme un grenier sur pilotis ou un enclos avec zone vierge au centre. La grande superficie de nombreuses stations, l'abondance du matériel (fig. 10 et 11) et notamment de la céramique et d'un lourd matériel de broyage sur plusieurs d'entre elles, la présence d'inhumations, parfois regroupées au sein de certains sites, sont autant d'éléments qui semblent indiquer une population nombreuse au mode de vie sédentaire ou semi-sédentaire.

-Présence d'une occupation post-néolithique

Des vestiges de métallurgie du fer ou de cuivre trouvés associés à un site et dans une tombe fouillée indiquent une occupation post-néolithique. Rappelons que certains sites littoraux atlantiques analogues à ceux de l'Agnéïtir occidental se sont révélés récents puisqu'ils datent de quelques siècles avant le début de l'ère chrétienne (Petit-Maire, 1979).

- Absence d'Inchirien

La carte géologique rapporte à l'Inchirien inférieur les formations du sud du Tijirit. En aucun point nos observations ne permettent de faire état de cet étage, tel qu'il est défini dans la notice de la carte. La totalité des formations qui occupent cette partie du Tijirit se rapportent à l'Holocène (Tchadien et Nouakchottien), ainsi que l'atteste leur position stratigraphique respective (Ferhat et Aumassip, 1989).

- Position du Continental terminal

Le Continental Terminal ne se place pas entre des dépôts fluviatiles et les dépôts dits inchiriens. Nous n'avons observé ses affleurements qu'à l'approche de ceux du socle et aucun pointement au-delà d'une quinzaine de kilomètres au sud de Fask.

- Absence de tectonique cassante

Aucune trace de tectonique postérieure au Continental terminal n'a été observée. Les variations de pendage de la cuirasse ferrugineuse résultent de son mode de dépôt qui moule la topographie préexistante. Les différences altimétriques entre les dépôts calcaires concomitants ne sont dues qu'à leur modalité de mise en place dans un système dunaire.

- Orientation des dunes

L'orientation NE-SO passe au sud de Fask et seulement pour le massif dunaire de l'Azefal, à une orientation à tendance E-O, les deux orientations se retrouvant disjointes dans l'Agnéïtir. Ceci traduit des changements dans l'orientation des vents au contact de l'océan.

- Importance des écoulements holocènes

L'importance des écoulements à l'Holocène est attestée par le développement des regs alluviaux ce qui rapporte la dégradation du milieu à une période très récente. L'arrêt des écoulements dans l'Oudeï Aghassal, aujourd'hui complètement obstrué par les sables permet-il d'accorder aux processus naturels la totale responsabilité du phénomène? Son accélération par interventions anthropiques ou situations écologiques particulières (telle qu'une invasion de criquets...) ne peut-elle être mise en cause? La végétation actuelle, laissant entrevoir une végétation potentielle plus étoffée, suggère une prédisposition du milieu à une reprise d'équilibre qu'une opération de reboisement (sous réserve d'une étude

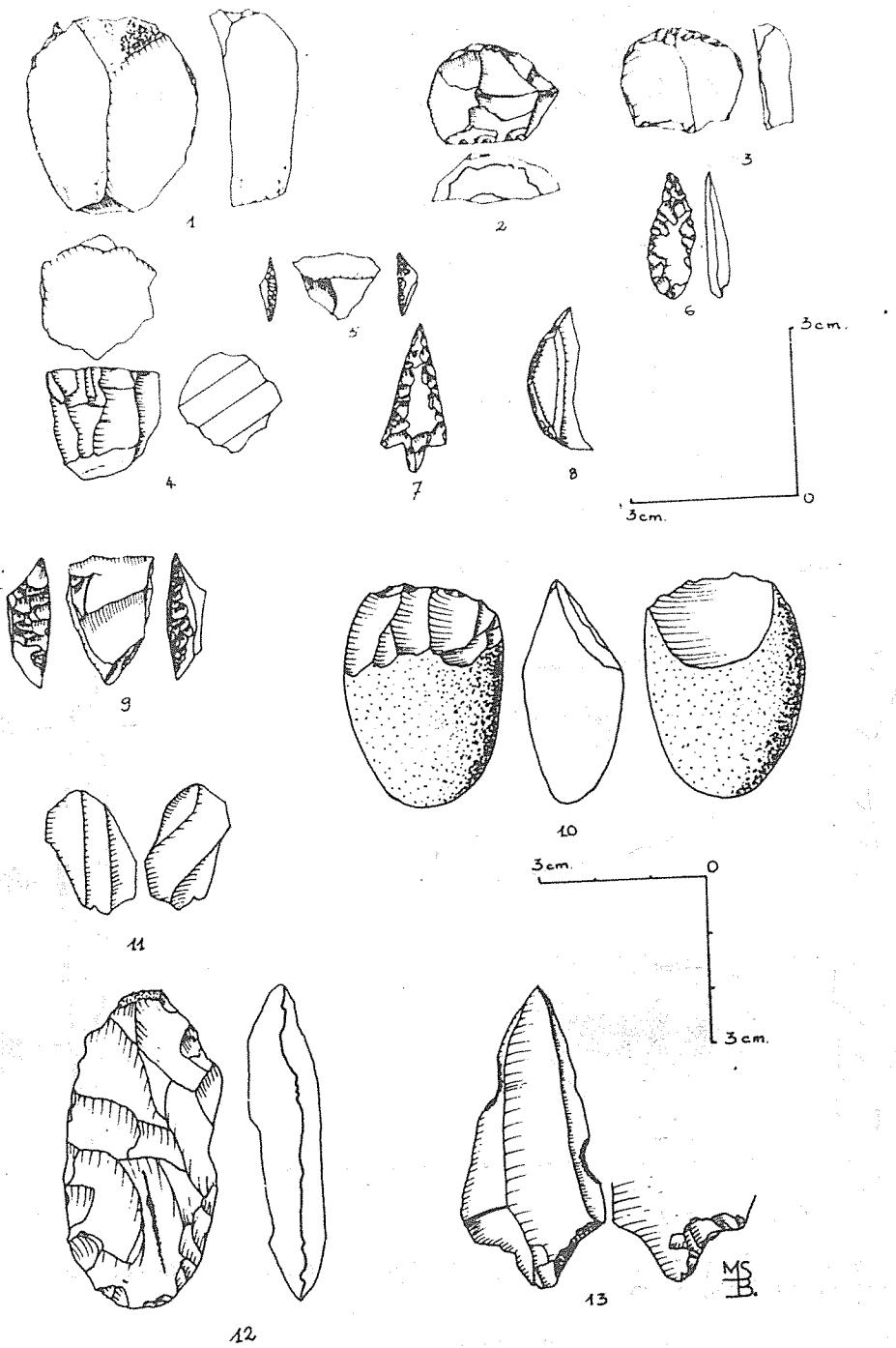


Fig. 10 - Outilage lithique: 1 à 3) grattoirs simples sur éclats (1 en quartz; 2 et 3 silex); 4) petit nucléus pyramidal en quartz; 5) trapèze en silex; 6) armature de flèche unifaciale en quartz ; 7) armature de flèche bifaciale en schiste noir ; 8) segment de cercle ; 9) triangle en quartz ; 10) galet en quartz ; 11) microburin double en silex ; 12) pièce foliacée bifaciale en

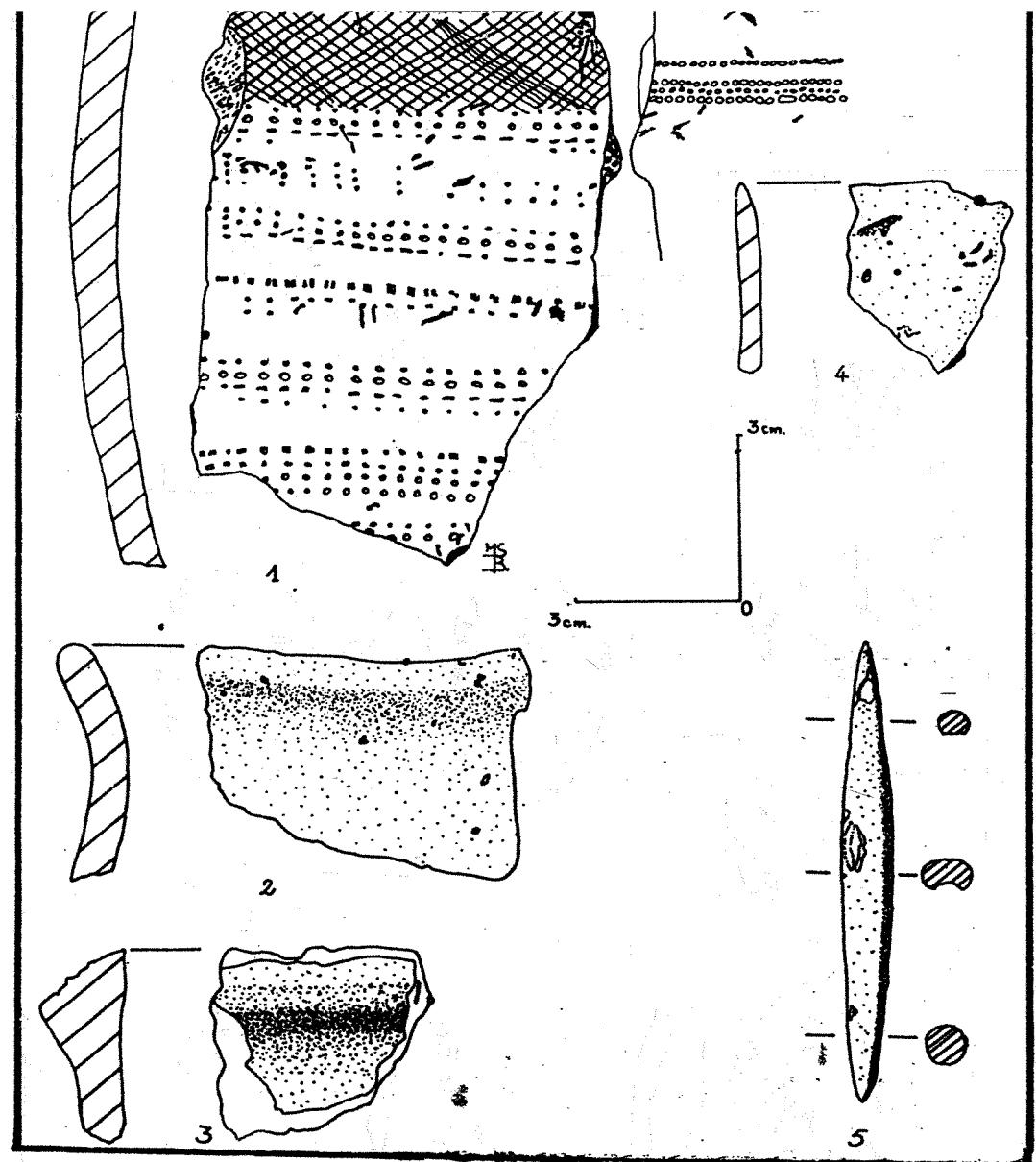


Fig. 11
Céramique et Industrie osseuse:

- 1) tesson de bord à décor en croisillons et au peigne à dents, bord droit simple, ouverture légèrement resserrée, décor interne ;
- 2) tesson de bord sans décor; ouverture évasée;
- 3) tesson de bord sans décor, lèvre renforcée triangulaire (cassée)
- 4) tesson de bord sans décor, bord droit simple, lèvre amincie;
- 5) boincon en os. (Dessin M. Bathilv).

BIBLIOGRAPHIE

- ALMAGRO BASCH (M.), 1946, *Préhistoria del Norte de Africa y del Sahara español*, Barcelona, Inst. de Estud. Afric.
- AMBLARD (S.), à paraître, *l'Homme préhistorique et les coquillages marins: Etude d'un dépôt coquiller de l'Argenitir (Mauritanie occidentale)*.
- AMBLARD (RAMBERT (A.), 1967, «Découverte archéologique au Cap-Blanc (Mauritanie)», *Notes Africaines*, 115, 97-100.
- BATHILY (M.), 1980 *Fouilles du secteur nord-est du G.C. du site de Khatt Lemateig, Nouakchott E.N.S., mémoire de maîtrise*.
- BATHILY (M.), 1985, *l'Industrie lithique du site néolithique de Khatt Lemateig (Mauritanie occidentale)*, Paris Université de ParisI, Panthéon-Sorbonne, 196 p. dactylographiées.
- BESSAC (H.), 1958 «Contribution à la préhistoire et protohistoire d'Akjoujt et d'Atar (Mauritanie)», *BIFAN*, B, XX, 3-4, 339-343, 348, 358-359.
- CHAMARD (Ph), GUITAT (R.), THILMANS (G.), 1970 «Le lac holocène et le gisement néolithique de l'Oum Arouaba (Adrar de Mautanie)», *BIFAN*, B, XXXII, 3, 688-741.
- CROVA (B.), 1909, «Notice sur les instruments néolithiques de la presqu'ile du Cap-Blanc», *B.S.P.F.*, VI 7, 369-375.
- CROVA (B.), 1912, «Essai de classification des flèches de Mauritanie», VIII^e Cong. Préhist. de France, Nîmes 1911, Paris, 235-246.
- CROVA (B.), 1912, b, «vestiges de l'age du Cuivre en Mauritanie», VIII^e Cong. Préhist. de France Nîmes 1911, 702-704.
- ELOUARD (P.), 1975, in: «Notice explicative de la carte géologique au 1.1000000^{ème} de la Mauritanie». Orléans, B.R.G.M., 171-233.
- FERHAT (N.) et AUMASSIP (G.); (sous presse), «Les formations quaternaires du Tijirit méridionale (Mauritanie)», Paris, Comptes Rendus de l'Académie des Sciences.
- GIRESSE (P.), BARUSSEAU (J.P.) DESCAMPS (C.) et MONTEILLET (J.), 1988, «Enregistrement sédimentaire et archéologique des oscillations climatiques récentes dans le domaine littoral de l'extrême ouest africain. Contribution à l'étude des aridifications». Rapport dact., diff. restreinte, 133 p; 16 p, ann.
- GRUVEL (A.), CHUDEAU (R.), 1911, *A travers la mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port Etienne)*, Paris, Ed. Larose, vol. 1, 281 p.
- GRUVEL (A.), CHUDEAU (R.), 1911, *A travers la Mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port Etienne)*, Paris, E. Larose, vol. 2, 383 p.
- GUITAT (R.), 1972 «Repertoire des sites néolithiques de Mauritanie et du Sahara espagnol», *BIFAN*, B, XXXIV, 1.
- HEBRARD (L.), 1978, *Contribution à l'étude géologique du Quaternaire du littoral mauritanien entré Nouakchott et Nouadhibou 18°-20° latitude nord. Participation à l'étude des désertifications au Sahara*, Document des laboratoires de Géologie de la Fac. des Sc. de Lyon, N° 71, 210 p.
- HEBRARD (L.), HUGOT (H.J.) 1970, «Présence d'Atérien à Tintane (Baie du Lévrier)», *notes Africaines*, 126, 53-54.
- HEBRARD (L.), HUGOT (H.J.) THILMANS (G.), 1970, «Données sur la préhistoire de Nouaferd (Mauritanie)» *BIFAN*, B, XXXII, 3, 653-687.
- LAFANACHERE (R.), 1968, «Flâneries dans le lointain passé mauritanien», *Miferma Informations*, 14, p. 50.
- LAFANACHERE (R.), 1981, «Deux stations originales du Nord Mauritanie», *B.S.P.F.* LXXVIII, 8, 230-238.
- LAFORGUE (P.), 1925, «Etat actuel de nos connaissances sur la préhistoire en A.O.F.», *B.C.E.A.O.F.*, p. 120.
- LAMBERT (N.), 1965, «Nomencature et première étude de quelques sites préhistoriques de la région d'Akjoujt», *BIFAN*, B, XXVII, 3-4 800-812.
- LAMBERT (N.), 1970, «Medinet Sbat et protohistoire de Mauritanie occidentale», *Antiquités Africaines*, 4, 15-62.

MONOD (Th.), 1928, «Une traversée de la Mauritanie occidentale de Port-Étienne à Saint-Louis», *Rev. de géog. phys. et de géol. dynam.*, I, 1 et 2, 3-25; 88-106.

OULD KHATTAR (M.), 1983, *Etude de l'habitat III du site préhistorique de Khatt Lemateig (Mauritanie occidentale)*, Nouakchott, E.N.S. mémoire de fin d'études, 84 p. dactylographiées.

PETIT-MAIRE (N.) (dir), 1979, *Le Sahara atlantique à l'Holocène. Peuplement et écologie*, Mém. du C.R.A.P.E., 28, Alger, 340 p.

SPRUYTTE (J.), VINCENT-CUAZ (J.), 1956, «Note sur le monuments funéraires préislamiques du Nord Khatt Atoui», *Bull. de liaison Saharienne*, 24, 145-155.

SPRUYTTE (J.), VINCENT-CUAZ, 1957, «Note sur les monuments préislamiques et les dessins par percussion dans la région de Stalat Yali et Khnifissat (Ouest mauritanien)», *Bull. Liaison Saharienne*, 27, Sept., 159-166.

VERNEAU (Dr. R.), 1911, «Ethnographie ancienne de la mauritanie d'après les documents de MM. Gruvel et Chudeau», in *A travers la mauritanie occidentale (de Saint-Louis à Port-Étienne)*, vol. 2, Paris, Ed. Larose, 368-383.

VERNET (R.), 1981, «Un site néolithique de mauritanie occidentale: Khatt Lemateig. Dakar», 3ème Colloque de l'Association ouest-africaine d'Archéologie, Décembre 1981 (20 p. dactylographiées).

VERNET (R.), 1983, *La préhistoire de la Mauritanie: Etat de la question*, Thèse de Doctorat en Préhistoire, Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 tomes (dactylographié).

Learning English in Mauritania : Obstacles and advantages

Ghadoury Ould Semane
Professeur
Département d'Anglais

To the seven wonders of the world, we should perhaps add another one : the wonder of languages. What a wonderful thing language is indeed ! Because it is an abstracted substitute for the physical environment, it enables us to carry the immense world in our little tiny heads.

Yet the way the world is organized in our heads varies from one language to another. Furthermore, the terms a language uses are most arbitrary and conventional, in so far as they bear no relation to the designated things themselves.

On account of these two reasons, the pattern of organization and the conventionality in designation, to learn a language is a strenuous and demanding task indeed. Yet, many a man has completed this task and learned a language. So, if obstacles are impressive, the possibilities do exist. Both vary, depending on the mother tongue. A German who is learning English, because his language originated in the same source, faces considerably fewer obstacles, and has far more possibilities than a Mauritanian. So, what are those obstacles a Mauritanian is bound to face when learning English ?

One of the major obstacles is that the reality conveyed in the English language could simply be non-existent in Mauritania. So how can one understand a reality one has no experience of ? A language is a system society uses to express its other cultural systems : law, social organization, technology, religion and so on. Now, the English cultural systems differ sharply from the Mauritanian ones. The reality conveyed through the terms "bishop" and "vicar", "diocese" and "parish", has no existence in the Muslim religious system.

Thus one major obstacle a Mauritanian is bound to face when learning English lies in that the reality portrayed by the language could well be unknown to him because it does not form part of his cultural environment and he has no experience of it. As sociologist Durkheim points out, "souvent un terme exprime des choses que nous n'avons jamais perçues, des expériences que nous n'avons jamais faites ou dont nous n'avons jamais été les témoins" (1)

Thus in the lack of a joint experience lies a major obstacle in learning English. Yet fairly often, the experience can be the same. The reality conveyed in the language, although common, is nevertheless organized in a widely dissimilar way. The second major obstacle lies thus in a sharp dissimilarity of structure. In the preface to his translation of Hamlet Act I, André Gide, the French writer and intellectual, scathingly derides some translators on account of their being so literal that they become incomprehensible.

This is owing to the sharp dissimilarity of structure. The way languages organize the world varies from one another, according to their individual genius. This, a linguist points out thus : "we dissect nature along lines laid down by our native language" (2) Thus in Arabic, the future is grasped as one undivided entity, whereas in English, there are six forms : (3)

I am going to meet him, I am to meet him, I shall meet him, I shall have met him and so on
English and French differ fairly often in their processes of thinking. In relating events, English usually follows the sequence of things happening. It states first the means used to get the result and then afterwards only the result itself.

means put in operation to secure that result : il tua l'oiseau par balle ; il traversa le fleuve à la nage.

Thus, three languages differ sharply as to the way they organize reality. In this structural dissimilarity lies a significant barrier for a Mauritanian who embarks on learning English. Whether his chief language is French or Arabic, what is actually required of

him is to alter his natural vision of reality and his usual way of conceiving it and to integrate into his mind a system of thought that widely differs from his.

This system is fairly often concrete and precise. Another major obstacle for a Mauritanian who is learning English, is to be aware of this feature and operate the language in the sense of its character, or if you will, its genius. English, thus, fairly often conveys an image rather than a concept. As taine, the French critic and philosopher, points out : "Traduire en français une phrase anglaise, c'est copier au crayon gris une figure en couleur" ⁽⁴⁾. In a sentence like : "En sport, je te dépasse en bicyclette, en voiture, en bateau, et à la course à pied", there are four different realities : bicyclette, voiture, bateau, courir. And they are expressed by one single word : dépasser. So, French expresses here, a general idea, a concept, but not a specific precise and concrete reality. Whereas English conveys these realities in four different and specific ways : "In sport, I outdrive you; outdrive you, outsail you, and outrun you". In the same way, English is concrete and specific when it comes to time, space and volume. "Cet homme a dépassé ses vacances" expresses time, "ce gratte-ciel dépasse la maison" expresses space, "cet enfant dépasse maintenant ses vêtements" expresses volume. Where

French uses one concept - dépasser - to convey three different realities English uses three specific terms : this man has "overstayed" his holidays; this sky-scraper "overtops" the house; this child now "outgrows" his clothes. English is thus close to reality, it sticks to reality. It conveys an image rather than a concept. An English critic, Robert Graves, has this to say, when contrasting English with some Roman languages :

The vocabulary is not fully dissociated from the imagery from which it developed words still tend to be pictorial... It is this persistent use of this method of "thought by associations of images"... that distinguishes English proper.

English has thus a whole host of terms to describe light : glitter, glimmer, glisten, glow, gleam, glare, shimmer, sparkle, flash, blaze, dazzle, twinkle and so on. whereas French, for example has far fewer words : étinceler, scintiller, rayonner, luire, briller, flamber, éblouir.

So one of the main obstacles, a Mauritanian faces in learning English is to operate, to use the language in the sense of its genius, in its concrete and specific character. This may sound pretty hard to undertake, and one might wonder why learn English if so much is required of the learner. The advantages

are many indeed. Although English has a few words of Arabic origin - cipher, giraffe, magazine : Sifr, Zarafa, mahzan... - it is another matter altogether when it comes to French. The French occupied England for about four hundred years, that is from the French conquest in 1066 to the end of the religious wars in 1453. Historian André Bourde points out : "pendant quatre siècles, se maintiennent la tentation et la volonté de puissance d'un Etat anglo-français qui essaiera de dégager ses provinces continentales de la seigneurie du roi de France" ⁽⁵⁾. The consequence of four hundred years of French occupation was far reaching indeed as regards the English language. Linguist Michel Viel points out : "En 1066, les Normands, conduits par Guillaume le conquérant, envahissent l'Angleterre... En quelques années, le français devient la langue exclusive de la classe dirigeante. Le peuple parle anglais. Une situation de bilinguisme suit. Les élites indigènes apprennent la langue des envahisseurs. La francophonie régresse dans l'ensemble de l'Angleterre" ⁽⁶⁾.

English syntax⁽⁸⁾ and English lexicon⁽⁹⁾ since possibly 40% of it is French. This is an advantage of outstanding importance for the Mauritanian French-speaking learner of English : English becomes far easier and partly familien to him.

He will be all the more prompted to learn English as it is, and is increasingly becoming, a necessity of our time. It is indeed the language that is most widespread the world over. Professor and linguist Peter Strevens points out : "the number of users of English worldwide, surges towards a probable two billion"⁽¹⁰⁾ Thus 40% of the world uses English. There is not one continent where English is not used on a fairly large scale. In North America, only 2% are French speaking. In France, 87% of the secondary schools choose English as the first foreign language. This is most significant if we bear in mind the sensitivity of France, nationally and officially, about her language, and her endeavours to shield it against the increasing influence of English in daily life. In Africa, the country with the largest population in the continent, Nigeria, opted for English over her fifty languages. In India, where there are 485 languages English is the common tongue". «L'anglais sert de langue commune à différents pays», André Crépin points out, «à l'Inde qui compte 485 langages, à la Malaisie qui désirerait promouvoir la langue malaise»⁽¹²⁾.

Because English is widespread, the world over, many a nation is using it in trade. A radio-cassette, manufactured in Japan, will bear, most likely, the instructions, not in Japanese, but in English. A shirt, manufactured in Thailand, will bear indications such as : wool, do not bleach and so on.

So, the things we are using every day, the things around us, require us to understand English. English becomes thus a necessity of our daily life,

In one's work, more often than not, one needs English: If you work in a ministry or company, quite often they will be using machines, such as computers. Now the instructions on how to operate the machines are most likely in English. If one wants to study further and to do research, one is bound to find English a necessity. For, on one's topic, the chances are that some research has already been carried out in English, chiefly the most up-to-date research. In France, some researchers have to write their studies in English; or get them translated into English, in order to stand a better chance to be published, and therefore be read and known.

On the whole, English is the language, par excellence, of science and technology. To learn it is a means of acceding to that science and that technology.

But English is also the vehicle of the predominant civilization of our time, the Anglo-Saxon civilization. To learn English is a means to accede to that civilization. How can we know Shakespeare, Charles Dickens, Hemingway, if we ignore their language ? Through translation, you might say. But traduire, c'est trahir. When Verlaine, the French poet, says :

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne
Blessent mon cœur
D'une longueur
Monotone

How can the music of it be rendered through translation ? The beauty will most likely be lost. Verlainé's poetry without music, is not simply Verlainé's poetry and Verlainé's poetic genius. And, in the same way, Almutanabi will hardly be Almutanabi otherwise than in Arabic. Similarly Shakespeare is only Shakespeare in English.

The world we live in is a world of technique, technology and science. English is the first means used to express it and to convey its culture. To be able to understand that world and

điều đó là một khía cạnh của sự phân chia xã hội. Khi xã hội có sự phân chia rõ rệt về địa vị xã hội, các thành phần xã hội sẽ có xu hướng phân chia theo kinh tế và xã hội.

1) E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* ed, Alcan, Paris 1925, p.620

- 2) Whorf, *Language, thought, and reality*, N.Y. Wiley 1956
- 3) A.J. Thomas and A.V. Martinet, *A Practical English Grammer* Oxford University Press, 2nd édition, p.118
- 4) Hippolyte Taine, cit. par A. Chevillon, RDM, 11 mai 1908
- 5) Roibert Graves, "Impenetrability, or the proper habit of English" In "The Fortnightly, December, 1926, 781-82
- 6) André J. Bourde, *Histoire de la Grande Bretagne*, P.U.F. Paris, 1971, p.13
- 7) Michel Viel, *La phonétique de l'Anglais*, P.U.F. Paris 1981, p.19
- 8) André Crépin, *Histoire de la langue anglaise*, P.U.F., 1982, p.52-60
- 9) Ibid; p.9
- 10) Peter Strevens, Forum, vol XXV, N° 4, oct.-1987, p.56
- 11) André Crépin, *Histoire de la langue anglaise*, P.U.F., Paris 1982, p.7
- 12) Ibid.

Chia sẻ về khía cạnh xã hội học, bà Maria Anna Blau và A. Durkheim đã nhận ra rằng xã hội có thể được chia thành hai loại: xã hội tinh thần và xã hội vật chất. Xã hội tinh thần là xã hội mà con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Xã hội vật chất là xã hội mà con người sống chủ yếu qua vật chất, nhu cầu sinh tồn và vật chất.

Xã hội tinh thần và xã hội vật chất đều có ảnh hưởng đến xã hội. Xã hội tinh thần có ảnh hưởng đến xã hội vật chất thông qua việc tạo ra các giá trị và ý tưởng mới, trong khi xã hội vật chất có ảnh hưởng đến xã hội tinh thần thông qua việc cung cấp các nhu cầu vật chất.

Để giải thích về sự khác biệt này, M. Blau và A. Durkheim đã đưa ra lý thuyết về "tình cảm xã hội". Họ cho rằng, xã hội tinh thần là xã hội mà con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Xã hội vật chất là xã hội mà con người sống chủ yếu qua vật chất, nhu cầu sinh tồn và vật chất. Xã hội tinh thần có ảnh hưởng đến xã hội vật chất thông qua việc tạo ra các giá trị và ý tưởng mới, trong khi xã hội vật chất có ảnh hưởng đến xã hội tinh thần thông qua việc cung cấp các nhu cầu vật chất.

Trong xã hội tinh thần, con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Trong xã hội vật chất, con người sống chủ yếu qua nhu cầu sinh tồn và vật chất.

Xã hội tinh thần và xã hội vật chất đều có ảnh hưởng đến xã hội. Xã hội tinh thần có ảnh hưởng đến xã hội vật chất thông qua việc tạo ra các giá trị và ý tưởng mới, trong khi xã hội vật chất có ảnh hưởng đến xã hội tinh thần thông qua việc cung cấp các nhu cầu vật chất.

Để giải thích về sự khác biệt này, M. Blau và A. Durkheim đã đưa ra lý thuyết về "tình cảm xã hội". Họ cho rằng, xã hội tinh thần là xã hội mà con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Xã hội vật chất là xã hội mà con người sống chủ yếu qua vật chất, nhu cầu sinh tồn và vật chất. Xã hội tinh thần có ảnh hưởng đến xã hội vật chất thông qua việc tạo ra các giá trị và ý tưởng mới, trong khi xã hội vật chất có ảnh hưởng đến xã hội tinh thần thông qua việc cung cấp các nhu cầu vật chất.

Để giải thích về sự khác biệt này, M. Blau và A. Durkheim đã đưa ra lý thuyết về "tình cảm xã hội". Họ cho rằng, xã hội tinh thần là xã hội mà con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Xã hội vật chất là xã hội mà con người sống chủ yếu qua nhu cầu sinh tồn và vật chất.

Để giải thích về sự khác biệt này, M. Blau và A. Durkheim đã đưa ra lý thuyết về "tình cảm xã hội". Họ cho rằng, xã hội tinh thần là xã hội mà con người sống chủ yếu qua ý tưởng, cảm xúc và giá trị tinh thần. Xã hội vật chất là xã hội mà con người sống chủ yếu qua nhu cầu sinh tồn và vật chất.

L'INFLUENCE MARXISTE chez Yumna al-'Id

Par Mohamed Ould Bouleiba

Département de Langue et Littérature Françaises

Très jeune Yumna I-[']Id côtoie des communistes libanais, dont Hsayn Mruwa et Muhammad Di-krūb, figures littéraires et théoriciens de premier plan. C'est dire à quel point ses premiers écrits seront régis par une pensée marxiste dont nous nous proposons de dégager les caractéristiques.

Il faut prendre garde à la date de la publication des articles constituant «Dans le discours poétique» (*Fi l-quawl al-ši ri*) publié en 1986: certains ont été écrits pendant ce que nous pouvons appeler la période marxiste de notre critique tandis que d'autres, postérieurs, datent de la période structuraliste que nous analyserons plus loin (1).

Yumna I-[']Id s'est fait connaître dans les années soixante dix par ses écrits critiques. A cette période, elle est professeur dans un lycée et publie deux essais sociologiques et historiques : «La libération sociale passe par la libération de la femme selon Qāsim Amīn» (*Qāsim Amīn: tahrir qiwāmu al mar'a*) et (*Amīn Al-Rayhanī rahhalat al-ārab*). C'est en 1985 que paraît son premier recueil d'articles, parus précédemment dans la revue (*al-Tarīq*), «Quelques exercices de critique littéraire» (*Mumārasat fi l-naqd al-adabī*). En 1977, elle soutient une thèse à la Sorbonne : (La signification sociale du mouvement romantique au Liban entre les deux guerres, 1900-1945, qui sera publiée avec quelques remaniements deux ans plus tard. On peut considérer ces deux derniers ouvrages comme faisant partie d'une première période influencée par la pensée marxiste. La deuxième période sera marquée par un autre type d'influence, formalistes et poétiques.

Bien que «La signification sociale du mouvement romantique au Liban» (*al-Dalāla hijtimā'iyya li harakat al-adab al-rumantiqi fi lubnan bayna al-śāmiyyatayn*) analyse l'introduction de nouveaux genres littéraires dans le monde arabe (roman et nouvelle), une place primordiale est accordée à la poésie avec Jubran Halil Jubrān et Ilyās Abu Šabaka.

Cet ouvrage est le seul qui parte d'une théorie globalisante et qui ne se présente pas sous forme d'articles.

Nous analyserons la critique marxiste de Yumna I-[']Id essentiellement à partir de cet ouvrage qui contient toutes ses idées de la période marxiste et qui fait la transition avec sa seconde période.

A) - LA THEORIE DU REFLET

Le souci constant de Yumna I-[']Id sera de mettre en rapport la base matérielle des conditions sociales et l'œuvre littéraire. Tout d'abord, par la comparaison entre l'étude de Lénine sur Tolstoï et celle de Yumna sur les romantiques, nous verrons qu'elle utilise la théorie du reflet, qu'elle dé passe ensuite par l'attention accordée au langage avec la théorie de la «modalité du dire», manħaj al-qawl.

a) Comparaison entre l'étude de Lénine sur Tolstoï et celle de Yumna I-[']Id sur les romantiques libanais.

Les premières conclusions que tire Yumna I-[']Id de son étude sur le mouvement romantique sont

Le but que se fixe Yumna I-Id dans l'introduction est de chercher «la présence de la réalité sociale dans la littérature et de définir le sens de cette présence à travers la forme littéraire» (3).

Sa thèse est que les transformations importantes, historiques et sociales, qu'a connues le Liban à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, période pendant laquelle ce pays est passé du despotisme au capitalisme, ont donné naissance à une littérature nouvelle. Celle-ci est donc inséparable de l'histoire: une période historique déterminée produit une certaine littérature. C'est à partir de là que l'écrivain peut refléter une situation sociale donnée. Ainsi le romantisme arabe est-il le fruit de cette époque transitoire qu'a connue le Liban.

Yumna I-Id discerne deux aspects dans la production des romantiques. Tout d'abord, ils critiquent les rapports féodaux, contestent la société, mais elle montre ensuite qu'ils sont idéalistes et incapables de voir les fondements de ces injustices et la vérité des nouveaux rapports sociaux qui s'établissaient avec le capitalisme dépendant. Or, pour Lénine, Tolstoï «traduit», «réfléchit», «dénonce», «exprime» la réalité sociale de l'époque qui va de 1861 à 1905 et qui se marque par la pénétration des survivances du servage dans la vie économique et politique, et par la croissance rapide du capitalisme. On voit que les deux situations historiques (celle du Liban et celle de la Russie) sont assez comparables: ici une société traditionnelle patriarcale, et là-bas féodale, se trouvent envahies par le capitalisme mondial.

D'après Lénine, Tolstoï a dénoncé le sort des paysans mais a montré une incompréhension totale des causes profondes de la crise, incompréhension que l'on trouve aussi chez les romantiques qu'analyse Yumna I-Id (c'est le deuxième aspect de leur production). Tolstoï est à la fois révolutionnaire (par sa critique percutante) et réactionnaire. Les romantiques arabes sont idéalistes, ont recourt à Dieu et croient à une nature humaine qui leur permet, d'après Yumna I-Id, de justifier le mal, c'est-à-dire l'injustice de la société, comme Tolstoï qui, dans là critique qu'en fait Lénine, se place du point de vue abstrait de la religion et de la morale. Mais pour Lénine, ces contradictions mêmes sont le reflet idéologique et historique de l'ancien régime dans lequel est pris Tolstoï, tandis que Yumna I-Id accuse les romantiques de ne pas vouloir être révolutionnaires.

Cependant Yumna I-Id est beaucoup plus attentive à la forme des ouvrages qu'elle étudie que Lénine. Ce dernier ne parle finalement que du contenu. Son jugement sur Tolstoï s'exprime par ces qualificatifs : «écrivain de génie» qui a «une force et une sincérité prodigieuse» (4). Mais il n'explique pas en quoi Tolstoï est «un des plus grands écrivains mondiaux», sinon par sa perception aiguë des transformations sociales et historiques. En revanche, Yumna I-Id précise que les nouvelles formes littéraires sont le produit de ces transformations. Ainsi la poésie en prose était :

«une nouvelle forme par laquelle l'écrivain poète tentait de se libérer en libérant ses instruments d'expression des entraves de la rythmique et de la métrique classique; celles d'al-Hâfi» (5).

Elle peut introduire la forme dans ses analyses parce qu'elle considère que la langue et la technique littéraire sont «l'instrument de travail» du poète, appliquant par là au domaine littéraire un terme que Marx utilisait dans son étude de la lutte des classes.

C'est à partir de cette cécité reprochée aux romantiques qu'elle va développer une théorie de la littérature dépendante du réalisme.

La base de toute la réflexion de Yumna I-Id est le processus dialectique qui lie la réalité à la littérature. Mais si pour elle l'œuvre littéraire est le produit d'une réalité donnée, sa réflexion va au-delà du concept de reflet. En effet, le processus dialectique implique que plus l'écrivain a une conscience aiguë de la réalité, plus sa langue sera travaillée; par conséquent, toute œuvre qui ne percevra de la réalité que sa surface, sera une œuvre mineure. De là découle la fonction même de l'écrivain, ou l'essence même du travail littéraire. Yumna I-Id cite le peintre Paul Klee: «Rendre visible ce qui est invisible» (6). On comprend donc que cela ne peut se faire qu'à partir du langage, c'est par son travail sur lui que l'écrivain «dévoile» la réalité. Il résulte de cette dialectique que forme et contenu sont indissociables puisque pour exprimer l'invisible, des formes nouvelles sont créées. Cependant les termes utilisés demandent quelques explications.

b) - L'influence de Marx et Engels dans la définition d'un réalisme

formulée contre les romantiques. On a vu qu'elle leur reprochait de n'avoir pas saisi les causes des conflits sociaux et par cette incompréhension d'être tombés dans l'idéalisme et la réaction. Pour saisir précisément ce que veut dire Yumna I-Id, il faut rapprocher sa thèse des lettres d'Engels à Miss Harkness et à F. de Lassalle.

En effet, la lettre à Miss Harkness permet à Engels de définir un réalisme réussi en prenant l'exemple de Balzac: celui-ci a su voir, contre ses propres opinions, la «pression de plus en plus forte» de la bourgeoisie et la décomposition de la noblesse qui s'était reconstituée après 1815. Il écrit en effet : «Qu'il ait vu l'inéluctabilité de la fin de ses aristocrates chérirs et qu'il les ait décrits comme ne méritant pas un meilleur sort ; qu'il n'ait vu les vrais hommes de l'avenir que là seulement où l'on pouvait les trouver à l'époque, cela je le considère comme un des plus grands triomphes du réalisme» (7).

Ce qu'il reproche à F. de Lassalle dans son drame Franz von Sickigen, qui met en scène le soulèvement de la chevalerie contre les princes, deux ans avant la guerre des paysans de 1524, c'est de n'avoir pas vu la force des paysans. Cette lacune fausse son tableau de la réalité historique et le fait passer à côté du tragique de la situation, puisque les chevaliers n'auraient pu vaincre les princes qu'en s'appuyant sur les paysans.

Ainsi le réalisme se définit-il, dans une perspective marxiste, par la capacité à percevoir les rapports de force existant entre les diverses classes de la société. Est donc réaliste celui qui a une vue marxiste et qui conçoit la réalité comme régie par des luttes entre classes et groupes sociaux.

C'est bien ce que voulait dire Yumna I-Id : l'invisible est bien constitué par ces lois que l'écrivain dévoile. A partir de là on comprend comment : «le réel est non pas reproduit mais plutôt transformé» (8).

La transformation consiste à le rendre plus clair ou «visible» en expliquant ses règles de fonctionnement.

B) THEORIE DE LA MODALITE DU DIRE

Pour Yumna I-Id, la spécificité du romantisme «la romantivité», rumantiqiyya qui s'élargit dans la suite de sa réflexion au «travail poétique» en général, ne réside ni dans les thèmes ni dans certains mots ou expressions récurrents. Elle en arrive à ce paradoxe de devoir trouver cette spécificité de la poésie dont la matière même est la langue hors de l'expression et du contenu. Elle appuie sa pensée sur une citation de Arnold Hauser :

«Toute œuvre artistique est produite par la tension entre une chaîne d'intentions et une chaîne de facteurs qui résistent à ces intentions» (9).

Elle l'approfondit pour démontrer que le travail artistique est produit par une tension entre l'intention d'un dire et ce qui lui résiste (le réel). La spécificité du travail poétique doit être cherchée en fin de compte dans la «modalité même du dire» qui est le moment où cette tension passe dans la langue; elle est ainsi le rapport dialectique de la forme au contenu. Yumna I-Id insiste sur leur lien. Ce passage est : «La donnée matérielle possible, le contact des matériaux de l'œuvre d'art dans son élaboration» (10).

La réflexion littéraire chez Yumna I-Id a toujours des bases sociales, puisque la modalité du dire est l'expression singulière d'une conception linguistique du monde. La spécificité du travail poétique (11) réside dans la différence entre la vérité matérielle et le dire poétique. La formulation représente la quête du poète; elle est un mouvement, un processus de construction qui réalise le sens, et qui n'est autre que la conscience particulière du réel régie par le poète et qui produit la différence mentionnée ci-dessus entre la vérité matérielle et le dire poétique. C'est par là que, selon le mot de Lénine que cite Yumna I-Id, le poète : «ne réfléchit pas seulement le monde, mais il le crée» (12). Par là même, le poète libère sa langue des paroles, des constructions toutes faites et impose sa propre formulation. Yumna envisage le problème littéraire sous un double aspect : le rapport de l'œuvre littéraire à la société et sa spécificité linguistique qu'elle fait nécessaire dépen-

arabes comme s'ils avaient voulu dépeindre la société. comme s'ils avaient un projet réaliste.

Elle ne semble concevoir la littérature que comme réaliste.

On peut rapprocher cette conception littéraire de celle de Lukacs pour qui «aujourd'hui comme toujours, le réalisme n'est pas un style entre beaucoup d'autres, mais la base même de toute littérature» (13).

a) L'influence de Lukacs

Yumna se situe dans la lignée de Lukacs sur deux points : celui du processus créateur et celui de l'interdépendance entre subjectivité et objectivité.

1) - L'interdépendance entre subjectivité et objectivité

Lukacs explique comment le texte littéraire procède d'un choix de la subjectivité sur le réel. Entre la conception subjective et la réalisation objective (c'est-à-dire l'œuvre d'art), l'opposition se situe à un moment déterminé : quand les profondeurs de l'essence subjective (toute subjectivité ayant un caractère social et historique) touchent l'essence objective de la réalité sociale et historique. Ce choix qu'opère l'écrivain se fait selon une «perspective» qui oriente le réel dans une certaine direction.

Ainsi le réalisme socialiste a-t-il une perspective socialiste. A plusieurs reprises dans **la signification présente du réalisme**, le terme «vision du monde» remplace celui de perspective. C'est elle qui détermine le projet littéraire dans sa forme et son contenu. Et comme dit Lukacs :

«Pour en saisir la signification de façon plus précise, il faut bien voir la différence entre la réalité effective, dans son objectivité même et ce qui n'en est que de simple reflet esthétique (14).»

Nous avons vu plus haut que Yumna I-Id utilisait le terme de conception du monde. Chez elle comme chez Lukacs la préoccupation principale est celle de la naissance de l'œuvre d'art. Il est frappant de constater que pour l'un comme pour l'autre, elle résulte d'un contact entre une subjectivité créatrice et le réel, défini par les conflits sociaux ainsi que nous l'avons précisé plus haut. Pourtant, la notion de perspective est dogmatique puisque finalement c'est elle qui détermine la valeur d'un écrivain. Ainsi Zola qui s'est laissé submerger par les détails, qui n'a pas fait de sélection dans la réalité, toujours d'après Lukacs, n'est-il pas un grand écrivain.

Yumna I-Id, contrairement à Lukacs, pose le problème fondamental de la création littéraire dans ses racines même. Lukacs n'explique pas pourquoi la confrontation entre une subjectivité et le monde objectif débouche parfois sur la littérature. La modalité du dire et la théorie de la tension répondent au contraire à ces problèmes. Il n'y a d'œuvre littéraire que lorsque le monde, de manière encore informulée, ne va plus de soi. Elle répond donc à un malaise, elle est une façon d'intéroger le réel.

2) La production littéraire

Là où Lukacs et Yumna I-Id se rejoignent c'est dans la conception du rôle de l'écrivain. Nous pouvons reprendre la citation suivante de Yumna I-Id :

«L'essence du travail littéraire (...), c'est selon la phrase de Paul Klee : «rendre visible ce qui est invisible» et ce que la conscience immédiate ne saurait voir; parce qu'elle ne voit que l'apprent» (15).

Le texte de Marx et Engels mentionné plus haut nous a appris ce qu'il fallait entendre dans une

sira et de «mediat» al-gayr mubāṣira que Yumna I-Id emploie sont des termes qu'elle dit avoir emprunté à Lukacs (16), mais qu'elle utilise pour mener une réflexion personnelle sur la langue.

Elle considère qu'il y a deux niveaux dans la conscience de la réalité sociale : le niveau de la vision immédiate qui correspond à la surface du réel, et la vision médiate qui correspond à son essence. Pour devenir littéraire, la vision doit passer de l'immédiateté à la médiateté. Ce passage s'effectuant par la langue, le rapport de la conscience à la réalité sociale est un rapport dialectique complexe.

A la vision immédiate de la réalité sociale correspond la langue quotidienne, spontanée, donnée ; à la vision médiate correspond la langue littéraire. C'est une langue construite, travaillée. L'activité littéraire qui est un travail sur la langue pour l'élever jusqu'à la conscience littéraire est en même temps dépassement de l'immédiateté. Ainsi langue littéraire et dévoilement de la réalité sont-ils liés :

«Une œuvre littéraire qui ne saisit du réel que l'apparence ou la surface perd son sens même tant qu'œuvre littéraire» (17).

L'accent est mis dans cette description du procès de production littéraire sur deux points : le rapport à la réalité sociale et l'importance de la langue. C'est donc une réflexion marxiste sur la littérature qui englobe dans le phénomène littéraire l'aspect linguistique de la réalité.

On peut se demander si la réflexion de Yumna I-Id ne tourne pas en rond. Au début de sa réflexion, elle dit qu'à chaque niveau de vision «correspond une forme d'expression et de langue littéraire» (18). Une page plus loin elle va préciser que : al-Luġa adat «l'instrument» de l'écrivain, «n'est en rien différent des autres instruments de travail de production, il n'est pas donné, il est produit; la manière dont on saisit le réel dépend, dans le travail littéraire, de la nature même de cet instrument produit» (19).

Tantôt donc c'est la vision de la réalité qui détermine le niveau du langage, tantôt c'est l'instrument-langage qui détermine la saisie du réel.

Dans ses réflexions, Yumna I-Id fait la jonction entre analyse sociocritique et analyse structurale. Dans la troisième partie de son livre, «La signification sociale du mouvement romantique au Liban» (*al-dalāla l-ijtīmā'iyya li ḥarakat al-adab al-rūmantiqi fi Lubnān*), elle s'attachera à l'analyse des images (comparaisons et métaphores) qui «ont une logique qui est leur logique interne qui (...) se développer par elles» (20).

On voit tout ce que cette pensée doit à Lukacs: pour lui le premier rapport à la réalité est celui du vécu, de l'empêtrément dans l'immédiateté. Le réaliste (qui est le grand écrivain pour Lukacs) doit dépasser cette première immédiateté, afin de parvenir à l'essence de la réalité sociale (constituée de ses rapports et ses lois). Pour ce faire il doit conceptualiser ces rapports et ces lois par un travail intellectuel et moral sur lui-même, et les figurer artistiquement. C'est le moment de la médiation, mais elle est suivie d'un troisième temps qui doit remédier à l'abstraction ainsi obtenue par la figuration. Ce troisième temps correspond à l'immédiateté seconde. Elle apparaît comme :

«une surface figurée de la vie qui, bien que laissant dans chaque moment clairement entrevoir l'essence (ce qui n'est pas le cas de la vie elle-même), apparaît pourtant comme immédiateté, comme surface de la vie» (21).

Cette immédiateté seconde dévoile l'essence des rapports sociaux en les recouvrant sous l'apparence de la vie. Elle unit donc l'essence et ses manifestations.

L'emprunt de Yumna à Lukacs n'est pas simplement dans le vocabulaire. Le processus créateur qui va de la réception de la réalité par une subjectivité à une œuvre d'art qui en montre l'essence (pour Lukacs) ou qui dévoile (pour Yumna I-Id) est le même, puisque finalement pour Yumna I-Id, plus la langue est travaillée, plus le réel est approché. Cependant Lukacs insiste plus qu'elle sur le travail de la subjectivité créatrice. Le passage de l'immédiateté première à l'immédiateté seconde se fait par le travail de l'écrivain sur soi. L'insistance est donc mise sur le rôle du sujet tandis que Yumna I-Id a tendance à présenter le processus créateur en des termes de correspondance mécanique qui mettent entre parenthèses le sujet créateur.

Ainsi le réel se dévoilera-t-il presque magiquement par le travail sur la langue qui est la formulation des images. Elle n'indique pas quel doit être ce travail ni le lien de la langue au réel ni nour-

défaut des analyses marxistes qui ne jugent d'une œuvre d'art que par son rapport à la réalité, sans tenir compte de la spécificité du matériau par lequel se produit ce reflet.

Yumna met au premier plan le langage; néanmoins, dans cette période, sa conception en est tout à fait traditionnelle : elle en reste à une étude rhétorique classique dont l'intérêt porte sur les comparaisons et métaphores. Yumna I-^{1d} s'est inspirée de Lukacs pour exprimer son intuition à travers une réflexion déjà constituée et déjà signifiée par des termes précis qu'elle reprend à son compte. Néanmoins, elle sait ne pas rester prisonnière de cette pensée.

C) ANALYSE DE LA PRATIQUE

Dans la deuxièmes partie de «La signification sociale du mouvement romantique au Liban» (*al- Dalāla I- ijtimā'iyya li harakat al- adab al-rumantiqī fi Lubnān bayn al harbayn al-fala-miyyatayn*), Yuman I-Id va accorder une grande place à l'étude pratique de la modalité du dire qui s'exprime par les images.

Yuman I-Id, dès le début de son œuvre dans «Quelques exercices de critique littéraire» (*Mumārasāt fi I-naqd al- adabi*) a insisté sur la distinction entre théorie et pratique, la théorie n'étant qu'une tautologie tandis que la pratique produit du sens.

Sans les avoir lus (elle ne les lira qu'après sa thèse) elle rejoint tous les représentants de la nouvelle critique française dans leur volonté de rupture avec la critique universitaire qualifiée de redondante par rapport aux textes critiqués. Cette réaction identique s'explique par la même sclérose de la critique traditionnelle arabe et occidentale.

Avant de nous attarder sur l'étude des images, il convient de faire quelques remarques : dans (*al-dalāla I- ijtimā'iyya li harakat al adab al rumantiqī fi Lubnān*), elle ne peut échapper à la théorie. Partant de bases théoriques marxistes qu'elle applique à une période littéraire déterminée (la pratique n'est là qu'à titre d'exemples), elle en vient à développer la théorie de la modalité du dire pour pouvoir appliquer le marxisme à la spécificité littéraire. On peut dire que l'exemple du romantisme libanais vise à lier deux théories (la théorie marxiste orthodoxe et sa théorie personnelle de la modalité du dire) et que c'est dans ce lien que réside l'originalité de Yumna I- Id. Elle emploierait d'ailleurs certainement *diyālaktik* «dialectique» plutôt que lien. Finalement, ce qui se dégage de sa pensée dans cette période, c'est une conception littéraire et plus précisément une conception de la critique où, évidemment, pratique et théorie sont indissociables.

Dans l'introduction de «Quelques exercices de la critique littéraire» (*Mumārasat fi I-naqd al- adabi*), apparaît cette contradiction entre sa volonté de faire la pratique et son éloge de la théorie marxiste, qui en permettant la découverte des lois qui régissent la société, a permis, parce que ces lois se reflètent dans la littérature, de renover la critique littéraire.

a) L'étude de l'élaboration de l'image

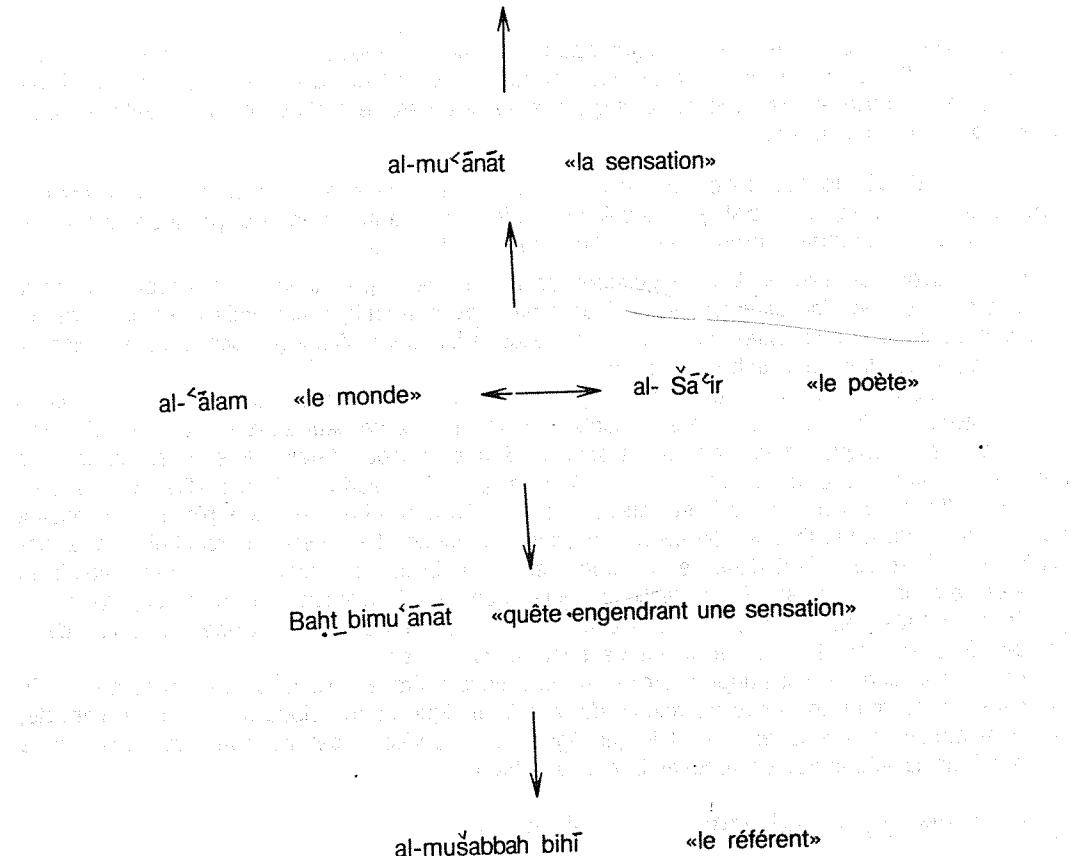
Ce sont les images pour Yumna I-Id constituent la modalité du dire ; c'est par elles que le poète se libère de la langue et produit une langue nouvelle avec sa propre logique et sa propre formulation. C'est par cette nouvelle langue créée par le rapprochement des images qu'on peut trouver la spécificité d'une école littéraire. Yumna I-Id va donc chercher la spécificité du romantisme dans les images. Elle appelle ainsi les deux figures de style traditionnelles: comparaison et métaphore. Deux critères permettent de juger l'image :

- 1) «Les éléments constitutifs de l'image» (22)
- 2) «Le niveau de l'image, c'est-à-dire, son niveau d'expressivité» (23).

Les éléments constitutifs indiquent les rapports qu'entretiennent les différents éléments de l'image. Ils servent au poète à exprimer les rapports entre sa subjectivité et le monde. L'image n'est pas une simple équation entre les deux éléments qui la constituent (le référent et le comparé), mais elle est le moyen par lequel le poète exprime sa sensation et révèle, par la son monde poétique

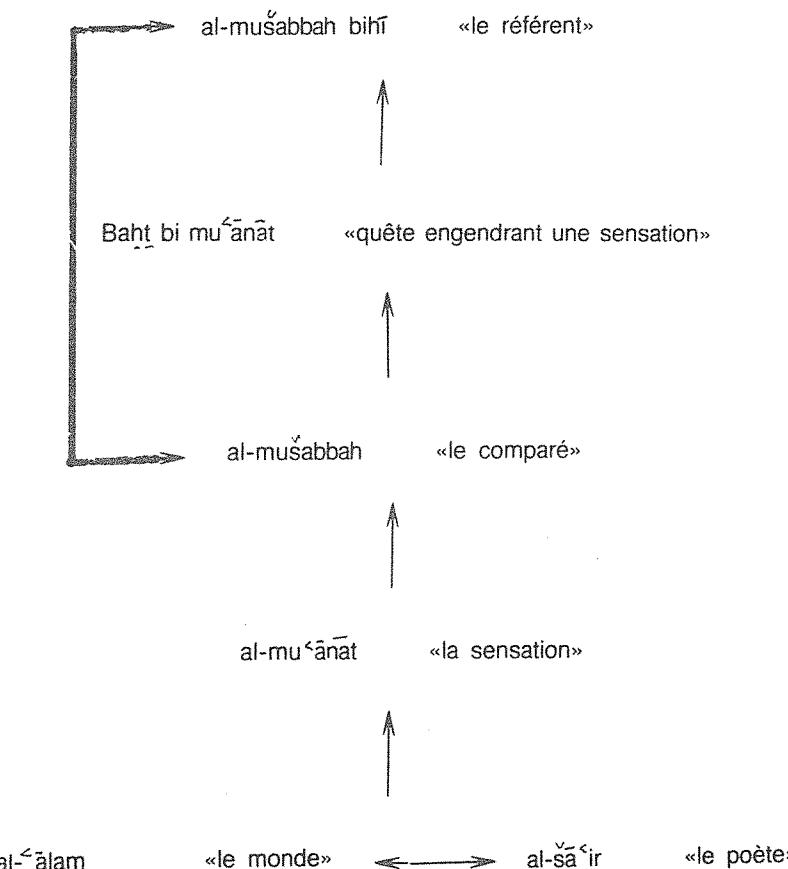
b) Les rapports que crée l'image

L'image est en rapport avec le poète, lui-même en rapport avec le monde. Chacun de ses deux termes (le référent et le comparé) va entrer en relation avec le poète, lui-même inséparable de son rapport avec le monde. Le premier rapport (entre le poète et le comparé) est une relation de sensation. Le deuxième rapport (entre le poète et le référent) s'effectue à partir de cette sensation qui entraîne une quête pour chercher le référent. Le choix de ce dernier s'opère par le sentiment même qui a entraîné la quête. C'est par lui que s'établit la comparaison. Toutes ces relations sont ...



Ce schéma, et non la pensée de Yumna I-'Id, entraîne quelques remarques : la production de l'image apparaît comme déliée en deux mécanismes autonomes ; il n'y a aucun lien du comparé au référent. D'autre part la ligne verticale semble distinguer un plan supérieur et un plan inférieur qui ne sont pas justifiés. Quant à nous, nous pensons que l'élaboration de l'image suit un processus qui va du poète-monde au comparé par l'intermédiaire de la sensation ; de cette construction déroulée un deuxième sentiment engendrant une quête qui aboutit au référent. A ce moment-là l'image s'effectue, précédant le procès d'écriture.

Il est intéressant de constater que les deux auteurs, malgré leurs divergences, se retrouvent sur ce point. L'ordre des étapes dans la construction de l'image est identique. Cependant, l'interprétation de ces étapes est très différente. Pour Yumna I-'Id, l'ordre des étapes est : sensation → comparé → référent. Pour nous, l'ordre des étapes est : poète-monde → sensation → comparé → référent. La différence réside dans la place accordée à la sensation. Pour Yumna I-'Id, la sensation est un état subjectif qui détermine l'interprétation du comparé. Pour nous, la sensation est un état objectif qui détermine l'interprétation du référent.



La flèche qui va du comparé au référent indique le rapport d'implication mutuelle du mouvement de la production : la quête peut impliquer une comparaison de même que la recherche d'une comparaison peut entraîner une quête particulière.

On pourrait penser, d'après cette conception de l'élaboration de l'image, que Yumna I-Id a délaissé ses préoccupations marxistes. Le danger serait effectivement de considérer ce procès de production comme formel. Si l'image n'est qu'une ornementation, elle signifie une coupure entre le monde et le poète, dès lors cette expression poétique n'est plus à proprement parler une image. En fait, jamais le poète n'est coupé du monde grâce à la quête et à la notion de «conscience littéraire» «wa'y adabi qu'elle développe pour approfondir celle de «vision du monde» ru'yat al-ālam. La conscience littéraire englobe la vision du monde de l'écrivain, «les éléments constitutifs de son champ de pensée» «al-awāmil al-mukawwina li haqlihi I-fikrī (25) et ses instruments d'expression. Or, le procès de production de l'image est le mode d'être de «cette conscience littéraire». Il s'en-

expression, de sa compréhension et de son évaluation idéologique» (26).

L'image étant le produit de la langue travaillée, c'est donc par elle que se dévoile la réalité. Mais cela ne peut se faire que par une modalité artistique qui recouvre les traits spécifiques de la vie sociale. Nous retrouvons les processus de médiation de Lukacs dans cette pratique de la modalité du dire (27).

Si l'on suit Yumna I-Id jusque dans les implications de sa théorie, on peut dire qu'une œuvre littéraire qui contient peu d'images révèle par là même une faible conscience sociale.

En ce qui concerne le niveau de l'image, deuxième critère qui permet de la juger, il s'agit de la qualité de son degré d'expressivité, de connotation. Le dévoilement du réel ne dépend pas du nombre de mots que peut utiliser le poète mais de la qualité des images.

c) Exemple : un extrait de Galwa

Yumna prévient que pour chercher la spécificité littéraire du romantisme, elle va s'appuyer sur certains poèmes de poètes libanais ou sur des extraits de poèmes qui illustrent cette spécificité. Son choix d'exemples est donc déterminé à priori par sa thèse. Pour expliquer la démarche de Yumna I-Id nous la suivrons essentiellement dans son commentaire des trois vers d'Ilyas Abu Sabaka, extrait du poème (Galwa) :

«Dans une nuit sombre comme les soucis
L'atmosphère tombe sous le poids des nuages
Comme si elle était gonflée par des météorites»
(28).

Pour expliquer la structure de l'image, elle va faire une distinction entre la première comparaison, qualifiée de simple, et la seconde, qualifiée de complexe. Dans la comparaison simple «une nuit sombre comme les soucis» «layla ḥāllika ka l-humūm, Yumna I-Id va s'attacher à l'adjectif «sombre», point commun entre l'élément réel et l'élément figuré; elle va consacrer plusieurs lignes à la différence entre noir et sombre: le noir étant la couleur ordinaire de la nuit, il ne peut être le second terme de la comparaison; le poète emploie «Sombre» ḥāllika pour indiquer la spécificité de cette nuit-là. Yumna I-Id conclut : «Le mot «sombre» exprime la nécessité pour le poète de dire, dans un moment de son dire poétique, un état psychique particulier (29)».

Son analyse rhétorique aboutit finalement à faire de la psychologie et à transférer sur le poète la connotation de son image. La quête expliquée par le schéma se résume finalement en un transfert de l'état psychologique du poète dans la littérature, en même temps que l'explication littéraire devient une explication psychologique.

La deuxième comparaison est complexe parce qu'elle est caractérisée par deux référents :

Une nuit sombre comme (les soucis) : premier référent
.....(gonflé par les météorites) : deuxième référent.

Ce qu'elle appelle comparaison complexe est l'union des deux comparaisons, (dont la première constitue la comparaison simple), pour décrire un seul comparé : la nuit. Yumna I-Id procède à une explication des deux comparaisons entre elles, ce qui les rend, dit-elle, dynamiques. Mais elle n'explique cette double comparaison qu'en terme tautologique. Si cette première analyse de l'image correspond au premier critère dont nous avions parlé plus haut, force est de constater que procéder à une analyse des éléments constitutifs de l'image, qui est celle des rapports linguistiques généraux (30), revient à faire une analyse rhétorique des figures de style dont le but est d'étudier ce que l'auteur ou le poète a voulu dire. Par exemple, dans les vers cités d'Ilyās Abu Šabaka, le poète a voulu suggérer la grossesse, la maternité avec la comparaison «gonflée par les météorites».

Cette mise en clair des images du poète la conduit fatallement à faire de la psychologie. En effet le sens de cette suggestion est l'opposition entre l'attente heureuse de la femme enceinte et l'attente triste du poète dont la nuit enfantera les soucis. C'est pourquoi Yumna I-Id parle de «dimen-

ré), sémantique (élucidation du sens) et finalement psychologique (l'image exprime un état d'esprit du poète).

La théorie chez Yumna I-Id est plus riche que la pratique. Cette dernière est constamment émaillée de propos théoriques très abstraits et parfois obscurs. Alors que la théorie expose de manière très approfondie la fonction du poète dans la société, à la fois dans le monde et hors du monde par la mission qu'il se donne de dévoiler le réel par le langage, par l'art, la pratique se contente de l'explication traditionnelle, rhétorique et psychologique. Peut-être faut-il voir là le défaut inhérent au mouvement romantique arabe et qui est, d'après Yumna I-Id, son incapacité à prendre conscience des mouvements sociaux.

Yumna I-Id s'est inspirée de Lukacs, de certains de ses concepts qu'elle a su appliquer en les adaptant à sa propre pensée : elle ne le suit pas aveuglement. Cette différence se note dans l'intérêt de Yumna I-Id pour la poésie. Il est difficile de prétendre trouver dans un poème le reflet de la structure de la société. Même si le poète est lui-même pris dans une société en mouvement et est à ce titre reflet de ladite société, la poésie n'est pas souvent considérée comme le genre dans lequel l'époque se réfléchit. Ceci peut expliquer que Yumna I-Id se soit penchée sur le langage : c'est par là qu'elle a senti que la vision du monde pouvait passer dans le poème, alors que dans le roman il est plus facile de chercher ce passage dans les thèmes. Néanmoins, on a vu les défauts de son analyse linguistique.

Après «La signification sociale du mouvement romantique au Liban» (*al-Dalāla I-ijtima'iyya li harakat al-adab al-rumantiqī fi Lubnan*), elle va poursuivre sa réflexion sur le lien entre le marxisme et le langage qui aboutira à la traduction, avec la collaboration de Muhammad al-Bakrī — du français — de : **Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique** de Mikhail Bakhtine.

Finalement, la difficulté de l'entreprise de Yumna I-Id vient de ce qu'elle a envisagé les poètes romantiques sous l'angle du réalisme. Elle s'est heurtée à une double difficulté : la poésie, qui n'est pas le roman et le romantisme, qui n'avait pas une vocation réaliste.

Pendant toute cette période, l'influence de la critique française est quasi nulle. Il faut attendre les années quatre-vingt, après la soutenance de sa thèse à la Sorbonne, pour que cette influence apparaisse. Plusieurs éléments vont la favoriser :

1° La publication en 1970 de «L'analyse sociologique de la littérature» (*al-tah̄īl al-ijtimā'i li l-adab*) de al-Sayyid Yāsīn, (édition de Maktabat al-anjūl al-qahīra, 1970), première introduction aux nouvelles méthodes de la critique littéraire; la traduction du Degré zéro de l'écriture de Roland Barthes, en 1970 par Naṣīm al-Himṣī.

2° son voyage en France : il semble être déterminant dans la réception de cette culture, puisque de 1970 à 1980, on n'en trouve pas de trace dans ses écrits comme si les traductions mentionnées ci-dessus ne lui avaient rien apporté.

3° La nécessité de renouveler la critique marxiste.

Il peut paraître surprenant que par simple souci de modernité, un critique marxiste se tourne vers le structuralisme qui implique une conception de l'histoire fondamentalement divergente. C'est que dans le monde arabe comme en France, le structuralisme, par sa proclamation de la fin de la philosophie en faveur de la science de l'homme, par sa critique radicale de toute idéologie du sujet en faveur des conditions objectives de productions, a pu paraître à certains intellectuels comme une pensée de gauche, marxiste. Lucien Sève va dans ce sens, lorsqu'il écrit dans **Structuralisme et dialectique** :

«Au milieu des années soixante, le structuralisme a donc pu apparaître à nombreux d'intellectuels comme une façon neuve et juste d'épouser le marxisme authentique sous le patronage rassurant d'universitaires et de savants reconnus» (32).

(1) Voir la bibliographie pour les dates de la publication de ses articles, dans la thèse de doctorat que l'auteur a soutenu à la Sorbonne Nouvelle Paris III sur (Les influences étrangères sur la nouvelle critique arabe 1989 sous la direction de M. Jean Gillet.

(2) LEMINE Ecrits sur l'art et la littérature, Moscou éd. du Progrès, 1978.

(3) al-'Id (Yumna) (al-Dalāla I- ijtimā'iyya li ḥarakat al- adab al-rumantiqī fi Lubnān bayna al- harbayn al-ālamiyatayn), «La signification sociale du mouvement romantique au Liban entre les deux guerres», Beyrouth Dar al- farābī, 1979, p. 6 «al-kašī ḥadūr al-waqī'i al-ijtimā'i fi I- adab wa 'an ma'na hādā I-hudūr fi šakl i-adabī»

(4) LENINE Ecrits sur l'art et la littérature, p. 55

(5) al-'Id (Yumna) (al-Dalāla I- ijtimā'iyya li ḥarakat al- adab al-rumantiqī fi Lubnan bayna al- harbayn al-ālamiyatayn), p. 103 «Saklan jedādā yuḥāwilih al-ṣā'ir allāhu fi muḥawalatih yuḥamīr wasilata ta'bīrī al-majuma bibuhūr al-Hāfi wa awzānih

(6) Id, Ibid. p. 68

(7) MARX et ENGELS sur l'art et la littérature, Paris éd. Sociales, 1954, p. 319

(8) al-'Id (Yumna) (al-Dalāla I- ijtimā'iyya li ḥarakat al- adab al-rumantiqī), p. 69 : «lā tu 'idu intaja I-waqī'i bal tuḥwilih»

(9) Id, Ibid, cité par Yumna I-'Id, p. 113
kul 'amal fannī yyurītā bifadli I-tawattur bayna silsilatī mina I-maqasid wa silsilatī mina I-awāmil allati tuqāwim hadīh al-maqasid».

(10) Id, Ibid, p. 113 :
«al-mu'ta I-maddī I-mumkin, wa allati hiyya aydan zaman sidamīyyat anāsīr al-'amal al-fannī wa nbīnā 'uha.

(11) Tantôt elle dit qu'il réside dans la modalité même du dire, tantôt comme ici dans l'œuvre finie.

(12) Id, Ibid, p. 113 et 114 :

«la ya'kis al-'alam al-mawdū'i faqat bai yahluquhu aydan».

(13) LUKACS (George), La signification présente du réalisme critique, Paris éd. Gallimard, 1960, p. 88

(14) Id., Ibid, p. 104

(15) al-'Id (Yumna) (al-Dalāla I- ijtimā'iyya li ḥarakat al- adab al-rumantiqī), p. 68. «jawhar al-'amal al-adabī (...) ya'īl mar'iyyān ma laysa mar'iyyān wa I-wa'y al-mubasir la yara illa I-mar'i»

(16) Id., Ibid, p. 69. Néanmoins, ces termes sont courants dans la perspective d'une théorie de la connaissance. On les trouve chez Hegel. Lukacs s'est servi de sa terminologie et de son système.

(17) Id., Ibid, p. 69 Wa kul 'amal adabi la yamas mina I- waqi illa zahirah aw sathah yafqid ma'nah ka 'amal adabi.

(18) Id., Ibid, p. 68 : «yastawījib luġa adabiyya»

(19) Id., Ibid, p. 69
«kakul adat amal fi ay 'amaliyyati intaj uhra, kaysat mu'tat, bai hiyya muntaja, wa kayfiyyat fahm al-waqī'i tartabit, fi I-'amal al-adabi, bi tabī'at hedjīn al-adat al-muntaja»

(20) Id., Ibid, p. 116 : «naqil inna li I- suwwar mantiqah (...) alladi yanmu bīhā»

(21) LUKACS (George) Problèmes du réalisme, Paris, L'arche, 1975, p. 254

(22) al-'Id (Yumna) (al-Dalāla I- ijtimā'iyya li ḥarakat al- adab al-rumantiqī fi Lubnān), p. 117 :

«al uṣāhiya al-'anāsīr allati tatakkwan minhū al-ṣūra».

(23) Id., Ibid, p. 117 :

«wa al-tīniya hiya mustawāhā alladi tataħħedda bīhi qidratuha I-iħa'iyya ay qidratubā āla qawlī ma tuñid qawlah»

(24) ID., Ibid, p. 119

(25) Id., Ibid, p. 119

(26) Id., Ibid, p. 119-120 :

«wasā'il li intaj al-maħleemih al-mumayyiza li I-hayat al- ijtimā'iyya wa ta'bīrī san al-fahm wa I-teqyim al-idyulūji īħażja»

(27) P. 104 de la thèse mentionnée plus haut.

(28) Id., Ibid, P. 122:

«Flī layalatī ħallika ka I-humūm
Habita I-jaw bīraqi ql-guyūm
ka'annha qed hubliet bl I-rujūm.»

(29) Id., Ibid, P. 123:

«Inna ħallika hly darurat al-ṣā'ir al- ta'bīriyya li ħalatī nafsiyya ħassa ya Isuha I-sa'ir kalahzatī min īħażza al-qawl indah, inna I- ħalatā I-nafsiyya hiya halat al-qawl indah.»

(30) Id., Ibid, P.120: «al- alaqat al-lugawiyā I- amma»

Pédagogie et Enseignement

Etudes sur Louis Guilloux

Par Ahmed Ouid Gaouad

Département de Langue et Littérature Françaises

I Enseignement de la Dérision et Dérision de l'Enseignement

II Pensée et vérité

Verité et Enseignement

Enseignement et Dérision

De la Dérision comme méthode d'apprentissage.

I. ENSEIGNEMENT DE LA DERISION ET DERISION DE L'ENSEIGNEMENT

«...) *T y apprendras surtout que les hommes expliquent leurs conneries aussi sérieusement qu'ils les préparent*» (1).

Chez Louis Guilloux, la critique des institutions sociales et des faits humains est très souvent faite à travers le prisme (déformant ?) de la dérision.

Le thème de l'enseignement et de la pédagogie n'échappe pas à cette loi ; c'est ce qui fait que nous trouverons toujours indissociablement liés l'enseignement et la dérision.

Guilloux part d'une approche philosophique du problème de l'enseignement qui fait apparaître la dérision d'une entreprise qui se fixe pour objectif d'ordonner le monde et d'en tirer un savoir stable et durable alors même que le monde est instable et se prête difficilement à un tel jeu ; la dérision de qui essaie d'enfermer dans le discours et de transmettre par le mot l'histoire, alors même que celle-ci est non seulement aveugle mais encore insensible aux tentatives, forcément dérisoires, des hommes de la saisir par le verbe.

postulat que l'homme est perfectible, son intelligence et sa sagesse ne demandant qu'à être catalysées pour lui permettre de faire des conquêtes positives sur lui-même et sur le monde ; pour lui permettre de s'humaniser et d'humaniser le monde grâce à la pensée. Telle semble donc être la justification de tout acte d'enseigner et de toute pédagogie. Or chez Cripure, le mot «pédagogie» recouvre, comme le mot «philosophie», une grande mascarade, un grand «complot».

Comme pour le mot «philosophie», le mot «pédagogique» est synonyme de «banalités» auxquelles on se «borne» quand on n'a rien à faire et surtout quand on n'a rien à dire, c'est-à-dire lorsqu'on veut masquer ses carences et / ou son mensonge.

«(...) Il aurait fort bien pu se borner aux banalités nécessaires, rester dans les généralités pédagogiques, blaguo logiques, comme il disait (...)» (1).

Alors que tout le monde semble respecter et craindre ce monstre froid et sévère qu'est l'école - sans trop savoir pourquoi d'ailleurs -, Cripure seul en fait le procès. Un procès lui aussi froid et sévère, qui emploie l'arme de la Dérisoion. Tout y passe: les élèves, «pauvres gosses volés, dupés scandaleusement» (1) et «assassins» à la fois ; les enseignants, «avec leurs serviettes bourrées (seulement ?) de déclinaisons», les proviseurs, les céneurs, les surveillants, occupés et préoccupés chacun par ses propres soucis, personnels et parfois mesquins, enfin le contenu et la forme de l'enseignement lui-même qui est non seulement insuffisant et mal adapté aux besoins réels «de l'homme», mais encore mal maîtrisé, inachevé, dérisoire.

Cripure et le narrateur montrent que la pédagogie et l'enseignement sont *ridicules s'il n'y a pas*, d'une part, un minimum de conformité entre la pensée et l'action, le dire et le faire, et s'il n'y a pas, d'autre part, une certaine conviction et une croyance dans les autres et dans ce qu'on leur enseigne.

Or, aucune de ces conditions ne semble remplie dans Le Sang Noir, d'où ce sentiment de dérisoion qui marque tout le roman.

La dérisoion de l'enseignement commence par une désacralisation du personnage et du statut social de l'enseignant. Cette désacralisation se traduit par une peinture satirique et volontairement ridiculisante des professeurs Babinot, Nabucet, Cripure et leurs collègues du lycée.

Nous avons déjà attiré l'attention sur cet aspect de l'œuvre, dans la partie de ce travail consacrée à la description et à la technique du portrait utilisées comme procédés comiques. Nabucet et Babinot y apparaissent sous les formes de marionnettes ridicules, mais surtout comme des prestidigitateurs dont les excès sont tels qu'ils les enferment dans leur paraître et leur mensonge, limitant ainsi leur liberté de penser et d'agir sans masque.

Babinot est présent, dans sa classe, par sa «voix nazillarde» et le ton pompeux dont il abuse d'autant plus qu'il n'a rien à dire ; ce qui semble le plus attirer l'attention - et même l'adhésion - de ses élèves de ses «disciples».

Dérisoion de qui veut parler et enseigner tout en n'ayant rien à transmettre. Ce vide de savoir se traduit chez le professeur Babinot par un discours qui, non seulement n'a souvent aucun rapport avec ce que l'école doit enseigner (selon la philosophie de Cripure et apparemment celle du narrateur) mais encore un discours dont la pauvreté est cachée par un ensemble de «procédés rhétoriques» dont la fonction est de créer une illusion de trop-plein de connaissances et de compétences.

Or, les procédés utilisés par Babinot rejoignent ceux que l'on désigne traditionnellement comme étant des procédés «éminemment pédagogiques» : analyse-décomposition systématique du raisonnement afin de faire montrer le cheminement logique de la pensée.

Ici, le cheminement logique de la pensée est perçu tant bien que mal, mais l'on découvre rapidement qu'il recouvre un vide (de sens) ! - Dérision d'une Forme qui ne sert plus qu'à se communiquer elle-même au lieu d'être un moyen efficace d'acquisition d'un Fond (le Savoir / Connaissance par exemple).

Babinot a enfin une ultime manière de masquer ses carences, grâce à la pratique de «l'art de faire accoucher les esprits». «C'est ce que je voulais vous faire dire», dit-il (1). Mais même là, le vieux procédé pédagogique de Socrate (la Maïeutique) prend «entre les mains» de Babinot et une coloration négative et le narrateur éclaire du même coup ce côté incomplet - inachevé - incertain, et parfois dérisoire et démagogique, qui fait partie de toute pédagogie et de toute méthode d'apprentissage. Cet aspect que génère toute pédagogie est justifié par le fait que l'équation Enseignant / Enseigné / Enseignement est constituée de variables subjectives difficilement mesurables et rarement prévisibles....

Le «cours» que fait Babinot devant ses élèves est révélateur. avant de nous le présenter, le narrateur nous fait part d'une réflexion de Cripure (qui fait aussi son cours dans une classe voisine) : *Comme ses classes étaient longues, comme tout était long, en général !* (2).

Alors que Cripure trouve le temps long, Babinot s'étend, s'enflamme, fait traîner ses phrases, ses mots, tient en haleine ses élèves pour finalement leur transmettre une «information» dérisoire. Cela nous laisse une impression d'immenses gâchis de temps et d'énergie, quand nous savons déjà (grâce à plusieurs contextes figurant dans le roman) que c'est le personnage de Cripure qui a le plus de choses à dire - des choses «essentielles» - et que c'est justement lui qui n'arrive pas à faire passer son discours.

Nous sommes en présence de deux classes, simultanément, de deux manières d'enseigner, de deux hommes : un Cripure pressé et impatient (sinon impatienté) qui se pose une problématique touchant le sens de l'existence sociale de l'homme («Il poursuit, précipitant sa dictée : «La morale est une science ou un art qui enseigne aux hommes à se conduire dans la vie. Ecrivez donc !» (3) - et un Babinot, prenant son temps, parlant avec emphase et usant de gestes caricaturés à l'extrême, le tout pour simplement faire réciter à l'un de ses élèves les dates de onze sièges subis par Verdun dans l'histoire.

Non seulement Babinot n'est pas professeur d'histoire mais de français, mais son acharnement et l'orientation des questions qu'il pose montrent sa conception vétuste, fausse et même inhumaine de cette grande discipline qu'est l'histoire.

(1) Le Sang Noir, p. 165

(2) Le Sang Noir, p. 164.

... FLEUVE ET VERITE
VERITE ET ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT ET DERISION :
DE LA DERISION COMME METHODE D'APPRENTISSAGE

Notre lecture du Sang Noir montre, avec d'innombrables illustrations, que le personnage principal de ce roman, Cripure, tourne tout en dérision. Son regard remet en question la cohérence et l'ordre apparents de tout ce sur quoi il passe: la société et ses valeurs, la philosophie, la morale, l'enseignement, les enseignants, les élèves, les hommes, et l'homme.

Mais l'originalité de Cripure reste dans le fait qu'il n'échappe pas lui-même à son propre regard dénonciateur impitoyable, implacable:

«Pas moyen de fuir, même dans le vin ! Toujours spectateur de soi-même. Quant aux petits jeux avec les apparitions, il savait à quoi s'en tenir là-dessus. Grande habitude» (1).

Il se confond avec la Dérisson définie comme méthode de perception du réel, comme instance qui juge, soupèse, jauge et fait éclater ce réel sans pitié, avec un sourire cynique, de manière satirique et sarcastique au point de le balayer, au risque de ne pas le remplacer par autre chose.

L'une des fonctions de l'écriture littéraire - et l'une des définitions données à la littérature - est d'ordonner le réel, de rendre intelligible, reconfortante, rassurante la «poussière éparse des événements, des souvenirs, des émotions», afin de favoriser cette réconciliation avec soi, cette paix intérieure et cette stabilité existentielle que réclame le sujet écrivant. Le récit romanesque classique est un reflet de cette volonté d'ordonner le temps et de maîtriser le monde par le mot, par le sens. Avec Cripure, nous sommes en présence d'une anti-écriture et d'une anti-littérature telles que nous venons de les définir.

Ce n'est pas par hasard si Guilloux fait à plusieurs reprises référence (dans Le Sang Noir et dans Les Carnets) à Nietzsche) où nous sont présentées la tentative de l'homme de donner un sens aux événements et à la vie en même temps que la vanité, l'inutilité et la dérisson d'une telle tentative :

«Dans Nietzsche (Aurore) : (...) Jeunes hommes très doués, martyrisés par la vanité, vous considérez que c'est votre devoir de dire votre mot sur l'événement (...) ; vous croyez que lorsque vous avez fait ainsi de la poussière et du bruit, vous êtes le carosse de l'histoire ! (...)

L'événement du jour vous chasse devant lui comme de la paille légère, tandis que vous avez l'illusion de chasser l'événement. Pauvres diables !» (2)

Guilloux a été élève du philosophe Georges Palante (qui se suicidera, comme Cripure, avec un pistolet que Guilloux lui a offert par hasard...) auquel il voue une profonde admiration et une amitié sincère (3)

(1) Le Sang Noir, p. 204.

(2) L. Guilloux, Carnets, 1921-1944, p. 38 (avril 1926).

(3) ... sans pour autant suivre en tout le philosophe allemand : «Nietzsche a eu tort de confondre (...) l'esprit grégaire et l'esprit démocratique. L'esprit démocratique n'a pas précisément, à notre avis, d'autre raison d'être que d'être une affirmation de l'individualisme en face des tyrannies grégaires». Et cet «individualisme» tel que le comprenait Palante, «est la même chose que ce qu'on appelle encore la philosophie sociale libertaire» (extraits d'un article de Yannick Pelletier dans

Disciple de Shopenhauer, Palante professait un individualisme pessimiste, les deux étant indissociables. Pour lui, la société détruit l'essor de l'individu, leurs rapports étant nécessairement antinomiques. «Toute société est par essence despote», son but est de subordonner l'individu par de multiples moyens: rites, cérémonies, institutions, ne fonctionnent que grâce à une hypocrisie fondée sur l'esprit grégaire.

Nous avons déjà présenté dans Le Sang Noir cette problématique du rapport de l'individu à la société. Cette problématique est très explicitement posée par le professeur Cripure, devant ses élèves, cela à un moment capital de la diégèse: celui où se déroule le cours de morale et que nous avions analysé pour comparer deux variantes de la pédagogie, celle de Babinot et celle de Cripure. «Ainsi parlait Cripure» (Zarathoustra ?) :

«- Une question se pose : celle de savoir si la morale individuelle doit être subordonnée à la morale sociale, ou au contraire la sociale à l'individuelle, ou si les deux morales doivent être juxtaposées et bénéficier de droits égaux. Selon certains philosophes...» (1).

Palante, comme Nietzsche, dirige ses sarcasmes contre l'esprit grégaire (2). Et c'est en cela qu'il rejoint le personnage de Cripure.

Mais si Cripure condamne, s'inscrit en faux contre toute subordination de l'individu à la société, c'est au nom de la vérité qu'il le fait. Car cette dernière n'a pas de plus grand ennemi que le conformisme, la répétition, la stagnation, l'acceptation - en un mot la paresse que crée l'habitude, la léthargie, ce que Cripure veut à tout prix (même au prix de sa vie : son suicide) faire triompher, c'est la pensée elle-même, définie à priori c'est-à-dire sans tenir compte de ce auquel elle s'applique : ce qui est pensé. C'est cela que Cripure veut enseigner: communiquer, initier à une méthode de saisie du réel, de l'imaginaire et du savoir. Et cette méthode, c'est la Dérision. Cripure enseigne mais il enseigne qu'il ne faut pas, qu'il ne faut jamais enseigner quelque chose en le posant comme définitif, inaltérable et immuable (puisque ce quelque chose est aléatoire, changeant, éphémère et il y a un risque d'enfermer la pensée, de la rendre stérile).

Cripure enseigne la Dérision.

La Dérision est une méthode d'analyse, de perception et de compréhension parce qu'elle crée cette distance, essentielle et nécessaire, entre le sujet pensant et l'objet pensé. Le résultat de toute étude et de toute recherche prétendant à la vérité, à la crédibilité et à la scientificité, dépend de cette distance, de ce détachement par rapport à l'événement considéré.

Cette distance (ce recul) est acquise grâce au phénomène du rire qui démystifie tout.

Le philosophe Alain écrivait : «Penser, c'est dire non (...) Non à quoi ? Au monde, au tyran, au Prêcheur ? Ce n'est que l'apparence. En tous ces cas-là, c'est à elle-même que la pensée dit non. Elle compte l'heureux acquiescement. Elle se sépare d'elle-même. Elle combat contre elle-même» (3)

(1) Le Sang Noir, p. 168.

(2) ... sans pour autant suivre en tout le philosophe allemand : «Nietzsche a eu tort de confondre (...) l'esprit grégaire et l'esprit démocratique. L'esprit démocratique n'a pas précisément, à notre avis, d'autre raison d'être que d'être une affirmation de l'individualisme» tel que le comprenait Palante, «est la même chose que ce qu'on appelle encore la philosophie sociale libertaire» (extraits d'un article de Yannick Pelletier dans Le Monde du 15 août 1975).

Nous avons là un portrait de Cripure. Nous pouvons substituer le nom de ce personnage -- verbe Penser et cette citation reste «tout» aussi cohérente et vérifique. Cripure est un Cri pur, mais il est aussi, il est surtout une Pensée pure.

Cette redéfinition de la Pensée (de l'acte de Penser) tire sa légitimité du fait que la notion même de vérité est problématique. Ce mot, utilisé pendant des siècles au singulier (La Vérité), prend tout à coup des dimensions nouvelles et il apparaît alors qu'il n'y a pas UNE mais DES vérités, appelées elles-mêmes à changer avec le temps. d'où une redéfinition du concept de vérité parallèle à celle du concept de Pensée :

«La vérité est momentanée pour nous hommes, qui avons la vue courte. Elle est d'un instant, d'une situation. il faut la voir à ce moment là, pas avant ni après, en ridicule maxime» (1).

....«ridicule maxime», maxime ridicule, voilà ce que peut devenir «la vérité», ce que peut devenir toute «érité». Et c'est le rire, le «ridicule» qui peut nous préserver de l'illusion de vérité.

C'est à partir de cette conception de la vérité et de la pensée que Cripure entrevoit la Dérisioin comme méthode d'enseignement sinon comme la méthode d'enseignement par excellence. Car dans un monde où tout fuit, où les repères s'estompent, où l'absurde éclate de partout, la seule attitude cohérente et conséquente est d'adopter une position d'ouverture permanente, d'attente et d'indépendance, de détachement et de distanciation vis-à-vis de ce réel instable et changeant. Cette perpétuelle attente, cette indépendance, cette absence de pré-jugés, et ce détachement par rapport au réel sont acquis grâce à la Dérisioin et à son rire qui peut tout couvrir et introduit le scepticisme partout. Car, comme la Pensée («absolument parlant» comme dirait Hegel), la Dérisioin nie, réfute, se rie de tout y compris d'elle-même. Le rire est un refus, une distanciation. comme la Pensée, la-Dérisioin dit non.

C'est pourquoi nous pouvons assimiler le personnage de Cripure à la Dérisioin aussi bien qu'à la Pensée. Car Cripure refuse tout compromis, abhorre tout équilibre et est allergique à toute quiétude, à tout sentiment de suffisance, à toute vérité tracée, à toute vérité définitive. Cripure est un «anti», et il l'avoue lui-même :

«Le monde va mourir à cause de la moraline, mon cher. Que dirait Nietzsche ? Et que devons-nous dire, nous autres les Antis ?» (2)

Cripure est défini par son acte même de nier, de dire non. Il semble dire : «je dis non, donc je suis» ou plutôt «je dis non, donc je pense donc je suis».

Le Non Cripurien est associé à la notion de vérité et s'exprime dans une forme: la Dérisioin. C'est un rire absolu, permanent et transcendental. Ce non est associé à la notion de vérité et à celle du savoir.

Cette relation entre Rire et Vérité, Rire et Savoir fonde celle que nous avons établie entre Dérisioin et Enseignement. Après avoir évoqué l'influence, chez Guilloux, de Palante et de Shopenhauer, il nous paraît que celle de Nietzsche est importante pour comprendre cet aspect de l'œuvre qui a trait à l'enseignement et à la dérisioin (3).

(1) Alain, op. cit.

(2) Le Sang noir, p. 205.

(3) c'est grâce à son ancien professeur Georges Palante, que L. Guilloux s'est familiarisé avec ces deux penseurs. Voir

Ces extraits du «*Gai Savoir*» prouvent, si besoin est, que Cripure est aussi, par certains côtés, un héros nietzschien.

«(...) Mais jamais tu n'en trouveras un qui sache te tourner en dérision, toi l'individu particulier, même en ce que tu as de meilleur, et te faire sentir, autant que l'exigerait la vérité, ta misère de mouche et de grenouille ! En effet, pour savoir rire de soi comme il faudrait que l'on rie, mais d'un rire qui éclate du «fond de l'entièvre vérité» - les meilleurs esprits jusqu'alors n'avaient pas assez le sens de la vérité, et les plus doués trop peu de génie ! Peut-être le rire lui aussi a-t-il encore un avenir ! Et cela lorsque la thèse: «l'espèce» est tout, le particulier n'est personne» - se sera incarnée dans l'humanité et qu'à tout instant cette ultime libération, cette ultime irresponsabilité sera accessible à chacun. Peut-être alors le rire se sera-t-il allié à la sagesse, peut-être alors n'y aura-t-il plus d'autre savoir que le «gai savoir». Mais pour l'instant, il en va encore tout autrement, la comédie de l'existence n'a pas encore pris «conscience d'elle-même» et nous sommes encore à l'époque de la tragédie, à l'époque des morales et des religions. (...) (1).

L'impatience de Cripure, son irritation constante contre les autres mais surtout contre ses élèves, son «regard sarcastique» et sceptique qu'il promène sur sa classe, sa volonté d'introduire et de faire apparaître la dérision que contient chaque chose - tout cela se trouve aussi curieusement justifié, légitimé par le philosophe allemand.

Nous comprenons enfin pourquoi le maître Cripure n'est satisfait ni de son élève Lucien (constamment tourmenté et prenant à son compte et à cœur les problématiques développées par son maître) ni de cet autre groupe d'élèves (qu'il traite de «salles bourgeois», «de cancres», de «sale racaille», etc...) représenté par l'élève Gentric (l'un des élèves est traité d'«émule de Gentric» par Cripure). Tous sont pour Cripure des «disciples indésirables». Dans son «*Gai Savoir*», Nietzsche explique pourquoi ces disciples sont indésirables, et en quoi toute tentative d'enseigner et d'initier peut être une dérision si l'on ne prend pas la précaution d'être perpétuellement prêt à dénoncer toute vitrification de la pensée :

«-Disciples indésirables» - Que ferais-je de ces deux adolescents ! s'écriait avec humeur un philosophe qui «corrompait» la jeunesse comme jadis Socrate l'avait corrompue, - ce sont pour moi des disciples indésirables. Celui-là ne sait pas dire non, et celui-ci dit à tout propos: «d'une certaine manière». A supposer qu'il saisisse ma doctrine, le premier en aurait trop à «souffrir», car ma manière de penser exige une âme belliqueuse, une volonté de faire souffrir, un plaisir à dire non, une peau dure - il succomberait à ses blessures apparentes et intérieures. Et quand au second, il s'arrangera pour faire de toute sa cause qu'il soutiendra une cause médiocre en lui donnant la forme d'un compromis - pareil disciple, je le souhaite à mon ennemi !» (2)

AHMED OULD GAOUAD

(1) Nietzsche (Friedrich) Tome V des Œuvres complètes, *Le Gai Savoir*, Gallimard, 1982, p. 50.

ET LA QUESTION DE LA LIBERTE

CHRISTIAN ROQUES

Département Philosophie

La question de la liberté est une question fondamentale dans la philosophie grecque. Mais elle n'a pas toujours été posée de la même manière. Au contraire, elle a été abordée de manière très variée, par des philosophes qui avaient des points de vue très différents sur ce sujet. Par exemple, Platon et Aristote avaient des idées très différentes sur la liberté. Platon pensait que la liberté était une vertu, alors que Aristote la voyait comme un vice. De plus, les philosophes grecs étaient également très différents sur la manière de définir la liberté. Certains pensaient que la liberté était une absence de contrainte, alors que d'autres la voyaient comme une possibilité de faire ce que l'on veut. Enfin, les philosophes grecs étaient également très différents sur la manière de démontrer la liberté. Certains utilisaient des arguments logiques, alors que d'autres utilisaient des arguments basés sur l'expérience ou la raison.

Il est donc intéressant de se poser la question : peut-on affirmer que les grecs, inventeurs de la philosophie et de la démocratie, ont ignoré la question de la liberté ? Poser une telle question semble, à première vue, relever du paradoxe.

Peut-on affirmer que les grecs, inventeurs de la philosophie et de la démocratie, ont ignoré la question de la liberté ? Poser une telle question semble, à première vue, relever du paradoxe. En effet, la démocratie ne va pas sans la liberté accordée à tous les citoyens de discuter et de choisir les intérêts de la cité.

Quant à la philosophie, c'est une banalité de dire qu'elle a pour élément la liberté, qu'il n'y a pas de pensée sans liberté, celle-ci constituant, selon l'expression de Hegel, «l'essence même de l'esprit». (4) Et cependant, à y regarder de plus près, les choses ne sont pas si simples. Les historiens nous invitent à la prudence : la démocratie des anciens grecs n'a pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui, toutes les cités n'étaient pas démocratiques. Celles qui l'étaient, comme Athènes à sa plus brillante période, étaient dirigées par une minorité du peuple (avec l'exclusion des femmes, des esclaves, des métèques). La politique d'Athènes à l'égard des cités démocratiques confédérées dans la ligue de Délos était un véritable impérialisme. En ce qui concerne la philosophie, il n'y a pas de dialogue de Platon sur la question, pas de traité d'Aristote. Même absence dans les catalogues de titres fournis par Diogène Laërce.

Mais si on admet qu'il n'y a pas de pensée sans exercice de la liberté et que la pensée est réfléchie, il faut bien que la réflexion sur la liberté se situe quelque part chez les grecs. Et en effet, dira-t-on, cette réflexion a eu lieu avec le débat sur les futurs contingents, débat qui, sous des formes diverses, a mobilisé tous les philosophes, à commencer par Aristote, et a duré au moins deux siècles. On interprète souvent ce débat comme un affrontement entre partisans et adversaires de la liberté humaine. Nous voudrions mettre en cause cette interprétation. Non pas pour soutenir que les philosophes grecs, dans ce débat, n'avaient pas en vue la question de la liberté, mais plutôt pour montrer comment cette question, la nôtre encore, est passée à travers des formes de pensée difficilement accessibles à nos espris actuels, qu'elle n'a jamais été directement posée, qu'elle a à peine émergé de discussions de logique, de métaphysique et de physique, comme si les grecs parlaient de liberté sans le savoir, sans même utiliser le mot.

Le débat sur les futurs contingents a son point de départ chez ces philosophes qu'on appelle mégariques et qu'on classe habituellement dans la rubrique «petits socratiques». Cette classification ne doit d'ailleurs pas faire illusion. Il est certes vrai que les mégariques avaient de bons rapports avec les disciples de Socrates (après la mort de ce dernier, Platon et ses amis se réfugièrent à Mégare), mais ils étaient plutôt des héritiers de Parménide et de Zénon d'Elée, héritiers oubliieux de l'ontologie mais experts en dialectique, au point d'être aussi dénommés «eristiques», querelleurs. Toutefois, une de leurs «plaisanteries logiques», selon l'expression de Brehier (1) allait donner naissance à un long débat dans la philosophie grecque, sur un des thèmes les plus graves, celui de la liberté. La tradition a retenu que les mégariques se présentaient

On connaît surtout le Maître-argument à travers l'exposé (et la réfutation) qu'Aristote en donne dans le traité De l'interprétation, chapitre 9, probablement ajouté au traité par son auteur pour répondre aux attaques des mégariques dont il était l'objet. Ce dernier détail doit d'ailleurs nous rendre vigilants dans l'appréciation du sens du Maître-argument restitué par l'un de ses adversaires. On peut résumer ainsi l'argument tel qu'il est proposé par Aristote et tel qu'il a été maintes fois repris d'après lui : Partons du principe de contradiction et de celui du tiers-exclu qui en est, en quelque sorte, la simple précision (2). Ils nous indiquent qu'une proposition est vraie ou fausses et qu'il n'y a pas d'intermédiaire. Ainsi ne peut-on dire en même temps qu'il y a et qu'il n'y a pas maintenant une bataille navale. L'une des deux propositions est vraie, inversement d'autre est fausse. Les principes logiques sont rigoureusement universels et nécessaires. On peut alors passer à la modalité du futur. On a alors les deux propositions opposées suivantes : «une bataille navale aura lieu demain» et «une bataille navale n'aura pas lieu demain». L'une ou l'autre est nécessairement vraie, dès maintenant, et de toute éternité. On voit immédiatement la conséquence qu'Aristote est le premier à tirer : «par suite, rien n'arrive d'une manière indéterminée ou par l'effet du hasard... il n'existe aucune indétermination dans le devenir, mais au contraire toutes choses sont et deviennent par l'effet de la nécessité». (3) Il n'y a donc place pour aucune contingence dans le futur. Les événements futurs se produiront nécessairement ou ne se produiront pas du tout, quoi qu'on fasse. Ce sont les principes logiques qui l'exigent. Deux modalités donc pour le futur : le nécessaire ou l'impossible. Diodore refuse ainsi tout sens à l'idée de possible et par là à celle de liberté, au nom de ce qu'on a compris comme un nécessitarisme métaphysique. «La nécessité logique a pour conséquence la nécessité réelle». (5)

A partir de là, on conçoit qu'un débat ait pu s'engager entre partisans et adversaires du nécessitarisme, adversaires et défenseurs de l'idée de liberté. Nous retracerons plus loin les grandes étapes de cette polémique. Mais, pour l'instant, restons encore sur les origines du débat et demandons-nous s'il est bien question de liberté avec le Maître-argument. Les historiens de la philosophie hésitent à dire que l'intention des mégariques était bien de nier la liberté. (6) Cette prudence est tout à fait justifiée. On a déjà relevé le fait que les mégariques ne se sont pas souciés d'élaborer des thèses positives de métaphysique à la suite des éléates. Leur centre d'intérêt était la critique, la dispute, mais par là aussi l'analyse des questions de logique. C'est dans ce contexte qu'est né le Maître-argument, plus précisément dans le contexte d'une polémique interne à l'école mégarique, entre Diodore et son disciple Philon. Sextus Empiricus nous renseigne sur cette polémique qui, on va le voir, met en jeu la modalité du possible.

Il nous indique que «tous les dialecticiens disent qu'une proposition hypothétique, sunèmménōn est valide quand le consequent suit logiquement akolouthe son antécédent»: (7) Mais quelle signification exacte donner à cette suite logique, à cette implication ? Le sceptique se fait alors un plaisir de nous exposer la divergence entre le maître et son disciple. Philon soutient que «la proposition hypothétique est vraie lorsqu'elle ne commence pas par le vrai pour finir avec le faux». Diodore, au contraire, soutient qu'elle est vraie «lorsqu'elle n'a pas pu et ne peut pas, mète endecheto mète endechetai, commencer avec le vrai pour finir avec le faux». (8) La différence des deux formulations peut paraître minime. Elle est pourtant importante pour un logicien. Robert Blanché, par exemple, relève que la conception que Philon se fait de l'implication correspond à l'implication matérielle de Russel bien connue dans le calcul moderne des propositions (9), implication donnant lieu à des paradoxes au regard d'une pensée trop naturelle (le faux implique tout, y compris le vrai). Diodore, quant à lui, aurait eu «le souci de reserer la notion d'implication de manière à la rapprocher le plus possible de celle de la conséquence» (10) et à s'opposer ainsi au trop grand formalisme de Philon. Les deux formules diffèrent selon la présence ou l'absence des notions modales. Diodore les fait intervenir (nuance temporelle et notion modale du couple possible/impossible) ; Philon s'en tient au plan assertorique. Voici donc leur terrains de réflexion et de débat : faut-il ou non faire intervenir les notions modales pour définir correctement l'implication ? Ne faut-il pas substituer à une implication trop largement et trop formellement définie une implication plus «stricte» (11) et plus naturelle ?

Il s'agit là, dira-t-on, d'un débat de logiciens fort éloigné de la question soulevée par le Maître-

à Epictète (12). Epictète est peu soucieux de logique (13) mais il est l'héritier, de l'intérieur de l'école, de la pensée des anciens stoïciens dont on sait qu'ils ont élaboré une logique originale reprenant d'ailleurs certains aspects de la spéculation des mègariques.

On peut ainsi penser qu'il reprend, voire recopie sans trop le comprendre, quelque traité stoïcien de logique, pour exposer l'Argument de façon très abstraite (14). Le Maître-argument, selon le rapport d'Epictète, se développait de la manière suivante : Diodore énonçait d'abord trois propositions :

«Tout ce qui est passé est nécessairement vrai.

Du possible ne s'ensuit pas l'impossible.

Est possible ce qui n'est pas vrai ni ne le sera».

Il remarquait ensuite «un conflit entre deux quelconques d'entre elles et la troisième», ce qu'en langage moderne on peut appeler démonstration d'incompatibilité. Epictète n'expose pas cette démonstration, ni aucun autre auteur de l'antiquité. Elle ne fut cependant jamais remise en cause, d'où le nom de Maître-argument, argument Dominateur, triomphateur. On peut donc considérer que la démonstration aujourd'hui perdue était suffisamment convaincante. Enfin, Diodore «utilisa la vraisemblance des deux premières pour prouver celle-ci : n'est pas possible ce qui n'est pas vrai ni ne le sera». Cette conclusion, on le voit, est la négation de la troisième proposition posée au début et qui doit être déclarée fausse pour raison d'incompatibilité avec les deux autres.

Le Maître-argument, dans sa version abstraite, se termine ainsi sur une définition, la définition de l'impossible et, par contre-coup, celle du possible. On peut les clarifier ainsi : l'impossible se définit comme «ce qui est faux et ne sera pas vrai» ; le possible comme «ce qui est vrai ou le sera» (15). Nous voici donc revenus à la question des notions modales et au débat entre Diodore et Philon sur le sens de l'implication. Le Maître-argument a pour but d'éclaircir sa nature en établissant une définition du possible intégrée à un système de définition des autres modalités. Il ne s'agit pas de démontrer que le futur est rigoureusement déterminé et par là l'impossibilité de la liberté. Il est donc erroné de dire que «le raisonnement de Diodore revient à nier la notion de possible, (qu')il n'y a place dans le futur que pour du nécessaire ou de l'impossible» (16). Cette interprétation, fréquente pourtant, est contraire à la lettre des textes anciens. Elle suppose un sens vague du concept de nécessité, tout au moins un sens physique et non pas seulement logique. Diodore distingue pourtant avec soin le nécessaire et le possible. Bien plus, on ne doit pas lire à l'envers sa définition du nécessaire et tomber dans le contre sens. Il ne dit pas que «ce qui est et sera» est nécessaire. Alors, en effet, le futur serait nécessaire au sens physique. Il définit simplement le nécessaire logique, une modalité parmi d'autres.

Concluons donc que la question de la liberté est absente dans la formulation du Maître-argument. Diodore n'est ni partisan ni adversaire de la liberté. Il n'en dit rien.

La tradition philosophique lui a cependant attribué une thèse «nécessitariste» de pure invention. Aristote lui-même est à la source de ce malentendu. «S'il en est ainsi, tout découle de la nécessité» (17). On a vu en Aristote le défenseur de la liberté. Ce serait le sens de sa théorie du futur contingent. L'évidence qui sous-tend une telle lecture (contestable, on va le voir) est la suivante : pour qu'un choix libre ait un sens dans l'action humaine, il faut que l'avenir reste ouvert, comme vierge de toute détermination. Les termes d'une problématique sont ainsi posés: ou bien déterminisme, ou bien indéterminisme ; la nécessité ou la liberté. Cette problématique nous est familière. Mais est-il légitime de penser qu'elle faisait partie des évidences d'Aristote et des philosophes grecs en général ? Ce n'est pas certain.

Rappelons d'abord la réponse d'Aristote au Maître-argument telle qu'elle est exposée par les logiciens (18). Aristote vient de développer, dans les chapitres précédents, sa théorie de l'opposition (il poursuit d'ailleurs l'exposé de cette théorie après le chapitre 9 qui nous occupe). Ainsi, de deux propositions contradictoires, si l'une (affirmative par exemple) est vraie, l'autre (négative

Cette règle est valable pour toutes les formes de propositions (19) concernant le présent et le passé. «Mais pour les futurs portant sur des singuliers, la solution n'est plus la même». (20) Une bataille navale aura lieu demain, une bataille navale n'aura pas lieu demain. Voilà deux propositions singulières concernant le futur, l'une affirmative, l'autre négative. On ne doit pas leur appliquer la règle des contradictoires, dit Aristote. Il ne faut pas considérer séparément les deux propositions et conclure de la vérité (intemporelle) de l'une à la fausseté de l'autre. Il faut les considérer ensemble, comme membres d'une alternative globale. Alors, on doit dire : «nécessairement il y aura demain une bataille navale ou il n'y en aura pas ; mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait demain une bataille navale, pas plus qu'il n'est nécessaire qu'il n'y ait pas» (21). La règle à leur appliquer, la «solution» annoncée au début du chapitre, est celle-ci : «Il faut nécessairement que l'une des deux propositions contradictoires soit vraie et l'autre fausse, mais ce n'est pas forcément celle-ci plutôt que celle-là : en fait, c'est n'importe laquelle» (22).

Cette réponse à l'argument des mégariques et cette théorie des futurs contingents sont justifiées par plusieurs ordres de considération. Aristote appuie d'abord ses analyses sur sa définition de la vérité. On le sait, il fait résider le vrai et le faux «dans l'union et dans la séparation» (23) d'un sujet et d'un prédicat, par exemple. Ainsi, le vrai et le faux ne résident-ils pas «dans les choses», mais dans la pensée» (24). Cette union et cette séparation doit toutefois traduire ce qu'il en est dans la réalité. Aristote le précise clairement dans d'autres passages de la Métaphysique (25). Ici, lorsqu'il s'agit de réfuter le Maître-argument, il est à la fois très bref et très net, nous donnant, au passage, une définition lapidaire de la vérité: «et puisque les propositions sont vraies en tant qu'elles se conforment aux choses mêmes....» (26). Or, les propositions dont il s'agit ici portant sur des futurs singuliers, sur des «êtres qui n'existent pas toujours» (26), on ne voit pas comment on peut parler de la vérité de l'une ou de celle de l'autre. Il faut attendre que la bataille ait réellement eu lieu ou n'ait pas eu lieu pour que le vrai ou le faux ait un sens pour chacune. Aristote refuse donc une conception purement logique et trop formelle de la vérité, conception implicite chez Diodore, pour préférer une conception plus réaliste et donnant à la vérité sa dimension ontologique. Réfuter le Maître-argument, c'est défendre et illustrer une telle définition de la vérité.

Un second ordre de considération pour justifier sa position paraît rapprocher Aristote de la question de la liberté et nous ramener vers la lecture habituelle de ce chapitre du traité De l'interprétation - Aristote, choqué par les conséquences nécessitaristes du Maître-argument l'aurait refuté pour rendre possible l'idée de liberté. Toute la première moitié du chapitre 9 est en effet consacrée à exposer et à dénoncer les «absurdités» (27) et les «conséquences inadmissibles» (28) de l'argument de Diodore. Au premier rang de ces absurdités, le célèbre «tout découle de la nécessité». Mais il faut aussi s'arrêter sur les autres.

Aristote relève le fait que dans la perspective du Maître-argument il n'y a plus de place pour le hasard dans l'être et le devenir. Il ne peut admettre cela. En effet, la notion de hasard joue un rôle important dans sa physique. Il ne s'agit pas pour lui de dire qu'il y a dans la nature des zones de hasard, ni un «indéterminisme» fondamental. N'oublions pas que nous situons avant la naissance même du mécanisme et que l'idée de déterminisme (ou d'indéterminisme) n'a pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Hasard et fortune (29) font partie des causes, «ils sont une sorte de cause naturelle ou de cause par la pensée» (30). Aristote récuse tout autant l'opinion de ceux qui nient l'existence du hasard que celle de ceux qui expliquent tout par lui (31). Le hasard, à côté de la nature et de l'art, est cause des choses à sa manière, cause des choses qui ne se produisent ni «toujours de même» (*aei osautos*) ni même «fréquemment» (*hos epi poly*) - la nécessité règne en ce qui les concerne - mais «par accident» (*kata sumbebēkos*), par exception. Si l'on peut encore parler de cause à leur propos, c'est parce qu'une certaine finalité se manifeste en eux, et la cause finale est privilégiée, on le sait. L'exemple donné par Aristote (32) est éclairant : Un homme va sur l'agora sans intention particulière. Il y rencontre par hasard son débiteur qui, par hasard, a sur lui la somme d'argent qu'il lui doit, et la restitution de la dette s'effectue ainsi. L'homme a agi comme si le but de sa promenade avait été de rencontrer son débiteur. C'est le hasard qui est cause de cette quasi téléologie.

Si donc Aristote admet l'existence du hasard dans la nature et en élabore une définition, s'il

et non pas l'idée de liberté. C'est juste en un sens. La question de la liberté est cependant impliquée en cela, elle surgit sur un terrain où nous ne l'attendions pas, hors de l'alternative facile de la nécessité et de la contingence du futur. En effet, le hasard devient fortune (et même parfois bonne fortune) là où il y a faculté de choix, proairesis, (alors même qu'on n'a rien choisi ni décidé, comme l'homme qui va sur l'agora). De plus, la fortune suppose l'activité pratique, praxis, et la pensée (33) (alors même qu'on n'utilise pas sa pensée). Faculté de choisir, d'agir, de penser : ce sont bien là des éléments d'une définition de la liberté. Mais le concept ni le mot n'interviennent ni dans ce passage de la Physique, ni dans le traité De l'Interprétation. Il suffit, en quelque sorte, à Aristote de défendre l'idée de hasard pour que le reste soit donné comme par surcroît.

Autre absurdité dénoncée : «en vertu de ce raisonnement, il n'y aurait plus à délibérer ni à donner de la peine» (34). S'il n'y a pas de contingence dans le futur, et plus largement dans la nature, mais seulement du nécessaire ou de l'impossible, les choix réfléchis que nous pouvons faire n'ont plus de sens : inutile de penser, inutile d'agir, restons donc «paresseux». La conséquence est clairement tirée par Aristote. Mais il ne fait toujours pas intervenir l'idée de liberté. Il fait plus et mieux. C'est ce qu'indique l'emploi ici du concept de délibération (35). Ce concept a en effet un sens précis longuement analysé par Aristote dans l'Ethique à Nicomaque (36). Or, cette analyse est faite, dans le cadre de la définition du «choix préférentiel», proairesis, qui fonde l'action morale. La définition du choix préférentiel intègre le concept de délibération ; «le choix préférentiel sera un désir délibératif des choses qui dépendent de nous» (37). La délibération elle-même, porte «sur les choses qui dépendent de nous, ta éph hémin, et que nous pouvons réaliser» (38). Elle concerne bien «les actes volontaires», ceux dont le principe est dans l'agent lui-même. S'agit-il des actes libres ? Non, pas en toute rigueur. Car Aristote distingue les actes volontaires et ceux accomplis par choix préférentiel. Les premiers sont le genre dont les seconds sont une espèce. Les enfants, les animaux, tout être animé d'un mouvement naturel (ayant donc en eux le principe de leur action) participent aux premiers. Aux seconds, seulement l'homme au plein sens du terme, le citoyen pourrait-on dire. Ainsi, ce à quoi renvoie la délibération, ce n'est pas seulement à une action volontaire - trop vite identifiée à une action libre - mais à une faculté d'agir moralement, et même politiquement, par un calcul réfléchi fondé sur l'intellect pratique. Qu'un tel pouvoir soit propre à l'homme est une évidence pour Aristote. Ce n'est pas à démontrer, simplement à montrer. Ainsi recourt-il ici à l'expérience pour faire voir que «les choses futures ont leur principe dans la délibération et dans l'action» (39). Il n'argumente pas davantage sur ce point. Le rejet de l'argument des mégarques se fait ici moins au nom d'une théorie de la liberté que d'une théorie de la moralité, la moralité suffisant à assurer les conditions de la liberté.

Aristote justifie, en troisième lieu, sa position en se référant à ses propres notions de l'acte et de la puissance. Là est sans doute l'essentiel pour lui dans la polémique avec Diodore. Après avoir exposé sa réponse à l'argument, il ajoute : «En effet, ce n'est pas à la façon des choses qui existent que se comportent celles qui, n'existant pas encore, sont seulement en puissance d'être ou ne pas être» (41). A un premier niveau de lecture on comprend fort bien le propos d'Aristote : Diodore a une mauvaise conception du futur qui lui interdit d'en voir la contingence et l'amène à ne laisser aucune place à la liberté. Mais nous avons assez montré que la question de la liberté n'était pas décisive dans l'argumentation d'Aristote. Ce qui est plus important pour lui, c'est la notion de puissance. Or, cette notion est proche de celle du possible. Et nous avons vu que Diodore voulait en fait établir, avec le Maître-argument, une définition du possible. Sa réponse déborde le terrain de la logique. De même que plus haut nous avons vu Aristote opposer à Diodore sa physique et son ethique (sciences délaissées par les mégarques), de même ici il mobilise les ressources de sa logique et de son ontologie (science également délaissée par les mégarques).

Un chapitre entier de la Métaphysique est consacré à refuter la philosophie des mégarques «qui prétendent qu'il n'y a puissance que lorsqu'il y a acte» (41), qui par conséquent ne reconnaissent pas la distinction entre acte et puissance. La critique d'Aristote est alors d'une grande vigueur (42). Le disciple de Platon retrouve la même audace que le maître pour aller jusqu'au parricide et refuser d'admettre, avec les descendants des Éléates, que seul l'être est (pour lui, ce serait l'être en acte) et qu'on ne peut pas dire autre chose. Il faut cependant avouer que ce par-

ions et les interprètes de la pensée d'Aristote sont à accusés pour reconnaître la complexité (mais aussi la richesse) de sa notion du possible. Le Possible, τὸ δυνατόν, se distingue-t-il du contingent, τὸ ἐνδέχομέν, comme les textes semblent le suggerer ? Les interprètes sont divisés (avec une tendance cependant à constater que la différence est minime, c'est du moins la position de Ross (43) reprise par Tricot). La définition elle même du possible (44) est-elle satisfaisante ? On a été jusqu'à en douter (45). On comprend que les mégariques aient saisi le point sinon faible du moins obscur. Ce qui est certain, c'est que la notion du possible chez Aristote dépasse le terrain de la pure logique. Le possible concerne le réel, la vie, notre action. Il n'est pas la simple définition d'une modalité des propositions. Là est sans doute la raison de l'opposition à Diodore et aux mégaiques. Ils réduisent la logique à un pur formalisme, et la philosophie à une sorte de jeu verbal sans enracinement ontologique. Aristote a compris que cela conduisait aux positions de Protagoras (46), et même à un scepticisme nihiliste rendant vain tous discours sur le sens des choses. On voit donc Aristote défendre non pas tant sa propre pensée - ce qu'il fait, et c'est bien légitime - que la possibilité de toute philosophie authentique, non pas tant l'idée de liberté que la possibilité de tenir sur elle un discours sensé et utile.

III

Avec la réponse d'Aristote on aurait pu s'attendre à ce que le débat soit clos. Quelle que soit la lecture qu'on adopte du chapitre 9 du traité De l'interprétation, le but semble atteint: la difficulté logique soulevée par Diodore reçoit une habile solution, la contingence du future est établie et La liberté humaine préservée. La querelle reprit pourtant, plus intense encore, avec l'intervention de toutes les écoles philosophiques désormais nombreuses et solidement constituées. C'est autour des stoïciens et plus particulièrement de Chrysippe que le débat allait se cristalliser, certes toujours au sujet de la nécessité (et du destin), mais aussi à propos de questions de logique.

On sait que l'ancien stoïcisme considérait la logique (à côté de la physique et de la morale) comme une partie importante de la philosophie. Zenon et Chrysippe lui donnaient même le premier rang (47). A la suite des travaux des historiens de la philosophie et surtout de ceux des logiciens contemporains, on reconnaît mieux aujourd'hui l'originalité de la logique des stoïciens, ses différences profondes avec celle d'Aristote. On y retrouve la même tendance au formalisme que chez les mégariques, si bien qu'on a vu Chrysippe l'annonciateur du moderne calcul des propositions. De plus, une influence des mégariques sur les stoïciens est attestée par une tradition que Diogène Laërce nous rapporte (48). On conçoit dès lors que dans le débat sur les futurs Chrysippe se soit retrouvé sur un terrain familier et que la première polémique entre Diodore et Philon se soit poursuivie dans l'école stoïcienne, sans véritable rupture. C'est à la lumière de cette hypothèse que nous allons examiner le sens du débat chez et autour des stoïciens, en nous limitant à Chrysippe.

Toutefois, avant d'analyser sa position, deux remarques s'imposent. Il faut d'abord rappeler que la plupart des textes des anciens stoïciens sont perdus, et qu'on ne connaît leur pensée qu'à travers des auteurs plus tardifs et certes les grands stoïciens tardifs de l'époque romaine, Epicteète, Marc-Aurèle, mais aussi des auteurs qui sont critiques à l'égard du stoïcisme. C'est le cas de Cicéron. Ce dernier est pourtant une des principales sources d'informations pour le débat sur les futurs. Et le traité où il expose ce débat, le *De fato*, nous est parvenu de façon mutilée et incomplète. Ce rappel invite donc à la prudence dans l'interprétation. Il invite aussi à l'interrogation sur les présupposés de lecture. On a souvent dit, par exemple, que Chrysippe voulait concilier le destin et la liberté, mais que sa réponse ne serait que «jonglerie dialectique» ou «logomachie» (49). Or ce sont là deux affirmations de Cicéron et quasiment la lettre du texte du *De fato* (50). Il est dangereux d'adopter ainsi, sans s'interroger, la position d'un auteur, fût ce Cicéron, critique à l'égard de celui qu'on connaît seulement par son intermédiaire. Nous nous en abstiendrons en poursuivant notre enquête avec le présupposé déjà indiqué (le débat ne met pas principalement ni directement en question le thème de la liberté).

Deuxième remarque : on sait, de façon certaine, que l'école du Portique, à l'époque de Chrysippe, a eu à subir les attaques de la nouvelle Académie et en particulier celles de son habile maître, Carnéade. Chrysippe avait donc à argumenter à la fois comme à l'intérieur de son école

tément les siens.

Ciceron nous rapporte comment Chrysippe s'opposait à Diodore (Ciceron interprète le Maître-argument comme ayant un sens nécessitariste) : «Donc, toute affirmation fausse concernant l'avenir exprime une impossibilité. Mais cela, Chrysippe, tu ne le veux pas, et c'est surtout sur ce point précis que tu es aux prises avec Diodore» (51). L'exposé de Ciceron se fait alors autour d'un exemple d'implication emprunté au domaine de la divination sur laquelle nous aurons à revenir. Soit l'implication : «Si quelqu'un est né au lever de la Canicule, il ne mourra pas en mer» (52). Fabius est né au lever de la Canicule, dans le passé. Et «tout ce qui est vrai dans le passé est nécessaire, comme admet Chrysippe» (53). Le premier terme est nécessaire, le second doit l'être aussi : Fabius ne mourra donc pas en mer, il n'échappera pas à la nécessité de son destin. Afin d'éviter ce nécessitarisme, Chrysippe aurait proposé une solution ridicule selon Ciceron : changer la formulation de la proposition et dire : «Il n'y a personne qui soit né au lever de la Canicule et qui doive mourir en mer» (54). Cette transformation logique n'aurait pas grand sens, en effet, puisqu'il y a équivalence entre l'implication et la conjonction accompagnée d'une négation (55). La réponse de Chrysippe serait purement verbale. Il ne réussirait pas à concilier le Destin et la liberté, mais resterait prisonnier, malgré lui, d'une thèse nécessitariste.

C'est l'interprétation de Ciceron. Et beaucoup d'historiens de la philosophie ont tendance à en rester là. On peut cependant aller plus loin si l'on admet que le fond du débat est de nature logique et si l'on met en doute le génie de Ciceron dans ce domaine. Robert Blanché (56) a proposé à ce sujet une hypothèse qui montre que la réponse de Chrysippe est celle d'un grand logicien. Selon cette hypothèse, il n'y aurait pas équivalence entre les deux formulations, comme le voulait Chrysippe lui-même. En fait, il aurait compris la proposition implicative rapportée par Ciceron au sens «strict» de Lewis. Alors, en effet, il n'y a pas équivalence entre $p \text{ imp. st. } q$ et $\neg(p \text{ et non } q)$. La première formulation est plus forte que la seconde, elle établit un lien de principe à conséquence. «Tandis que l'implication logistique habituelle, simple fonction de vérité exempte de toute nuance modale, $p \text{ imp. } q$, signifie seulement qu'en fait on n'a pas à la fois p et non q , l'implication stricte $p \text{ imp. st. } q$, signifie qu'on ne peut pas avoir à la fois p et non- q , et reviendrait ainsi à poser que q est déductible de p » (57). La réponse de Chrysippe serait ainsi tout à fait correcte, et, de plus, s'inscrirait dans le contexte déjà signalé d'une réflexion sur l'usage des modalités dans l'implication.

A partir de là, concilier Destin et liberté devient possible. Le Destin des stoïciens n'aurait pas l'aspect nécessitariste que Carnéade, et Ciceron à sa suite, voulaient lui attribuer. Une simple consécution ordonnée de faits n'est pas un enchaînement rigoureux de causes et d'effets. La liberté garde un sens. Donner son assentiment à l'ordre dévin du monde est une chose qui dépend de nous, et non pas l'effet d'une cause étrangère à nous. Voici donc sauvee la cohérence de la pensée stoïcienne. Mais là n'est pas notre propos. Car aboutir à un tel résultat ne nous fait pas sortir de la problématique inaugurée par Ciceron. On passe seulement de «la liberté ou le destin» à «la liberté et le destin». Dans le débat sur les futurs il serait toujours question en priorité de liberté. Une thèse soutiendrait que Chrysippe réussit à préserver la liberté, l'autre qu'il y échoue. C'est oublier que Chrysippe était familiarisé avec la pensée des mégariques et que sa réponse, comme on vient de le voir, est celle d'un grand logicien. On peut ainsi hasarder l'idée que Chrysippe, avec la transformation de l'implicative conjonctive, prenait sa place dans l'ancien débat mégarique. Il choisissait la position de Philon et rejettait celle de Diodore. Il adoptait ainsi le sens le plus large et le plus formel de l'implication. Ce n'est qu'accessoirement que cette prise de position en logique lui fournissait un argument contre les détracteurs du stoïcisme, contre ceux qui refusaient l'idée de Destin et s'efforçaient de la mettre en contradiction avec la théorie stoïcienne de la liberté.

Reprendons la question à propos du thème de la divination laissé en suspens. On sait que les stoïciens admettaient la valeur des prédictions de devins (58), croyance largement populaire et institutionnalisée en cette période hellénistique. L'exemple de la Canicule ne doit ainsi rien au hasard. Il s'enracine dans une des thèses des stoïciens, qu'il ne faut d'ailleurs pas comprendre de façon simpliste. La divination ne se limite pas à la prédition de l'avenir, d'un avenir fatal. Elle est d'abord savoir des signes présents, aussi bien de ceux qui annoncent le futur que de ceux qui sont liés au passé. Dans l'*Oedipe Roi* de Sophocle, le devin Tirésias interprète les signes présents (les malheurs de Thèbes) non comme des présages, mais comme la conséquence d'un

tation du présent» (59). Nous sommes ici à un noeud de la philosophie des stoïciens. En effet, nous avons affaire, avec la divination, à deux incorporels, le temps et le signe (60). Inutile de rappeler à quel point la théorie des incorporels est importante dans une philosophie adoptant un point de vue strictement matérialiste. Les deux incorporels mis en œuvre dans le concept de divination nous ramène encore vers la logique : le temps vers les modalités (le futur entre dans la définition du possible de Diodore) et le signe vers les propositions en général. Toutefois, la logique, pour les stoïciens, ne se réduit pas à elle-même. Une grande différence se manifeste ici entre mégariques et stoïciens. Les premiers, on l'a vu, n'élaborent pas d'ontologie, ils oublient l'enseignement des éléates. Les seconds, au contraire, élaborent un système complet du monde. Si la ^{logique} est pour eux partie principale de la philosophie, c'est que le Logos est autre chose que ratiocination, qu'il est divin, ordre et providence du monde. Les propositions qui s'enchaînent expriment des événements. Ainsi le temps ne peut-il être réduit à une simple modalité logique ou grammaticale. Il a encore une dimension cosmique (et éthique). Diversément défini par Zénon et Chrysippe (61), il garde toujours un ancrage dans un phénomène de la nature - on voit là comment les attaches avec l'inspiration aristotélicienne ne sont pas tout à fait rompues.^V Goldschmidt relève alors le fait que la conception de l'implication «concorde avec la physique et, surtout, ne peut se comprendre qu'à la lumière de la théorie stoïcienne du temps». Rejetant, à juste titre, les sarcasmes de Ciceron, il comprend ainsi la transformation logique de Chrysippe : «ce qui revient à traduire la succession en simultanéité, à interpréter la conséquence comme une coexistence, laquelle tend à l'identité» (62). Chrysippe reste en cohérence avec sa théorie du temps qui, autant que nous pouvons la connaître, privilégie le présent : «dans le temps, le passé et l'avenir n'existent pas mais restent là; seul le présent existe» (63).

IV

On voit ainsi comment la réponse de Chrysippe au Maître-argument est surdéterminée par des concepts qui tiennent au cœur du système stoïcien. L'idée de liberté est comme recouverte par ces concepts, et ce sont plutôt les adversaires de Chrysippe qui ne cessent de la brandir pour attaquer la cohérence de sa pensée. Il convient maintenant de dire un mot de ces adversaires pour voir comment Chrysippe leur répondit sur un terrain nouveau, celui de la physique, comment il fut contraint d'abandonner le terrain de la logique.

La position des épiciuriens est jugée simpliste dès l'antiquité : «Epicure a peur du Destin et appelle les atomes à son secours» (64). Le épiciuriens ne sont pas de grands logiciens, mais, en revanche, de farouches défenseurs de l'idée de liberté. Plus précisément, leur souci premier est de débarrasser l'esprit humain de toute superstition. Le destin des stoïciens est, à leurs yeux, une forme de superstition). Alors, aux grands maux, les grands remèdes ! Ciceron nous rapporte qu'Epicure, dans cette affaire, allait jusqu'à «nier que toute énonciation soit vraie ou fausse» (65) c'est à dire à rejeter le principe de contradiction. Le débat de logique est par là évacué, au prix d'une «défaite» que Ciceron dénonce. De plus, toujours pour échapper au nécessitarisme, Epicure est amené à admettre «qu'il puisse arriver quelque chose sans cause» (66), ce qui est incompatible avec toute physique, y compris celle d'Epicure, comme Ciceron ne manque pas de le relever. Enfin, et c'est le fondement de leur position, les épiciuriens avancent leur théorie de la déclinaison. Lucrèce dit expressément qu'elle a pour fonction de «rompre les liens du Destin» (67).

Avec Carnéade, c'est la pure intention polémique qui domine. La nouvelle Académie n'a pas élaboré de système de pensée ni même défendu et propagé l'enseignement de Platon. Elle était devenu quasiment sceptique (68) et l'on pourrait presque lui appliquer le mot de Diogène Laëce au sujet des premiers sceptiques: «ils passaient leur temps à détruire les dogmes des autres sectes et n'en établissaient aucun pour leur part» (69). Autant Epicure semble soucieux de préserver et de fonder la liberté, autant Carnéade semble s'en désintéresser. Son but est de mettre Chrysippe en contradiction avec lui-même. Il semble ignorer le débat sur le sens du possible et sur la nature de l'implication. Il s'en tient à la thèse simplifiée selon laquelle pour Chrysippe, à la suite de Diodore, il n'y aurait, dans le futur, que du nécessaire ou de l'impossible. Aucune analyse, par conséquent, des modalités. Désormais, le débat a pour terrain principal la physique, et plus précisément la théorie des causes.

C'est peut-être Carnéade qui a été le premier à poser la question en forme d'alternative: ou

ble dans un enchaînement naturel ; s'il en est ainsi, la nécessité fait tout; si cela est vrai, rien n'est en notre pouvoir. Or, il y a quelque chose en notre pouvoir. Mais si tout arrive par le destin, tout arrive par des causes antérieures ; donc tout ce qui arrive n'est pas le fait du destin» (70). Le raisonnement, un sorite, veut embarrasser l'adversaire: Chrysippe admet que quelque chose est en notre pouvoir (Carnéade ne se soucie pas de savoir quel sens les stoïciens donnaient à cela), il admet aussi le Destin qui précisément le conduit à ne plus admettre que quelque chose est en notre pouvoir. Il y a donc incohérence à soutenir les deux thèses en même temps.

Mais Carnéade n'en reste pas là. Il se range aux côtés des épiciuriens en leur fournissant des analyses qui permettent d'éviter les faiblesses qu'on a vues. C'est peut-être à ce moment là que Carnéade est le plus inventif et donne un début de philosophie en termes positifs. Inutile, dit-il, d'introduire «cette fiction de la déclinaison» (71) et d'être conduit alors à admettre des événements sans cause. Il faut préciser le sens de «sans cause» : Cela signifie : sans cause externe et antérieure, et non pas sans cause absolument. Ainsi les atomes ont-ils un mouvement sans cause externe et antérieure ; la cause de leur mouvement volontaire a pour nature propre d'être en notre pouvoir et notre dépendance, et non sans cause, car sa cause est sa nature même, *ipsa natura* (72). Carnéade approfondit encore son analyse en opérant une distinction entre causalité et succession: la cause d'un événement, ce n'est pas, de façon large et vague, l'événement antérieur, mais seulement «ce qui le précède en le produisant» (73). Par exemple, «que je suis descendu au champ de Mars n'est pas la cause qui m'a fait jouer à la balle» (73), ce n'est pas une explication suffisante. La cause efficiente, ce peut être, dans ce cas ma propre volonté.

Ce début d'élaboration de la notion de liberté ne doit pourtant pas faire oublier sa dimension polémique. C'est bien contre le Destin des stoïciens que tout cela est dirigé. Il s'agit de montrer que les événements se succèdent sans enchaînement fatal, que le «sans cause» épiciurien a un sens. Rien n'est plus opposé à la physique des stoïciens. C'est peut-être en réponse à Carnéade et pour défendre le système stoïcien que Chrysippe «établit une distinction entre les causes» (74). «Des causes, dit-il, les unes sont parfaites et principales, les autres auxiliaires et prochaines» (74). Les premières dépendent de nous les secondes non. L'exemple donné par Chrysippe est resté célèbre : je peux faire rouler un cylindre par une impulsion externe à lui. Je ne suis pourtant que la cause auxiliaire de ce mouvement, car «je ne lui ai pas donné sa propriété de rouler» (75), ce qui est la cause parfaite et principale de son mouvement. La même impulsion sur un cône aurait donné un mouvement tout différent. «C'est en vertu de leur nature propre, *suapte natura* que le cylindre roule tout droit et le cône en rond» (76).

On pourrait croire qu'il s'agit là d'une concession à Carnéade qui, on l'a vu, mettait l'accent sur la «nature même» de la volonté comme cause de l'action. Ce serait une erreur. Ciceron emploie deux expressions différentes pour rapporter la pensée des deux philosophes, «*ipsa nature*» et *suapte natura* (77). Ce n'est sans doute pas par hasard. La théorie des causes parfaites et auxiliaires doit en effet être rapprochée de celle de la qualité propre, *idios poion*.

Pour les stoïciens, on le sait, il n'y a que des individus et chacun possède une caractéristique originale, à côté d'autres qualités qui peuvent être communes. C'est le principe des indiscernables de Leibniz avant la lettre. En toute rigueur on ne devrait pas parler de la «nature» du cylindre, pas plus que de la «nature» de la volonté, mais de tel cylindre particulier, de tel acte de volonté, de plus, chacun de ces être individuels, qu'il soit cylindre ou être humain, possède sa tension propre, son *tonos* (sa «force») qui assure sa cohésion. Il faudrait encore rappeler que les stoïciens ont une théorie très originale de la causalité: à proprement parler, la cause, telle cause, ne produit pas d'effet. La cause est un corps, l'effet est un événement incorporel. La main qui pousse le cylindre est ainsi cause auxiliaire d'un événement qui survient à cet «effet» qu'est le cylindre en mouvement rectiligne. Il ne s'agit pas d'un enchaînement temporel de type déterministe au sens actuel. Il s'agit plutôt d'une concomitance. La main est cause, mais le cylindre aussi. Ce sont deux corps. L'effet de la main est simplement incorporel, exprimable par une implication, ou plutôt une conjonction du type suivant: il n'y a pas de cylindre qui poussé par la main ne commence à rouler en ligne droite. On ne trouve pas là une succession véritable, mais une sorte de simultanéité. Ceci est conforme à la conception stoïcienne du temps qui, on l'a dit, privilégie le présent.

On voit donc que dans sa polémique avec Carnéade, Chrysippe ne fait pas de concessions.

l'idée de liberté - évidente pour lui, avec celle de Destin ; évidente aussi, semble-t-il, pour Carnéade - que l'ensemble d'une pensée très cohérente. Il faut bien dire que Carnéade n'a rien de tel à lui opposer. Son probabilisme ne constitue pas une philosophie en tant que telle, du moins il n'a pas la puissance et l'aspect systématique de la pensée stoïcienne.



Le débat sur les futurs contingents n'est donc pas un débat dont l'enjeu essentiel est la question de la liberté. Mais c'est un débat de philosophes. La logique n'était pas alors constituée en discipline autonome. Un philosophe grec était bien évidemment un «logicien», terme d'ailleurs trop moderne, pratiquant du Logos conjonctionnait mieux. La physique n'était pas plus autonome, elle était partie de la philosophie, à l'époque même où Aristote ignorait qu'il fondait la Métaphysique, ce qui vient après la physique, ou simplement après les traités consacrés à la physique. Le berceau de ce qu'on nomme aujourd'hui Science, c'est la philosophie. Prendre acte du fait que la question de la liberté fut constamment déplacée par les grecs vers les terrains de la logique et de la physique (de l'éthique aussi) n'est pas admettre, loin de là, qu'ils l'abandonnèrent aux «savants». Un philosophe, répétons-le, est un savant pour eux, plus exactement et plus modestement, un ami du savoir. La question fut donc traitée par eux, mais indirectement, dans des formes de pensée qui ne sont plus les nôtres.

Ainsi, peut-on trouver quelques justesses dans la remarque de Hegel à propos de l'idée de liberté : «... les grecs et les romains, Platon et Aristote, même les stoïciens ne l'ont pas eue ; ils savaient seulement, en revanche, que l'homme est effectivement libre par la naissance (à titre de citoyen athénien, spartiate, etc), ou par la puissance du caractère, par la culture, par la philosophie (même comme esclave et dans les chaînes le sage est libre)». (78)

(1) *Histoire de la philosophie*, t.i., P.U.F. p. 236

(2) Aristote formule ainsi ces principes: «Il est impossible que le même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps au même sujet et sous le même rapport». «Mais il n'est pas possible non plus qu'il y ait aucun intermédiaire entre des énoncés contradictoires: il faut nécessairement ou affirmer ou nier un seul prédicat, quel qu'il soit, d'un seul sujet. »*Métafysique III 3, 1005b 15 et III 7, 10011b 20.* (traduction Tricot, Vrin).

(3) *De l'interprétation*, IX, 18b 15 et 28. (traduction Tricot, Vrin)

(4) *Encyclopédie*, 3e partie, remarque au paragraphe 482

(5) J. Brun, *Le stoïcisme*, P.U.F. p 83.

(6) Ainsi, J. Brun: «ajoutons qu'il est permis de se demander si Diodore Cronos prenait les conséquences de cet argument à son compte». (*Le stoïcisme*, p. 83)

(7) *Adversus Mathematicos*, VIII, 112

(8) *Adversus Mathemaaticos*, VIII, 115

(9) *La logique et son histoire*, Armand Colin, p. 99.

(10) R. Blanché, *La logique et son histoire*, p. 101

(11) Certains logiciens ont rapproché l'implication de Diodore de l'«implication stricte» de Lewis.

(12) *Entretiens*, 11, 19, 1 à 4 dans les stoïciens, gallimard, p. 932-933.

(13) Il ajoute ainsi à son exposé : «si l'on me demande: et toi, quelles propositions conserves-tu ? je répondrai que je n'en sais rien. Je vous ai transmis l'histoire du problème». (*Entretiens*, 11, 19, 5).

(14) Nous préférons, pour les trois propositions, la traduction de Robert Blanché (*Op. cit.* p. 103) à celle de Brehier, parce qu'elle fait mieux ressortir les notions de logique. Nous adoptons aussi sa présentation pour sa grande clarté.

(15) Notons que ces définitions de Diodore nous sont aussi données textuellement sous cette forme par Boèce (commentaire du traité *De l'interprétation*, IX) et Alexandre d'Aprodise (commentaire des Premiers Analytiques, 1, 15.) Ce dernier nous indique d'ailleurs au même endroit que le but de Diodore, dans la *Méta*...

- «nécessaire. Ce qui est vrai et ce sera pas faux».
- «Non-Nécessaire: ce qui est faux ou sera faux» (traduction de R. Blanché, *Op cit.*, p. 102).
- (16) J. Brun, *Le stoïcisme*, p. 84.
- (17) *De l'interprétation*, IX, 18b 5.
- (18) Par exemple, Hamelin, *Le système d'Aristote*, Vrin, p. 167. Blanché, *Op. cit.*, p. 42-43.
- (19) Non pas toutefois, remarque Aristote, pour les «propositions portant sur des universels, mais qui ne sont pas prises universellement», c'est-à-dire les indéfinies «Il est vrai de dire à la fois que l'homme est blanc et que l'homme n'est pas blanc, que l'homme est beau et que l'homme n'est pas beau» (*De L'int.*, VII, 17b 30) car il y a des hommes blancs et des hommes non-blancs, beaux et laids.
- (20) *De l'interprétation*, IX, 18a 30.
- (21) *De l'interprétation*, IX, 19a 30.
- (22) *De l'interprétation*, IX, 19a, 35.
- (23) *Métaphysique*, E, 4, 1027b 18. *synthesis-diairésis*.
- (24) *Métaphysique*, E, 4, 1027 b 26-28. *en tois pragmassi - en dianoia*.
- (25) Par exemple en *Métaphysique* VIII, 10, 1051b 4 à 10: «être dans le vrai, c'est penser que ce qui est séparé est séparé, et que ce qui est uni est uni, et être dans le faux, c'est penser contrairement à la nature des objets (...) Ce n'est pas parce que nous pensons d'une manière vraie que tu es blanc, que tu es blanc, mais c'est parce que tu es blanc, qu'en disant que tu es blanc, nous disons la vérité». (traduction Tricot, Vrin).
- (26) *De l'interprétation*, IX 19 a 33. *Homoīos oī logoi alétheis hōsper ta pragmata*
- (27) *ibid.* IX, 18b 26
- (28) *ibid.* IX, 19a 6.
- (29) Hé Tyché, to automaton. Aristote distingue les deux, mais la distinction semble ne pas avoir grande importance pour lui. Il ne la respecte pas toujours lui-même. L'étude du hasard et de la fortune est menée conjointement dans la physique (11, ch. 4 à 6). Ce n'est qu'à la fin qu'Aristote expose la distinction: Le hasard est le genre dont la fortune est l'espèce. En toute rigueur, la fortune se définit comme «une cause par accident survenant dans les choses qui, étant en vue de quelque fin, relèvent en outre du choix.» (197a) 6). Il y a simplement hasard là où manque la faculté de choisir, chez les animaux par exemple.
- (30) *Physique*, II, 6, 198a 4. traduction Carteron, Belles-Lettres, Budé. II
- (31) *ibid.* II, 4, 196a 1 et 24. II
- (32) *ibid.* II, 5, 197a 1 à 10. II
- (33) «La pensée et la fortune sont du même ordre, car le choix ne va pas sans la pensée». *Physique*, 11, 5, 197a 8.
- (34) *De l'interprétation*, IX 18b 32.
- (35) Bouleusis, *On lit ici*, 18b 32 : *hoste oute bouleuesthaï déoī an*.
- (36) Au Livre III, chapitre 5.
- (37) *Ethique à Nicomaque*, III, 5, 1111a 11. Traduction Tricot.
- (38) *ibid* 1111, 5, 1112a 31.
- (39) *De l'interprétation*, IX, 19a 8.
- (40) *De l'interprétation*, IX, 19b 2-5.
- (41) *Métaphysique*, VIII, 3, 1046b 30. VIII
- (42) Par exemple, *Métaphysique* VIII 3, 1047a 12 et sq: «l'argumentation des mégariques en arrive donc à anéantir mouvement et devenir : l'être debout sera toujours debout, et l'être assis toujours assis : il ne pourra pas se lever, s'il est assis, puisque ce qui n'a pas la puissance de se lever sera dans l'impossibilité de se lever».
- (43) «The two words are used as synonyms. The only difference is that *dunaton* brings out more clearly than *endechomé* non that the possibility is rooted in a real *dynanis*. Aristote's *Métaphysique*, vol. II, p. 245. Oxford, Clarendon Press. Clarendon Press.
- (44) Il en existe plusieurs chez Aristote. Par exemple : «une chose est possible si son passage à l'acte dont elle est dite avoir la puissance, n'entraîne aucune impossibilité» *Métaphysique* VIII, 3, 1047a 25.
- (45) R. Blanché, *La logique et son histoire*, p. 67-68.
- (46) *Métaphysique* VIII, 3, 1047a 7.
- (47) Diogène Laïerce, *Vies et opinions des philosophes*, VII, 40.
- (48) «Heraclide dit que Zenon, le fondateur du Portique, de l'école stoïcienne, fut son disciple», disciple de Stilpon de Mégare. Diogène Laïerce, *Vies...*, II, article Stilpon.
- (49) Expressions de Brehier (*Chrysippe et l'ancien stoïcisme*, Grodon et Breach, 1971, p. 191) et de J. Brun (*Le stoïcisme*, p. 85).
- (50) *De Fato*, V II, 15 et XVII, 39.
- (51) *De fato* VI, 12 et VII, 13. traduction A. Yon, Belles-Lettres.